



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

Commission de l'Environnement,

**chargée de la Conservation de la nature,
du Bien-être animal, de la Politique de
l'eau, de l'Énergie et de la
Propreté publique**

RÉUNION DU

MERCREDI 15 JUILLET 2026

SESSION 2025-2026

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

Commissie voor het Leefmilieu,

**belast met het Natuurbehoud,
het Dierenwelzijn, het Waterbeleid,
de Energie en de
Openbare Netheid**

VERGADERING VAN

WOENSDAG 15 JULI 2026

ZITTING 2025-2026

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de Mme Ariane de Lobkowicz 10

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

concernant le suivi des abus sexuels sur les animaux.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 12

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

concernant l'expérimentation animale en Région bruxelloise.

Question orale de Mme Ariane de Lobkowicz 14

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

concernant le suivi des conférences interministérielles relatives au bien-être animal.

Question orale de Mme Ariane de Lobkowicz 17

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

concernant l'abandon de chatons dans les déchetteries bruxelloises.

INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Ariane de 10
Lobkowicz

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende de follow-up van gevallen van seksueel misbruik van dieren.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van 12
Goidsenhoven

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende dierproeven in het Brussels Gewest.

Mondelinge vraag van mevrouw Ariane de 14
Lobkowicz

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende de follow-up van de interministeriële conferenties over dierenwelzijn.

Mondelinge vraag van mevrouw Ariane de 17
Lobkowicz

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende het achterlaten van kittens in Brusselse containerparken.

Question orale de Mme Angelina Chan	19	Mondelinge vraag van mevrouw Angelina Chan	19
à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,		aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,	
concernant l'encadrement des pratiques d'ostéopathie animale à Bruxelles.		betreffende de regulering van osteopathie op dieren in Brussel.	
Demande d'explications de M. Mathias Vanden Borre	21	Vraag om uitleg van de heer Mathias Vanden Borre	21
à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,		aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,	
concernant l'abattage sans étourdissement à Bruxelles et l'arrêt de la Cour constitutionnelle.		betreffende het onverdoofd slachten in Brussel en de uitspraak van het Grondwettelijk Hof.	
Discussion – Orateurs :		Bespreking – Sprekers:	
M. Mathias Vanden Borre (N-VA)		De heer Mathias Vanden Borre (N-VA)	
Mme Ariane de Lobkowicz (MR)		Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR)	
Mme Lotte Stoops (Groen)		Mevrouw Lotte Stoops (Groen)	
M. Jonathan de Patoul (DéFI)		De heer Jonathan de Patoul (DéFI)	
Mme Elke Van den Brandt, ministre		Mevrouw Elke Van den Brandt, minister	
Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven	27	Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven	27
à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,		aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,	
concernant la gestion des chats errants et les problématiques administratives rencontrées par les associations de terrain.		betreffende het beheer van zwervkatten en de administratieve problemen waarmee verenigingen op het terrein worden geconfronteerd.	

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mme Stéphanie Lange (Les Engagés)

Mme Elke Van den Brandt, ministre

Question orale de Mme Ariane de Lobkowicz 31

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

concernant la sensibilisation du public aux codes couleur de communication entre propriétaires de chiens.

Question orale de Mme Stéphanie Lange 33

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

concernant l'enquête de GAIA sur la perception de l'expérimentation animale.

Question orale de Mme Aurélie Czekalski 34

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

et à Mme Audrey Henry, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de la Propreté publique et de l'Énergie,

concernant la gestion des stickers urbains sur le mobilier public bruxellois.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 37

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Stéphanie Lange (Les Engagés)

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister

Mondelinge vraag van mevrouw Ariane de Lobkowicz 31

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende de bewustmaking van het publiek omtrent de kleurcodes voor de communicatie tussen hondeneigenaars.

Mondelinge vraag van mevrouw Stéphanie Lange 33

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende het onderzoek van GAIA naar de perceptie van dierproeven.

Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski 34

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

en aan mevrouw Audrey Henry, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Ruimtelijke Ordening, Stedenbouw, Openbare Netheid en Energie,

betreffende de aanpak van stadsstickers op het Brusselse straatmeubilair.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 37

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,		aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,	
concernant la sécurité des gardes forestiers.		betreffende de veiligheid van de boswachters.	
Question orale de Mme Anne-Charlotte d'Ursel	39	Mondelinge vraag van mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel	39
à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,		aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,	
concernant la lutte contre les nuisances sonores liées aux deux-roues motorisés.		betreffende de bestrijding van de geluidsoverlast veroorzaakt door gemotoriseerde tweewielers.	
Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven	42	Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven	42
à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,		aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,	
concernant la situation économique et la gouvernance de la Ferme du Chaudron.		betreffende de economische situatie en het bestuur van de Ketelhoeve.	
Question orale de M. Mounir Laarissi	46	Mondelinge vraag van de heer Mounir Laarissi	46
à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,		aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,	
concernant les nuisances sonores le long de l'avenue de Meysse.		betreffende de geluidsoverlast langs de Meiseselaan.	
Question orale de Mme Clémentine Barzin	50	Mondelinge vraag van mevrouw Clémentine Barzin	50
à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux		aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,	

publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la population de chiens à Bruxelles.

Question orale jointe de M. Jonathan de Patoul 50

concernant les espaces de liberté pour chiens.

Question orale de M. Calvin Soiresse Njall 55

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant les subventions quinquennales aux associations environnementales bruxelloises attendues pour le 15 mars 2026.

Question orale de M. Jonathan de Patoul 58

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant le développement de l'agriculture urbaine.

Question orale de M. Mounir Laarissi 61

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de uitvoering van de strategie voor het beheer van de hondenpopulatie in Brussel.

Toegevoegde mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul 50

betreffende losloopzones voor honden.

Mondelinge vraag van de heer Calvin Soiresse Njall 55

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de vijfjarige subsidies voor Brusselse milieuverenigingen die tegen 15 maart 2026 worden verwacht.

Mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul 58

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de ontwikkeling van stadslandbouw.

Mondelinge vraag van de heer Mounir Laarissi 61

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

concernant la mise en place d'une filière de recyclage pour les pneus de vélo en Région bruxelloise.

Question orale de M. Calvin Soiresse Njall 65

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la position de la Belgique et de Bruxelles au Conseil européen face aux tentatives de suspension de la responsabilité élargie des producteurs dans la directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU).

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 67

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant l'objectif de zéro artificialisation nette des villes.

Question orale jointe de M. Martin Casier 67

concernant la désimperméabilisation des sols.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 73

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la gestion des espèces invasives.

Question orale de M. Martin Casier 76

betreffende de organisatie van fietsbandenrecyclage in het Brussels Gewest.

Mondelinge vraag van de heer Calvin Soiresse Njall 65

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende het Belgische en Brusselse standpunt in de Europese Raad over de pogingen om de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid in de richtlijn inzake de behandeling van stedelijk afvalwater op te schorten.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 67

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de doelstelling nul netto ruimtebeslag in steden.

Toegevoegde mondelinge vraag van de heer Martin Casier 67

betreffende de ontharding van terreinen.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 73

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende het beheer van invasieve soorten.

Mondelinge vraag van de heer Martin Casier 76

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant l'avenir de Réno Click.

Question orale de Mme Françoise Schepmans 79

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la couverture territoriale en fontaines d'eau potable dans le nord-ouest de Bruxelles.

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de toekomst van Reno Click.

Mondelinge vraag van mevrouw Françoise Schepmans 79

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de geografische spreiding van drinkwaterfonteinen in het noordwesten van Brussel.

1103 Présidence : Mme Aurélie Czekalski, première vice-présidente.

Voorzitterschap: mevrouw Aurélie Czekalski, eerste ondervoorzitter.

1105 **QUESTION ORALE DE MME ARIANE DE LOBKOWICZ**

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ARIANE DE LOBKOWICZ

1105 à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

1105 concernant le suivi des abus sexuels sur les animaux.

betreffende de follow-up van gevallen van seksueel misbruik van dieren.

1107 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Le 9 juillet 2025, en commission de l'Environnement et de l'Énergie, j'interrogeais le ministre Clerfayt sur les violences sexuelles envers les animaux en Région de Bruxelles-Capitale. Les réponses obtenues à l'époque étaient préoccupantes à plus d'un titre : Bruxelles Environnement n'avait connaissance que d'un seul cas d'abus sexuels sur animaux, aucune action de sensibilisation ou de formation spécifique n'avait été menée auprès des professionnels concernés, et aucune collaboration interrégionale n'existait pour comparer les dispositifs de prévention ou les chiffres de signalement.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- Uit antwoorden op eerdere vragen over seksueel misbruik van dieren bleek dat Leefmilieu Brussel op de hoogte was van slechts één geval. Het agentschap ondernam bovendien geen bewustmakings- of vormingsacties en er bestond geen intergewestelijke samenwerking over preventie of statistieken.

De ontwerptekst voor de wet op het dierenwelzijn is overigens niet aan het parlement voorgelegd, waardoor een erkenning voor hondenoppassers of -trainers nog steeds niet verplicht is.

Dergelijke wetgeving is nochtans nodig, zo blijkt uit een recent geval waarbij een kat ernstig misbruikt bleek. Momenteel berust de opsporing van seksueel misbruik van dieren nagenoeg volledig op individuele meldingen of de scherpzinnigheid van professionals die geen specifieke opleiding kregen. Voorts leven er vragen over het strafblad van recidiverende baasjes en de circulatie van informatie tussen de bevoegde diensten.

Par ailleurs, le projet de code du bien-être animal, qui aurait introduit un agrément pour les dog-sitters et éducateurs canins ainsi qu'une nouvelle incrimination relative à la diffusion d'images à caractère zoophile n'a jamais pu être soumis au Parlement. Ces professions restent donc à ce jour totalement non encadrées par la législation, malgré la proximité directe qu'elles impliquent avec les animaux.

L'actualité récente vient rappeler avec brutalité que ces lacunes ne sont pas théoriques. Récemment, un chat prénommé Ginkgo a été présenté dans une clinique vétérinaire de Mons par son propriétaire, qui demandait son euthanasie en affirmant que l'animal était en fin de vie. Le vétérinaire a refusé de s'en tenir à ce récit. En examinant l'animal, il a découvert un jeune chat de trois ans aux deux fémurs brisés depuis un temps long sans jamais avoir été soigné. Il présentait dans ses excréments des morceaux de latex dont la présence ne peut s'expliquer que par des sévices sexuels.

Le propriétaire a partiellement reconnu les faits. La SPA de La Louvière a déposé plainte et précise qu'il ne s'agirait pas de la première identification de l'intéressé pour maltraitance. C'est la vigilance d'une seule professionnelle qui a permis de découvrir cette situation. Sans elle, Ginkgo aurait été euthanasié et l'affaire, enterrée.

Ce cas illustre précisément le phénomène soulevé en juillet 2025 : la détection de ces abus repose quasi exclusivement sur des signalements individuels ou sur la perspicacité de professionnels non formés à cette réalité spécifique. Il soulève également la question du casier judiciaire des propriétaires

récidivistes et de la circulation de l'information entre services compétents.

1109 Depuis la séance du 9 juillet 2025, combien de signalements d'abus sexuels sur animaux ont été enregistrés auprès de Bruxelles Environnement ? Combien d'entre eux ont donné lieu à un procès-verbal de police ?

Le dossier mentionné il y a un an et transmis au pouvoir judiciaire a-t-il connu une issue ? Dans l'affirmative, laquelle ?

Existe-t-il un mécanisme permettant à Bruxelles Environnement ou aux services de police d'identifier les personnes déjà signalées ou condamnées pour maltraitance animale qui se représentent comme propriétaires adoptants ou prestataires en contact direct avec des animaux ? En l'absence d'un tel mécanisme, comment les services compétents sont-ils informés de la récurrence d'un individu comme le propriétaire de Ginkgo ?

Des actions de formation ont-elles été menées depuis juillet 2025 auprès des vétérinaires, des policiers ou des agents communaux pour les outiller face à des situations de maltraitance à caractère sexuel ?

Enfin, une collaboration structurée avec la Wallonie et la Flandre a-t-elle été initiée pour croiser les données de signalement et éviter qu'un individu connu dans une Région échappe aux contrôles dans une autre ?

1111 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.** - Les faits auxquels vous faites référence sont, en effet, particulièrement choquants. Je tiens à saluer le travail des vétérinaires et, plus largement, des professionnels actifs dans le domaine du bien-être animal.

Depuis le 9 juillet, aucun signalement de ce type d'agissement n'a été adressé à Bruxelles Environnement. Le dossier auquel vous faites référence concerne des faits commis en dehors de la Région bruxelloise. Par conséquent, Bruxelles Environnement n'est pas compétent pour traiter ce dossier et, dès lors, ne dispose pas des informations nécessaires pour répondre plus spécifiquement à votre question.

De manière générale, lors d'un contrôle, il est toujours possible de consulter l'historique d'un contrevenant lorsque celui-ci présente des antécédents judiciaires. En dehors de ce dispositif, il n'y a pas d'autre mécanisme tel qu'évoqué dans votre question. L'éventuel agrément des dog-sitters et des éducateurs canins est prévu dans le projet de code bruxellois du bien-être animal que nous évoquerons tout à l'heure.

Dans le cas particulier que vous citez, les faits ne semblent toutefois pas s'être déroulés dans pareil contexte. Ceci demande une approche tout à fait spécifique. Pour les particuliers, aucun permis individuel de détention n'est actuellement prévu. Je peux néanmoins vous confirmer que les inspecteurs de Bruxelles Environnement peuvent disposer d'informations relatives aux

Hoeveel gevallen van seksueel misbruik van dieren zijn er sinds vorig jaar gemeld bij Leefmilieu Brussel? Van hoeveel is een proces-verbaal opgesteld?

Welk gevolg is er gegeven aan het aangehaalde geval?

Bestaat er een identificatiemechanisme voor personen die eerder dieren mishandelden en een dier willen adopteren of diensten willen verlenen waarbij ze contact hebben met dieren? Indien niet, hoe worden de diensten op de hoogte gebracht van een recidive?

Geven de gewesten meldingen aan elkaar door, zodat daders nergens onopgemerkt blijven?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans). - *Leefmilieu Brussel kreeg geen nieuwe meldingen binnen. De schokkende feiten waar u naar verwijst zijn buiten het Brussels Gewest gepleegd, wat maakt dat Leefmilieu Brussel niet bevoegd is.*

Bij een controle kan worden opgezocht of de betrokkene al strafbare feiten pleegde. Andere controlemechanismen zijn er niet. De erkenning van hondenoppassers of -trainers wordt opgenomen in de Brusselse wet op het dierenwelzijn.

Het geval dat u aanhaalde valt buiten die context en vereist een andere aanpak. Voor particulieren zijn er geen plannen voor een individuele vergunning. De inspecteurs van Leefmilieu Brussel kunnen wel de gerechtelijke voorgeschiedenis opvragen van personen die professioneel verantwoordelijk zijn voor dieren.

De gewesten wisselen geen gegevens uit. U kunt een vraag daarover op de agenda laten zetten voor de volgende interministeriële conferentie Leefmilieu.

antécédents judiciaires de la personne responsable d'un animal dans le cadre de leurs missions.

Pour l'instant, aucune action n'est menée entre les Régions afin de faciliter l'échange de ce type d'information. Cependant, je vous propose d'inscrire le sujet à l'ordre du jour de la conférence interministérielle de l'Environnement de septembre prochain.

1113 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Je suis bien consciente que l'affaire Gingko ne relève pas des compétences de la Région bruxelloise. Mon intervention avait pour but de prévenir et d'empêcher qu'un cas similaire se produise ici.

- *L'incident est clos.*

1117 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1117 à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

1117 concernant l'expérimentation animale en Région bruxelloise.

1119 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- À l'occasion de la Journée mondiale des animaux de laboratoire du 24 avril, GAIA a diffusé des images issues d'une enquête menée dans un laboratoire britannique travaillant pour des clients de l'Union européenne. Ces images documentent des pratiques de tests de toxicité particulièrement lourdes comme l'immobilisation prolongée, l'exposition à des substances toxiques, le gavage forcé et la mise à mort en fin de protocole.

Ces pratiques concernent une grande diversité d'animaux : rats, lapins, chiens ou primates, soumis à des procédures invasives visant à déterminer les effets nocifs de substances chimiques, pharmaceutiques ou industrielles. Les doses administrées peuvent atteindre des niveaux très élevés, parfois sans lien direct avec l'exposition humaine réelle.

Au-delà de ces considérations éthiques, un nombre croissant de travaux scientifiques met en évidence les limites de ces modèles animaux en matière de transposition aux humains, tout en soulignant l'émergence de méthodes alternatives plus fiables, comme les organes sur puce ou les cultures cellulaires humaines.

Cette réalité concerne également la Belgique et plus spécifiquement la Région de Bruxelles-Capitale. En 2024, 92 animaux y ont été utilisés dans des tests de toxicité et d'innocuité considérés comme parmi les plus éprouvants. Plus largement, 52.714 expérimentations animales ont été recensées à Bruxelles sur la même période. Ces données ne reflètent par ailleurs qu'une partie de la réalité, certains animaux n'étant pas comptabilisés dans les statistiques.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- Ik weet dat de feiten buiten het gewest zijn gepleegd, maar ik wil vooral voorkomen dat een soortgelijk geval zich hier voordoet.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende dierproeven in het Brussels Gewest.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- Ter gelegenheid van de Werelddag voor Proefdieren gaf GAIA beelden vrij uit een Brits laboratorium dat ook klanten in de Europese Unie heeft. Daarop was te zien hoe dieren vastgebonden werden, blootgesteld werden aan toxicologische tests, gedwongen gevoederd werden en uiteindelijk werden afgemaakt.

Onder meer ratten, konijnen, honden en primaten worden onderworpen aan agressieve methoden om de schadelijke effecten van allerlei substanties te meten, vaak zonder enig verband met de daadwerkelijke blootstelling van de mens. Afgezien van ethische bezwaren bestaan er tegenwoordig betrouwbare alternatieven, zoals organen-op-chip en menselijke celculturen.

In 2024 werden in het Brussels Gewest 92 dieren gebruikt voor toxicologische tests van de zwaarste soort. Daarnaast waren er nog minstens 52.714 andere dierproeven. Dit schetst maar een deel van de werkelijke slachtoffers, want sommige dieren worden niet opgenomen in de statistieken.

Ondertussen verschuift de publieke opinie en is de overgrote meerderheid van de burgers voorstander van een geleidelijke afschaffing of zelfs een totaalverbod op dierproeven.

Parallèlement, l'opinion publique évolue fortement. Une majorité significative de citoyens se montre favorable à une réduction progressive, voire à une interdiction de l'expérimentation animale, ainsi qu'au renforcement des contrôles et au développement de méthodes alternatives.

1121 Comment évaluez-vous la situation de l'expérimentation animale en Région de Bruxelles-Capitale, tant en ce qui concerne l'ampleur des pratiques que le respect des exigences éthiques et scientifiques ?

La Région de Bruxelles-Capitale dispose-t-elle d'un plan stratégique visant à réduire le recours à l'expérimentation animale ? Dans le cas contraire, un tel plan est-il en cours d'élaboration ?

Disposez-vous d'une cartographie précise des établissements pratiquant l'expérimentation animale à Bruxelles et des types de recherches qui y sont menées ?

Quels partenariats sont développés avec les universités et les centres de recherche bruxellois pour accélérer le développement et la validation de méthodes alternatives ?

La Région soutient-elle activement la recherche en intelligence artificielle ou en biotechnologies substitutives dans ce domaine ?

Une coordination existe-t-elle avec les autres Régions afin d'éviter des effets de déplacement des pratiques ?

Enfin, un calendrier est-il en cours d'élaboration pour réduire progressivement le recours à l'expérimentation animale sur le territoire de notre Région ?

1123 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.** - Permettez-moi d'abord de partager l'émotion et les interrogations suscitées par les récentes images diffusées par GAIA. Même si les faits évoqués se sont déroulés dans un laboratoire britannique et ne concernent pas directement des établissements bruxellois, ils nous appellent à la vigilance quant au respect des règles encadrant l'expérimentation animale et au développement des méthodes alternatives.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'expérimentation animale est régie par un cadre réglementaire strict fondé sur une directive européenne et la règle des 3 R (remplacement, réduction, raffinement). Toute utilisation d'animaux doit être scientifiquement justifiée, faire l'objet d'une évaluation éthique préalable et privilégier les méthodes alternatives lorsqu'elles existent. La Région maintient un dialogue régulier à ce sujet et collabore avec les universités, les centres de recherche et les acteurs publics compétents, tant au niveau belge qu'au niveau européen.

En 2024, 52.714 utilisations d'animaux à des fins scientifiques ont été enregistrées en Région bruxelloise, dont 92 dans le cadre des tests de toxicité et de nocivité. Ces derniers ont été exclusivement réalisés sur des souris au sein du laboratoire

Hoe schat u de situatie met dierproeven in het Brussels Gewest in? Wordt het ethisch en wetenschappelijk kader gerespecteerd?

Beschikt het gewest over een strategisch plan om zo weinig mogelijk dierproeven toe te staan?

Welke instellingen houden dierproeven en voor welk type onderzoek?

Wordt er samengewerkt met universiteiten en onderzoeksinstellingen om diervrije alternatieven te ontwikkelen? Steunt het gewest actief het onderzoek naar AI-toepassingen en biotechnologie?

Is er overleg met de andere gewesten om te vermijden dat dierproeven zich simpelweg verplaatsen?

Wordt er gewerkt aan de geleidelijke uitbanning van dierproeven in het gewest?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans). - Ook ik was geschokt toen ik de beelden van GAIA zag. Het is duidelijk dat we waakzaam moeten blijven.

In het Brussels Gewest vallen dierproeven binnen een strikt regelgevend kader, gebaseerd op een Europese richtlijn en de regel van de 3V's: vervangen, verminderen en verfijnen. Elk gebruik van laboratoriumdieren moet wetenschappelijk onderbouwd worden, moet eerst een ethische evaluatie krijgen en moet vermeden worden als er een valabel alternatief bestaat. Het gewest onderhoudt daarover contact met de universiteiten, de onderzoeks- en de openbare instellingen op haar grondgebied.

In 2024 werden er in Brussel 52.714 laboratoriumdieren geregistreerd voor wetenschappelijke doeleinden, waarvan 92 voor toxicologische tests. Die 92 dieren waren muizen die werden ingezet in het nationaal referentielaboratorium voor botulisme van Sciensano.

De erkende instellingen krijgen regelmatig controle van Leefmilieu Brussel en moeten aantonen dat ze geen andere wetenschappelijk verantwoorde optie hebben.

national de référence pour le botulisme dans les échantillons alimentaires et aliments pour animaux.

Les établissements agréés sont soumis à des contrôles réguliers de Bruxelles Environnement et doivent démontrer l'absence d'option alternative scientifiquement validée avant toute utilisation d'animaux. Les projets sont systématiquement évalués par les commissions d'éthique, qui veillent à limiter le nombre d'animaux ainsi que leurs souffrances.

Par ailleurs, la Région soutient le développement de méthodes alternatives (modèles in vitro, organoïdes, approches numériques) par ses instruments de financement et participe à des initiatives, telles que Replace ou le Centre d'innovation pour les alternatives 3 R de la VUB.

1125 La Région privilégie donc une approche fondée sur l'application rigoureuse du cadre réglementaire existant et la mise en œuvre de la règle des 3 R.

À ce jour, les connaissances scientifiques ne permettent malheureusement pas d'envisager un remplacement complet de l'expérimentation animale dans l'ensemble des domaines concernés.

Dans ce contexte, la fixation d'un calendrier ne peut être envisagée tant qu'une méthode alternative fiable n'est pas disponible. Nous devons néanmoins tout mettre en œuvre dans les meilleurs délais pour limiter au maximum le recours à l'expérimentation animale.

1127 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Je pense que nous sommes tous d'accord sur les grands principes, mais il faut pouvoir accompagner cette mutation. Si l'abandon immédiat de toute forme d'expérimentation paraît tenir aujourd'hui d'un idéal peu réaliste, il faut à tout le moins encourager et encadrer strictement les expérimentations qui sont encore menées.

Ainsi, il serait intéressant de comparer les chiffres de 2024 que vous avez cités à ceux de l'année dernière, pour autant qu'ils soient disponibles. Ces chiffres, certes intermédiaires, nous permettraient effectivement de cerner le cadre et l'évolution en la matière. Vous soulignez sans surprise que les souris sont les principaux animaux utilisés en laboratoire. Je ne doute pas que Bruxelles Environnement soit attentif à la question, mais il me semble qu'il nous faut plus que jamais encourager les universités et centres de recherche à travailler à une transition vers d'autres modes d'expérimentation qui épargnent les animaux et, surtout, les méthodes les plus cruelles et invasives dénoncées par GAIA. Si la situation dénoncée a eu lieu en Grande-Bretagne, elle n'est certainement pas un cas unique. Je remercie l'administration bruxelloise d'y rester attentive.

- *L'incident est clos.*

1131 **QUESTION ORALE DE MME ARIANE DE LOBKOWICZ**

Daarnaast ondersteunt het gewest de ontwikkeling van dierproefvrije alternatieven en participeert het onder andere in het Innovation Centre 3Rs (IC-3Rs) van de VUB.

Op dit moment staat de wetenschap helaas nog niet ver genoeg om dierproeven helemaal te kunnen afschaffen. Dat kan pas als er voor elk onderzoek een valabel alternatief is. In de tussentijd blijven we ijveren voor zo weinig mogelijk dierproeven.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Een volledige uitbanning van dierproeven is misschien toekomstmuziek, maar de proeven die nog georganiseerd worden, moeten zo strikt mogelijk omkaderd worden. We moeten universiteiten en onderzoeksinstellingen aanmoedigen naar dierproefvrije alternatieven te zoeken.*

Het zou interessant zijn om de cijfers die u gaf uit 2024, te vergelijken met die van 2025. Zo zien we welke kant het uitgaat.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ARIANE DE LOBKOWICZ

1131 à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

1131 concernant le suivi des conférences interministérielles relatives au bien-être animal.

1133 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).** - Depuis la régionalisation de la matière, la conférence interministérielle du Bien-être animal est devenue un lieu de passage obligé pour tout dossier qui dépasse les frontières régionales.

On y parle de l'harmonisation des rétributions DogID et CatID, de la liste positive des reptiles, du label « Mieux pour les animaux », du règlement de transport, de la pododermatite des volailles, de la péritonite infectieuse féline, ou encore de l'agrément des élevages. Autant de sujets qui touchent directement les Bruxellois, leurs animaux, les refuges, les vétérinaires et les éleveurs actifs sur notre territoire.

En février, votre prédécesseur répondait à une de mes questions écrites que trois réunions s'étaient tenues en 2025, le 3 mars, le 19 mai et le 23 octobre ; qu'en 2026, une première réunion avait eu lieu le 26 janvier, qu'une deuxième était programmée le 9 février, et qu'au moins une autre réunion serait fixée dans le courant de l'année. Il reconnaissait également qu'aucun dispositif d'information proactive des parlements régionaux n'était prévu, les cabinets étant censés relayer l'information sur demande.

Plusieurs mois ont passé. Un nouveau gouvernement est entré en fonction. Vous avez repris ce portefeuille alors que plusieurs dossiers étaient en cours de maturation, dont certains avaient déjà fait l'objet d'un accord interrégional de principe, comme l'harmonisation des rétributions liées à l'enregistrement des chats et des chiens. Je souhaite donc faire le point, à la fois sur ce qui a été fait, sur ce qu'il reste à faire et sur la manière dont vous entendez porter la voix bruxelloise dans cette enceinte.

1135 La réunion du 9 février 2026 s'est-elle effectivement tenue et en avez-vous eu un retour, étant entrée en fonction après celle-ci ? Quels points ont été inscrits à son ordre du jour et quelles conclusions ont été tirées ?

Combien de réunions la conférence interministérielle a-t-elle tenues depuis le 9 février 2026, et à quelles dates précises ? Quels sujets y ont été abordés et quelles décisions communes, positions interrégionales coordonnées ou avancées réglementaires en sont issues ?

Avez-vous pris le relais sur l'harmonisation des montants des rétributions liées à l'enregistrement des chats et des chiens sur les plateformes DogID et CatID ? Dans l'affirmative, un calendrier précis a-t-il été arrêté ?

Où en sont les autres points discutés le 19 mai 2025, que j'ai cités plus tôt ? Certains de ces dossiers ont-ils donné lieu, depuis votre

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende de follow-up van de interministeriële conferenties over dierenwelzijn.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans). - De interministeriële conferentie (IMC) Dierenwelzijn bespreekt uiteenlopende onderwerpen die een weerslag hebben op de Brusselaars en hun dieren, de asielen, dierenartsen en kwekers. Uw voorganger meldde mij na een schriftelijke vraag dat er in 2025 drie vergaderingen waren en dat er in 2026 ook minstens drie zouden zijn, maar dat het parlement niet systematisch op de hoogte wordt gehouden van de besproken punten.

U hebt als nieuwe ministers de lopende dossiers overgenomen. Ik wil graag van u een stand van zaken horen.

Heeft de vergadering van 9 februari 2026 plaatsgevonden? Hoeveel vergaderingen zijn er sindsdien geweest? Wat werd er besproken en leverde dat formele beslissingen op?

Over de harmonisering van de kosten voor de registratie van katten en honden op de platformen DogID en CatID bestond al een principiële akkoord. Is daar een tijdschema voor?

Wanneer komt de IMC Dierenwelzijn nog bijeen in 2026? Welke zaken zult u daar verdedigen?

Zult u de commissie regelmatig informeren over de inhoud van de vergaderingen?

entrée en fonction, à des décisions formelles ou à des positions interrégionales coordonnées ?

Quel est le calendrier des réunions de la conférence interministérielle pour le reste de l'année 2026 ?

Quelles priorités entendez-vous défendre, en tant que ministre du Bien-être animal, lors des prochaines réunions ?

À défaut de publication proactive des travaux, est-il envisagé de transmettre systématiquement à la commission parlementaire compétente un compte rendu synthétique des réunions, à tout le moins pour les dossiers aboutissant à une position interrégionale ou à un accord de coopération ?

1137 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.-** La conférence interministérielle (CIM) du Bien-être animal est une instance importante dans le paysage institutionnel belge. Mon administration contribue activement à son bon fonctionnement. Cette année, la Région de Bruxelles-Capitale en assure d'ailleurs la présidence. En 2026, des réunions ont eu lieu le 9 février, le 13 mai et le 15 juin.

Un large éventail de sujets est abordé lors de ces échanges. Certains points sont traités à titre d'information et ne nécessitent pas de prise de décision, tandis que d'autres ne concernent que peu, voire pas du tout, la Région bruxelloise. Ces réunions permettent avant tout d'assurer une approche cohérente entre les entités fédérées, d'échanger les bonnes pratiques et, le cas échéant, de préparer des positions communes dans les dossiers nationaux et européens ayant des conséquences sur le bien-être animal.

La réunion du 13 mai 2026 a été principalement consacrée à la révision de la réglementation européenne relative à la protection des animaux pendant le transport. Les échanges ont porté sur plusieurs aspects de cette réforme, notamment les conditions de transport, la formation des acteurs concernés, les mécanismes de contrôle, les sanctions, ainsi que le champ d'application des futures règles. Les participants ont également abordé certaines questions liées aux exportations d'animaux vers les pays tiers et ont examiné plusieurs dossiers européens en cours nécessitant une concertation entre les différentes autorités compétentes.

La discussion sur la rétribution liée à l'enregistrement d'un chien ou d'un chat est toujours en cours. Aucun calendrier précis n'a encore été arrêté.

Concernant la demande relative au Centre antipoisons belge, il a été décidé qu'elle devait être abordée au niveau fédéral dans le cadre de la politique de santé, plutôt qu'au sein des entités fédérées dans le cadre du bien-être animal.

Lors de la dernière réunion, le 15 juin, nous avons décidé de créer un groupe de travail consacré à l'agrément des établissements pour animaux. Un processus législatif est en cours à ce sujet, tant en Région flamande qu'en Région wallonne. Il est dès lors

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- In 2026 kwam de interministeriële conferentie (IMC) Dierenwelzijn bijeen op 9 februari, 13 mei en 15 juni. Er kwamen heel wat onderwerpen aan bod, waarvan veel louter informatief of irrelevant voor het Brussels Gewest. Daarnaast worden er goede praktijken uitgewisseld en gemeenschappelijke standpunten uitgewerkt over nationale en Europese dossiers.

De vergadering van 13 mei ging vooral over de herziening van de Europese regelgeving over dierenvervoer. De besprekingen over de registratiekosten voor katten en honden is nog aan de gang. Ik kan u daarvoor geen tijdschema geven.

Op 15 juni beslisten we om een werkgroep op te richten over de erkenning van opvangcentra voor dieren. Zowel het Vlaams als het Waals Gewest werken aan wetgeving op dat vlak. We moeten dus toezien op voldoende coherentie. De gewesten buigen zich in het bijzonder over het lot van dieren die langere tijd in een asiel verblijven.

pertinent d'échanger nos analyses et nos intentions afin d'assurer une certaine cohérence.

1139 Les Régions se pencheront plus particulièrement sur les défis que représentent les animaux résidents de longue durée dans les refuges.

Il n'est malheureusement pas possible d'énumérer, dans le cadre de la présente commission, tous les points qui ont été passés en revue à la CIM du Bien-être animal depuis le début de l'année, mais je suis prête à vous en transmettre les ordres du jour détaillés dans le cadre d'une question écrite, si vous le souhaitez.

Une nouvelle réunion de la CIM est prévue le 24 septembre. D'autres seront certainement planifiées en cours d'année.

1141 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Des experts ont-ils été invités aux réunions du 13 mai et du 15 juin ?

1141 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.**- Seuls les cabinets et les administrations participent à ces réunions, mais des personnes externes contribuent souvent à la préparation des points à l'ordre du jour.

- *L'incident est clos.*

1149 **QUESTION ORALE DE MME ARIANE DE LOBKOWICZ**

1149 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,**

1149 **concernant l'abandon de chatons dans les déchetteries bruxelloises.**

1151 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- L'association Chats Errants de Forest et d'Uccle a été contactée en urgence par les employés d'une déchetterie. Après le déchargement d'un camion à benne, ceux-ci ont découvert deux chatons parmi les détrit. Blessés et en état de choc, les deux animaux ont été pris en charge et transférés en urgence chez le vétérinaire. L'un des deux se rétablit. Le pronostic reste très réservé quant à la possibilité de sauver la patte arrachée de l'autre chaton qui a les muscles à vif. Quand j'ai déposé cette question en avril, il se trouvait sous morphine, antibiotiques et anti-inflammatoires. Je ne sais pas ce qu'il en est aujourd'hui.

Ce cas n'est malheureusement pas isolé. Les refuges et associations actifs sur le terrain bruxellois constatent régulièrement l'abandon de portées entières, le plus souvent issues de chattes non stérilisées dont les propriétaires ne veulent ou ne peuvent assumer la descendance. Certains de ces abandons prennent la forme la plus brutale qui soit, à savoir le dépôt d'animaux vivants dans une poubelle ou dans un conteneur à

Ik kan onmogelijk alle onderwerpen overlopen die dit jaar in de IMC Dierenwelzijn aan bod kwamen, maar ik kan u de gedetailleerde agenda's bezorgen als u een schriftelijke vraag stelt. De volgende vergadering is gepland op 24 september en er volgen er zeker nog.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- Waren er experts aanwezig op de laatste twee vergaderingen?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- Experts bereiden vaak agendapunten voor, maar alleen medewerkers van de kabinetten en administraties nemen deel aan de vergaderingen van de IMC.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ARIANE DE LOBKOWICZ

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende het achterlaten van kittens in Brusselse containerparken.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- Ik wil de aandacht vestigen op een schrijnend geval waarbij twee katjes tussen het afval van een vuilniswagen zijn gevonden. Ze waren er erg aan toe; één katje is aan de beterhand, terwijl de toestand van het andere zeer zorgwekkend blijft door een afgerukte poot.

Dit incident is echter geen alleenstaand geval. Brusselse opvangcentra en verenigingen krijgen regelmatig te maken met achtergelaten jonge dieren, vaak omdat eigenaars het nageslacht van hun niet-gesteriliseerde katten niet willen of kunnen verzorgen. Sommige dieren worden zelfs levend bij het afval gegooid. Nochtans is het sinds 2018 verplicht om huiskatten te steriliseren, identificeren en registreren.

Hoeveel meldingen van achtergelaten katten zijn er de voorbije drie jaar bij Leefmilieu Brussel binnengekomen en hoeveel onderzoeken, processen-verbaal en sancties zijn er daaruit gevolgd? Hoeveel staat het met de naleving van de verplichtingen rond sterilisatie en registratie, de controles en de coördinatie tussen Leefmilieu Brussel, Net Brussel, de gemeenten, de

déchets ménagers, ce qui condamne l'animal à une mort lente et atrocement douloureuse.

Je rappelle que la stérilisation, l'identification et l'enregistrement des chats domestiques sont obligatoires depuis 2018 en Région de Bruxelles-Capitale.

Combien de signalements d'abandon de chats et chatons ont été portés à la connaissance de Bruxelles Environnement au cours des trois dernières années ? Quelle est la ventilation précise entre enquêtes ouvertes, procès-verbaux dressés et sanctions prononcées ?

Quelles sont les estimations disponibles du taux de conformité à l'obligation de stérilisation, d'identification et d'enregistrement des chats domestiques ? Quels dispositifs de contrôle ciblé sont mobilisés, notamment lors de consultations vétérinaires, à la suite de signalements citoyens ou lors de la prise en charge d'une portée par un refuge ?

Quelle coordination est établie entre Bruxelles Environnement, Bruxelles Propreté, les communes, les déchetteries régionales et communales ainsi que les refuges et associations agréées lorsqu'un animal vivant ou blessé est découvert dans un conteneur, dans un camion à benne ou sur la voie publique ? Un protocole formel encadre-t-il l'intervention de ces acteurs ou est-il à l'étude ?

Des campagnes de sensibilisation sont-elles en cours, en particulier à destination des propriétaires qui n'ont pas encore mis leur animal en conformité ?

Au-delà des sanctions individuelles, une stratégie globale a-t-elle été développée pour faire reculer le phénomène de l'abandon de portées de chatons en Région bruxelloise ?

1153 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.**- Je partage votre préoccupation face aux situations d'abandon et de maltraitance animale que vous évoquez, qui sont totalement inacceptables. Adopter un chat doit être une décision mûrement réfléchie. Tout propriétaire ou futur propriétaire d'un animal de compagnie doit être conscient des responsabilités qui lui incombent afin de garantir le bien-être de son compagnon tout au long de sa vie.

Je salue le travail réalisé par de nombreuses associations actives dans la Région qui assurent la prise en charge des chats abandonnés ou errants dans des conditions souvent difficiles. Elles contribuent notamment à leur stérilisation lorsqu'elle n'a pas encore été effectuée, à leur protection et à leur bien-être.

Bruxelles Environnement ne dispose pas de statistiques concernant le nombre de signalements d'abandon de chats et de chatons. Les animaux errants ou abandonnés relèvent de la responsabilité des administrations communales. De plus, la plupart des animaux n'étant pas identifiés, il est malheureusement impossible de retrouver leur propriétaire, s'il y en a un, et de dresser un procès-verbal avec une sanction à la clé.

containerparken en de opvangorganisaties wanneer gewonde of achtergelaten dieren worden gevonden?

Lopen er bewustmakingscampagnes voor eigenaars die voor hun huisdier nog het nodige moeten doen om wettelijk in orde te zijn? Bestaat er een bredere strategie om het achterlaten van katjes structureel terug te dringen?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- Een kat in huis halen dient een weloverwogen beslissing te zijn en eigenaars moeten zich bewust zijn van de verantwoordelijkheid die ermee gepaard gaat.

Ik wil het werk benadrukken van de vele verenigingen die zich ontfemen over achtergelaten en zwervkatten, vaak onder moeilijke omstandigheden. Leefmilieu Brussel heeft echter geen cijfers over het aantal meldingen van achtergelaten katten of over de naleving van de sterilisatieplicht. Omdat veel dieren niet geïdentificeerd zijn, is het vaak onmogelijk om eigenaars op te sporen en sancties op te leggen.

Na een melding voeren dierenartsinspecteurs controles uit om na te gaan of de katten gesteriliseerd zijn en kunnen eigenaars bij een overtreding een sanctie oplopen. Wanneer er voldoende bewijs is om een moedwillig achtergelaten nestje aan een eigenaar te koppelen, kunnen Leefmilieu Brussel of de politie een proces-verbaal opstellen.

In juni werd opnieuw een bewustmakingscampagne op gang getrap rond het achterlaten van huisdieren tijdens de

De même, Bruxelles Environnement ne dispose pas de données relatives au taux de conformité à l'obligation de stérilisation.

À la suite d'un signalement, des visites sont réalisées par nos inspecteurs vétérinaires afin de vérifier si les chats sont stérilisés et de sanctionner le propriétaire en cas de défaut de mise en conformité. Lors de la prise en charge d'une portée par un refuge, si le propriétaire qui a volontairement abandonné ses animaux est connu et si les éléments à charge sont suffisants, Bruxelles Environnement ou les services de police peuvent dresser un procès-verbal à son encontre.

Une campagne de sensibilisation sur l'abandon des animaux de compagnie pendant les grandes vacances et sur la stérilisation des chats a été réactivée au mois de juin sur les réseaux sociaux. Nous savons tous que le risque d'abandon de chats et de chiens est particulièrement élevé pendant cette période.

Je suis consciente de l'importance de la stérilisation des chats et de la nécessité de lutter contre l'abandon de portées de chatons en Région de Bruxelles-Capitale. Le défi est de taille et s'inscrit dans un enjeu de société plus général : considérer les animaux non pas comme des cadeaux dont on peut se lasser, mais bien comme des êtres vivants avec des besoins spécifiques.

1155 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Il est quand même regrettable que la Région ne coordonne pas les chiffres des communes. Cela permettrait de mettre en place une stratégie globale et cohérente.

Je me doute que la question des chats errants est assez compliquée à traiter, vu le partage des compétences entre les ministres concernant les chats domestiques et les chats sauvages.

- *L'incident est clos.*

1159 **QUESTION ORALE DE MME ANGELINA CHAN**

1159 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,**

1159 **concernant l'encadrement des pratiques d'ostéopathie animale à Bruxelles.**

1161 **Mme Angelina Chan (MR).**- La déclaration de politique régionale place la simplification administrative et la clarification des responsabilités au cœur de l'action gouvernementale. C'est dans cet esprit que je souhaite attirer votre attention sur une situation préoccupante qui touche directement au bien-être animal : l'absence totale d'encadrement de la profession d'ostéopathe animalier en Région bruxelloise.

L'ostéopathie animale connaît un essor considérable auprès des Bruxellois soucieux de la santé de leurs compagnons. Toutefois,

zomervakantie en het belang van sterilisatie. Ik ben ervan overtuigd dat we het probleem van achtergelaten katjes kunnen verminderen als deel van een bredere maatschappelijke uitdaging: dieren moeten worden beschouwd als levende wezens met specifieke behoeften, niet als geschenken die men later kan weggooien.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- *Het is jammer dat het gewest de cijfers van de gemeenten niet centraliseert, wat de weg zou openen naar een samenhangende strategie.*

Het betreft ook een complexe materie, aangezien er verschillende ministers bevoegd zijn voor huiskatten en wilde katten.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANGELINA CHAN

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende de regulering van osteopathie op dieren in Brussel.

Mevrouw Angelina Chan (MR) *(in het Frans).*- *Dierenosteopathie zit in de lift, maar het ontbreekt het gewest aan de nodige wettelijke omkadering. Daardoor zien we dat er zowel osteopaten actief zijn die gespecialiseerde cursussen hebben gevolgd als personen die na enkele online lesuren aan de slag gaan.*

Daardoor staan dieren bloot aan mogelijk gevaarlijke behandelingen door personen zonder verifieerbare competentie,

cette pratique évolue dans un vide juridique total qui engendre une situation inacceptable sur le terrain. On observe aujourd'hui une cohabitation entre des praticiens ayant suivi des cursus rigoureux de plusieurs années dans des écoles spécialisées, et des individus s'improvisant ostéopathes après quelques heures de formation en ligne ou des stages de très courte durée.

Cette disparité pose un double problème : d'une part, elle expose directement les animaux à des manipulations potentiellement dangereuses réalisées par des personnes sans compétence vérifiable ; d'autre part, elle crée une concurrence déloyale manifeste envers les professionnels sérieux qui investissent dans une formation qualifiante.

Je suis consciente du fait que la réglementation de la médecine vétérinaire relève principalement de l'État fédéral. Néanmoins, la Région dispose de compétences propres en matière de bien-être animal, notamment pour prévenir les atteintes à l'intégrité physique des animaux et organiser les contrôles nécessaires.

Reconnaissez-vous l'existence d'un flou juridique entourant la pratique de l'ostéopathie animale ? Travaillez-vous à l'élaboration d'un cadre réglementaire spécifique permettant de distinguer l'exercice légal de cette pratique ?

Avez-vous entrepris une concertation avec le SPF Santé publique, compétent pour l'exercice de la médecine vétérinaire, afin de clarifier le cadre applicable à l'ostéopathie animale ?

Collaborez-vous avec le ministre de l'Emploi, M. Hublet, pour étudier la possibilité de créer un label de qualité ou un système régional de certification ? L'objectif serait de permettre aux Bruxellois d'identifier facilement les praticiens disposant d'une formation qualifiante, en concertation avec les acteurs sérieux du secteur.

Les outils dont dispose le département du bien-être animal de Bruxelles Environnement pour identifier et contrôler les personnes exerçant l'ostéopathie animale sans formation adéquate sont-ils suffisants pour prévenir les abus et protéger efficacement les animaux contre des pratiques dangereuses ?

Dispose-t-il du pouvoir de dresser des procès-verbaux en cas d'exercice dangereux ou abusif de soins animaliers, notamment lorsque ces actes sont réalisés par des personnes dépourvues de qualification vérifiable ? Dans l'affirmative, combien de constats ont-ils été établis ces cinq dernières années ? Dans le cas contraire, une réflexion sur le renforcement de ses prérogatives est-elle en cours ?

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Contrairement à la pratique vétérinaire, l'ostéopathie animale n'est pas encadrée et l'accès à la profession n'est pas réglementé. L'encadrement de cette profession relève non pas du département Bien-être animal de Bruxelles Environnement, mais bien du SPF Santé publique.

Cependant, dans l'exercice de ses compétences, Bruxelles Environnement est habilité à constater les maltraitements

maar ontstaat er ook oneerlijke concurrentie tegenover professionals die in een opleiding hebben geïnvesteerd.

Dierengeneeskunde is een federale bevoegdheid, maar het gewest is bevoegd voor dierenwelzijn en kan controles uitvoeren.

Erkent u dat er juridische onduidelijkheid bestaat over dierenosteopathie? Werkt u aan een wettelijk kader? Overlegde u daarover met de FOD Volksgezondheid?

Werkt u samen met minister van Werk Hublet over een kwaliteitslabel of certificering?

Beschikt Leefmilieu Brussel over voldoende instrumenten om dieren te beschermen tegen gevaarlijke behandelingen door onvoldoende opgeleide osteopaten? Kan het agentschap een proces-verbaal opstellen wanneer er sprake is van gevaar of dierenmisbruik? Zo ja, hoeveel vaststellingen deed het de voorbije vijf jaar? Zo niet, overweegt u om Leefmilieu Brussel die bevoegdheid toe te kennen?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- *Er bestaat geen wettelijk kader voor dierenosteopathie en de toegang tot het beroep is niet gereguleerd. Het is aan de FOD Volksgezondheid om die leemte op te vullen.*

Leefmilieu Brussel kan wel dieren mishandeling vaststellen en een proces-verbaal opmaken als de feiten bewezen zijn. Er werd nog geen enkel geval van mishandeling door een osteopaat

commises sur un animal, peu importe qui les commet, au titre d'infraction à l'article 1er de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux. Cet article reconnaît l'animal comme un être vivant doué de sensibilité, de propres intérêts et d'une propre dignité, qui bénéficie d'une protection particulière. Il repose sur le principe selon lequel aucune atteinte ne peut être portée à l'intégrité ou au bien-être d'un animal sans motif légitime ou nécessité impérieuse. Un procès-verbal pourrait donc être dressé sur cette base si des faits de maltraitance sont avérés.

Actuellement, aucun constat n'a été établi pour des maltraitances occasionnées par des ostéopathes. Aucune plainte n'a été introduite à ce sujet auprès de Bruxelles Environnement. Si des plaintes survenaient, elles seraient suivies avec attention par l'administration et les inspecteurs.

1165 **Mme Angelina Chan (MR).**- J'entends bien que l'exercice de la médecine vétérinaire relève du niveau fédéral. Je n'ai pas interrogé le gouvernement sur le statut vétérinaire, mais plutôt sur les leviers régionaux existants en matière de bien-être animal. J'ai donc volontairement posé la question sous cet angle, car il existe bien, au sein de Bruxelles Environnement, un dispositif régional de contrôle du bien-être animal : des agents y sont chargés de la surveillance et peuvent constater certaines infractions.

Je me demandais donc si ces outils sont adaptés pour repérer et traiter des pratiques potentiellement dangereuses pour les animaux. Le problème, bien réel, concerne en effet tant les praticiens sérieux qui ont investi dans une formation qualifiante et qui voient leur métier décrédibilisé que les propriétaires d'animaux qui ne veulent pas confier leur compagnon à des personnes insuffisamment formées, voire à des charlatans.

1167 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.**- L'encadrement de la profession d'ostéopathe animalier, avec la détermination de critères de qualité pour permettre au citoyen de s'adresser à un praticien reconnu disposant d'un label ou d'une formation adéquate, relève du niveau fédéral, et plus précisément du SPF Santé publique.

En revanche, les abus, les cas de maltraitance ou les pratiques réalisées par des charlatans qui nuisent au bien-être animal sont de compétence régionale. Un procès-verbal peut être dressé, mais il faut qu'une plainte soit déposée auprès de Bruxelles Environnement et que les faits soient avérés. Si c'est le cas, Bruxelles Environnement dispose des outils nécessaires pour intervenir.

- *L'incident est clos.*

1171 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. MATHIAS VANDEN BORRE**

1171 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité,**

vastgesteld en er zijn evenmin klachten ingediend. Mocht dat toch gebeuren, dan zal Leefmilieu Brussel die nauwgezet onderzoeken.

Mevrouw Angelina Chan (MR) (in het Frans).- Over welke instrumenten beschikt het gewest binnen zijn bevoegdheid inzake dierenwelzijn? Leefmilieu Brussel kan toezicht houden en inbreuken vaststellen, maar beschikt het ook over de gepaste middelen?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- De omkadering van het beroep van dierenosteopaat valt onder de bevoegdheid van de FOD Volksgezondheid. Misbruik, mishandeling of voor dieren schadelijke praktijken vallen daarentegen wel onder de bevoegdheid van het gewest. Leefmilieu Brussel kan een proces-verbaal opstellen als er een klacht wordt ingediend en de feiten bewezen zijn. Het agentschap beschikt dus over de nodige middelen om in te grijpen.

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER MATHIAS VANDEN BORRE

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor

des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

¹¹⁷¹ **concernant l'abattage sans étourdissement à Bruxelles et l'arrêt de la Cour constitutionnelle.**

¹¹⁷³ **M. Mathias Vanden Borre (N-VA)** *(en néerlandais).*- Le 16 avril 2026, la Cour constitutionnelle a rejeté un nouveau recours en annulation formé contre la réglementation flamande interdisant l'abattage sans étourdissement. Cette décision s'inscrit dans la droite ligne de ses arrêts antérieurs, mais aussi de ceux de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme, selon lesquels une telle interdiction ne constitue ni une violation de la liberté de religion ni une discrimination.

Malgré ce consensus, Bruxelles reste à la traîne, les Régions flamande et wallonne ayant déjà instauré cette interdiction en 2019. Or, il existe un consensus scientifique sur le fait que ce type d'abattage provoque une douleur intense et prolongée.

Il est dès lors est regrettable qu'une proposition d'ordonnance visant à inscrire l'interdiction de l'abattage sans étourdissement dans le code bruxellois du bien-être animal ait une nouvelle fois été reportée et bloquée en commission.

Pourquoi l'accord de gouvernement ne prévoit-il aucune mesure supplémentaire en matière de bien-être animal ?

Quelles mesures comptez-vous prendre pour remettre le code bruxellois du bien-être animal à l'ordre du jour parlementaire ?

¹¹⁷⁵ **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Nous débattons une fois de plus au sein de ce Parlement d'un sujet sur lequel tout a pourtant déjà été dit et tranché. Mon groupe est attaché au bien-

Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende het onverdoofd slachten in Brussel en de uitspraak van het Grondwettelijk Hof.

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Het Grondwettelijk Hof heeft op 16 april 2026 een nieuw vernietigingsberoep tegen de Vlaamse regelgeving inzake de verplichte voorafgaande verdoving bij het slachten volledig verworpen. Het hof bevestigt dat dergelijke maatregelen een legitiem doel nastreven met betrekking tot dierenwelzijn en geen onevenredige inbreuk vormen op de godsdienstvrijheid. Bovendien wijst het hof er nogmaals op dat er verdovingsmethoden bestaan die binnen het wettelijke kader kunnen worden toegepast, zoals elektronarcose.

Eerdere arresten van het Grondwettelijk Hof, het Hof van Justitie van de Europese Unie en het Europees Hof voor de Rechten van de Mens bevestigen die rechtspraak, waarbij wordt gesteld dat een dergelijk verbod geen schending van de godsdienstvrijheid of discriminatie vormt.

Ondanks die juridische consensus blijft Brussel achter. Het Vlaams en het Waals Gewest hebben al in 2019 een verbod op onverdoofd slachten ingevoerd, terwijl in het Brussels Gewest enkel thuisvlachtelingen verboden zijn en het slachten zonder verdoving in erkende installaties nog steeds is toegestaan. Uit recente cijfers blijkt dat in 2025 in Brussel 31.787 dieren werden geslacht zonder voorafgaande verdoving.

Dit is geen ideologisch debat. Er bestaat immers een wetenschappelijke consensus over het feit dat onverdoofd slachten ernstige en langdurige pijn veroorzaakt, met in sommige gevallen tot 14 minuten ernstig lijden.

Tegen die achtergrond is het betreurenswaardig dat een voorstel van ordonnantie tot opname van een verbod op onverdoofd slachten in de Brusselse codex dierenwelzijn opnieuw werd uitgesteld en geblokkeerd in commissie. Daarom vraag ik me af welke stappen u, als minister van Dierenwelzijn, zult zetten.

Waarom werd in het regeerakkoord geen specifieke bepaling opgenomen met betrekking tot bijkomende maatregelen inzake dierenwelzijn? Het thema staat zelfs nergens vermeld in het regeerakkoord.

Welke stappen zult u zetten om de Brusselse codex dierenwelzijn opnieuw op de parlementaire agenda te plaatsen?

Hoe evalueert u de recente rechtspraak van het Grondwettelijk Hof, waarin opnieuw wordt bevestigd dat het opleggen van voorafgaande verdoving een proportionele en legitieme maatregel is met betrekking tot dierenwelzijn?

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- Eigenlijk is alles al gezegd over dit onderwerp. Juridisch gezien is de situatie duidelijk. Zowel het Grondwettelijk Hof als het

être animal et considère que l'abattage sans étourdissement y porte profondément atteinte. Il ne s'agit pas d'une posture de circonstance, mais d'une ligne constante.

Sur le plan juridique, les choses sont claires. Le 16 avril 2026, la Cour constitutionnelle a rejeté dans son intégralité un nouveau recours contre l'obligation d'étourdissement préalable à l'abattage. Elle a jugé que cette obligation poursuit un objectif légitime de bien-être animal et qu'elle ne porte pas une atteinte disproportionnée aux libertés. J'insiste sur l'adjectif « nouveau » : ce n'est pas un arrêt isolé, mais une confirmation de plus. La Cour de justice de l'Union européenne s'est prononcée en ce sens en 2020, la Cour constitutionnelle a validé l'interdiction de l'abattage sans étourdissement en 2021, et la Cour européenne des droits de l'homme s'inscrit dans la même ligne. Trois juridictions, plusieurs années : une seule et même conclusion. Sur le terrain du droit, il n'y a donc plus de débat.

Au niveau scientifique, la Fédération des vétérinaires d'Europe juge inacceptable, en toutes circonstances, d'abattre un animal avant qu'il ne soit étourdi. C'est là, Madame la Ministre, que je me tourne vers vous, car le bien-être animal n'est pas un sujet orphelin. Il mérite un cap clair et, surtout, profondément honnête.

Votre cabinet ou votre administration ont-ils réalisé une analyse juridique de l'arrêt du 16 avril 2026 ? Quelle est-elle ?

Au sein de votre cabinet, disposez-vous de collaborateurs dédiés au bien-être animal et faites-vous appel à des experts ou à des vétérinaires pour vous conseiller sur cette matière ?

Enfin, depuis votre entrée en fonction, quelles réalisations votre cabinet peut-il documenter en matière de bien-être animal ?

¹¹⁷⁷ **Mme Lotte Stoops (Groen) (en néerlandais).** - *Pour Groen, une société se juge à la manière dont elle traite ce qu'elle a de plus précieux, et notamment les animaux.*

La jurisprudence de plusieurs cours de justice confirme la position que nous continuons d'adopter sans ambiguïté, à savoir que l'obligation d'un étourdissement préalable constitue une mesure proportionnée et légitime visant à préserver le bien-être et les droits des animaux.

Le débat sur l'abattage sans étourdissement incite en outre la Région à remplacer la législation vieille de 40 ans par une proposition ambitieuse et largement soutenue qui améliorera la vie de tous les animaux à Bruxelles.

Europees Hof van Justitie en het Europees Hof voor de Rechten van de Mens zijn van oordeel dat verplichte verdoving voor het slachten een legitiem doel inzake dierenwelzijn nastreeft en geen onevenredige inbreuk op de vrijheden vormt.

Vanuit wetenschappelijk oogpunt acht de Europese dierenartsenfederatie het onder alle omstandigheden onaanvaardbaar om een dier te slachten voordat het is verdoofd.

Heeft uw kabinet of administratie een juridische analyse gemaakt van het nieuwe arrest van het Grondwettelijk Hof van 16 april 2026?

Heeft uw kabinet medewerkers in dienst die zich bezighouden met dierenwelzijn? Doet u een beroep op deskundigen of dierenartsen om u te adviseren?

Welke resultaten kunt u op het gebied van dierenwelzijn voorleggen?

Mevrouw Lotte Stoops (Groen). - Bij Groen staan dierenrechten bovenaan de agenda. De minister van Dierenwelzijn behoort nu zelfs tot onze partij.

De bevoegdheid zou als 'dierenrechten' geherformuleerd kunnen worden. Onze visie is immers dat een samenleving wordt beoordeeld op de manier waarop ze omgaat met haar meest kwetsbare goed, of het nu gaat om schone lucht, mensenrechten of dieren die geen stem hebben.

Eerdere arresten van het Grondwettelijk Hof, het Hof van Justitie van de Europese Unie en het Europees Hof voor de Rechten van de Mens bevestigen in hun rechtspraak het standpunt dat wij ondubbelzinnig blijven innemen, namelijk dat het opleggen van voorafgaande verdoving een proportionele en legitieme maatregel is om dierenwelzijn en -rechten te vrijwaren.

De discussie rond onverdoofd slachten spoort het gewest daarenboven aan om de 40 jaar oude wetgeving te vervangen door een ambitieus en breedgedragen voorstel dat het leven van alle dieren in Brussel verbetert, van de muizen in de laboratoria tot de dieren waarvoor de collega's hier in de commissie strijden.

1179 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).** - Il me paraît fondamental de toujours traiter la question du bien-être animal en partant de l'intérêt de l'animal des points de vue scientifique et juridique. Cela a été rappelé par la plupart d'entre nous.

Le consensus scientifique existe : un animal étourdi souffre moins, c'est une évidence. La question ne se discute plus, malgré la volonté de certains.

D'un point de vue juridique, nous avons l'aval d'à peu près tout le monde, notamment de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme. Tous nous confirment que l'abattage sans étourdissement peut être interdit, comme cela a d'ailleurs été fait en Région flamande et en Région wallonne - par les mêmes partis présents en Région de Bruxelles-Capitale.

À Bruxelles, il semble plus compliqué de faire bouger les lignes. Impossible de ne fût-ce que tenir un débat démocratique sur la question. C'est purement scandaleux. Seul le groupe DéFI a jadis proposé cette discussion dans notre enceinte. La plupart d'entre vous s'en souviendront, cela a été un fiasco total. Le débat a été très houleux et nous avons perdu à quelques voix près. La démocratie a parlé. Néanmoins, nous avons réussi à mettre le sujet à l'ordre du jour.

Je remercie M. Vanden Borre d'avoir remis la question au programme. C'est avant tout un scandale pour le bien-être animal, nous savons tous pourquoi. Mais c'est aussi un scandale démocratique, car la majorité actuelle, à savoir les groupes PS, MR et Les Engagés, refusent d'avoir ce débat en commission.

1181 D'ailleurs, vous refusez tous les débats. Nous ne parvenons pas à discuter de certaines propositions déposées parfois depuis plus d'un an. Le code bruxellois du bien-être animal a été redéposé il y a plus d'un an et demi, et est toujours bloqué. On nous oppose maintes excuses pour ne pas l'inscrire à l'ordre des travaux.

Que l'on ait des positions divergentes relève de la démocratie, mais refuser un débat est inacceptable. Ce qui me désole, c'est que tous les députés présents ici sont, je pense, favorables au sujet. Je ne remets pas en cause leur sincérité, mais je regrette l'absence des députés des autres partis. Comme par hasard, aucun membre du PS, du PTB et de la Team Fouad Ahidar n'est avec nous.

En tant que ministre, ne pouvez-vous pas forcer le débat ? Pouvons-nous introduire un nouveau texte en vue de le relancer ? Ne pourriez-vous déposer vous-même une proposition, si tout ce qui est déposé par l'opposition est systématiquement bloqué ? Ayez le courage de faire ce que nous avons fait il y a quelques

Ik hoop dat dezelfde collega's de dieren die nog dagelijks in Brussel geslacht worden dezelfde bescherming willen geven.

Ik ben benieuwd om te horen hoe de nieuwe regering reageert op het zeer recente vernietigingsberoep van het Grondwettelijk Hof van 16 april.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans). - Het welzijn van het dier moet altijd vooropstaan. Er is wetenschappelijke consensus dat een verdoofd dier minder lijdt. Daarover valt niet meer te discussiëren, ook al willen sommigen dat toch nog doen.

Vanuit juridisch oogpunt hebben we de steun van vrijwel alle rechtsinstanties, waaronder het Europees Hof van Justitie en het Europees Hof voor de Rechten van de Mens. Ze bevestigen allemaal dat slachten zonder verdoving kan worden verboden, zoals in Vlaanderen en Wallonië is gebeurd.

In Brussel lijkt het ingewikkelder om verandering teweeg te brengen. Ik dank de heer Vanden Borre dat hij de kwestie opnieuw op de agenda zet. Dit is niet alleen een schandaal op het vlak van dierenwelzijn, maar ook een democratisch schandaal, want de huidige meerderheid PS-MR-Les Engagés weigert het debat in de commissie te voeren.

Het ontwerp van wetboek voor dierenwelzijn werd meer dan anderhalf jaar geleden opnieuw ingediend en er worden talloze excuses aangevoerd om het niet op de agenda te zetten. Dat we uiteenlopende standpunten hebben, hoort bij de democratie, maar het weigeren van een debat is onaanvaardbaar. Heel toevallig is geen enkel lid van de PS, de PTB of Team Fouad Ahidar nu aanwezig.

Kunt u als minister het debat niet afdwingen? Kunt u zelf geen tekst indienen als alle voorstellen van de oppositie stelselmatig worden geblokkeerd?

Misschien kunnen de petitie van de burgers na het reces voor beweging zorgen. Hoe dan ook zullen we met u samenwerken om dit dossier vooruit te helpen.

années, alors que nous étions dans la majorité : malgré le blocage d'un partenaire, à savoir le Parti socialiste, nous avons déposé un texte, qui avait permis d'avancer.

Je sais que les citoyens se mobilisent également par des pétitions, qui feront - je l'espère - bouger les choses à la rentrée. En tout cas, nous travaillerons en bonne intelligence avec vous pour faire progresser ce dossier, tant pour la démocratie que pour le bien-être des animaux.

1183 **Mme Elke Van den Brandt, ministre** (en néerlandais).- *Je soutiens totalement le projet de code bruxellois du bien-être animal, destiné à renforcer le bien-être des animaux à Bruxelles.*

1185 (poursuivant en français)

Il ne s'agit pas de refaire le travail qui a déjà été fait, mais de voter sur ce texte au Parlement. Je n'ai donc pas l'intention de retravailler le texte et d'en déposer une nouvelle mouture. Si des amendements doivent y être apportés, nous le ferons, mais je pense que le fruit de notre travail est mûr et que le texte est prêt.

1187 (poursuivant en néerlandais)

Le projet de texte a été transmis au Parlement et il n'appartient pas à un ministre de déterminer le fonctionnement d'une commission.

Le seul abattoir de Bruxelles fermera ses portes en 2028 et la pratique de l'abattage sans étourdissement prendra donc fin à Bruxelles. Cela ne signifie pas pour autant qu'un vote sur la question ne sera plus nécessaire, compte tenu de la valeur symbolique du dossier.

En attendant l'adoption du code, je m'attellerai à réaliser les mesures qui peuvent être appliquées indépendamment de l'adoption formelle du projet, qui ne bute que sur une disposition spécifique, le reste du code bénéficiant d'un large soutien.

1189 (poursuivant en français)

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister.- Het ontwerp van Brussels wetboek voor dierenwelzijn is een belangrijk dossier, aangezien het de hele reeks maatregelen bevat die het dierenwelzijn in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest verder kunnen en zullen versterken. Er is hard aan gewerkt en het heeft nog altijd mijn volle steun.

(verder in het Frans)

Ik zal dus geen nieuwe tekst indienen. Als er amendementen moeten worden aangebracht, zullen we dat doen, maar het is niet de bedoeling om al dat werk over te doen.

(verder in het Nederlands)

De ontwerptekst is aan het parlement overgemaakt. U vraagt me wat ik als minister kan doen om een stemming af te dwingen. Conform de scheiding der machten is het niet aan een minister om de werking van een commissie te bepalen. Over mijn persoonlijke mening bestaat weinig twijfel; die is geen groot geheim.

Het enige slachthuis in Brussel zal in 2028 de deuren sluiten. Vandaag zijn er geen vergunningsaanvragen voor een nieuw slachthuis en niets wijst erop dat er zich kandidaat-uitbaters zullen aandienen wegens de financiële onzekerheid die zo'n operatie met zich meebrengt. Vanaf 2028 zal de praktijk van het onverdoofd slachten in Brussel dus stoppen. Dat betekent niet dat er in de toekomst geen stemming over de kwestie nodig zou zijn, zeker gezien de enorme symbolische waarde die het dossier intussen gekregen heeft.

In afwachting van de goedkeuring van de codex zal ik maximaal werk maken van maatregelen die al kunnen worden uitgevoerd. Het ontwerp bevat immers heel veel bepalingen die, los van de formele goedkeuring, kunnen bijdragen aan een beter dierenwelzijn. Ik heb de administratie dan ook gevraagd om na te gaan welke stappen we nu al kunnen zetten. We weten allemaal dat de discussie rond een specifieke bepaling draait en dat de rest van het wetboek een breed draagvlak geniet.

(verder in het Frans)

Uiteraard hebben we de jurisprudentie van het Grondwettelijk Hof geanalyseerd.

La question a été posée de savoir si nous avons analysé la jurisprudence de la Cour constitutionnelle : évidemment, c'est crucial.

1191 (poursuivant en néerlandais)

Selon la Cour constitutionnelle, une interdiction de l'abattage sans étourdissement peut être instaurée pour l'abattage rituel. Associée à la possibilité d'un étourdissement réversible, elle offre un juste équilibre entre la liberté de religion et le bien-être animal.

1193 (poursuivant en français)

Je ne peux pas vous en dire beaucoup plus. Le code maintient une série de mesures attendues de longue date, ce qui est très bénéfique pour le travail sur le bien-être animal. Je tiens aussi à saluer l'important travail de préparation de mon prédécesseur qui a mené à l'élaboration d'un texte prêt à entrer en vigueur en Région bruxelloise.

1195 **M. Mathias Vanden Borre (N-VA)** (en néerlandais).- *Le problème, c'est que la majorité fait tout pour ne pas examiner le code proposé en commission. Les règles démocratiques sont détournées pour éviter le débat. Certains partis qui proclament l'importance du bien-être animal travaillent à empêcher l'inscription du texte à l'ordre du jour. Pouvez-vous rester cohérents ? Mme Stoops a quitté la salle avant le vote. Elle sait que chaque voix compte pour que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour.*

Madame la Ministre, vous prenez le Parlement en otage alors qu'une majorité alternative, composée de partis désireux de mener le débat, est possible.

1197 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR)**.- Je trouve dommage que la commission ait attendu la fin de l'année pour aborder la compétence du bien-être animal. Je tiens à rappeler qu'il avait été proposé de mener plus d'auditions et de recherches sur le sujet. J'espère donc que ce volet va rapidement se développer.

J'ai encore une question subsidiaire : quels sont vos plans pour les prochains mois ?

(verder in het Nederlands)

Volgens het Grondwettelijk Hof kan ook voor ritueel slachten een verbod op onverdoofd slachten ingevoerd worden. Het oordeelt dat zo'n verbod, gekoppeld aan de mogelijkheid tot omkeerbare verdoving, een goed evenwicht is tussen godsdienstvrijheid en dierenwelzijn en zowel juridische als wetenschappelijke duidelijkheid verschaft. Persoonlijk vind ik dat de politieke beleidsverantwoordelijken een advies van het Grondwettelijk Hof ernstig moeten nemen, ongeacht hun persoonlijke standpunt.

(verder in het Frans)

De wet bevat een reeks langverwachte maatregelen om het dierenwelzijn te verbeteren. Dankzij het voorbereidend werk van mijn voorganger beschikken we over een tekst die klaar is om in werking te treden.

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Uw antwoord leert ons niets nieuws. We weten dat de codex op de agenda staat; de collega's hadden daar al naar verwezen. Het probleem is dat het wetboek nog steeds niet in de commissie besproken kan worden. Deze meerderheid gebruikt de meest wilde vertragsmanoeuvres om de codex simpelweg niet op de agenda van de commissie te plaatsen. De democratische regels worden misbruikt om het debat niet te voeren.

Sommige partijen pretenderen hoge principes, verkondigen hoe belangrijk dierenwelzijn wel is en hoe dringend het verbod er moet komen, maar tegelijk helpen ze actief mee om de tekst niet op de agenda te plaatsen. Kunt u consistent blijven? Mevrouw Stoops heeft de zaal verlaten voor de stemming. Ze weet dat elke stem telt om deze tekst op de agenda geplaatst te krijgen.

Mevrouw de minister, u gijzelt het parlement. Vergeet niet dat een alternatieve meerderheid van partijen die het debat wel willen voeren, mogelijk is. Deze meerderheid speelt vals door het debat te verhinderen en toont geen politieke moed. Ik vond de manier waarop het debat tijdens de vorige zittingsperiode is verlopen een dieptepunt van de Brusselse democratie. Vandaag merk ik dat we nog dieper kunnen zinken.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- *Ik vind het jammer dat het thema dierenwelzijn nu pas aan bod komt.*

Welke zaken zult u de komende maanden aanpakken?

1199 **Mme Lotte Stoops (Groen)** (en néerlandais).- *Notre position est claire, Monsieur Vanden Borre : Groen votera toujours à l'unanimité en faveur du bien-être animal.*

1201 **M. Jonathan de Patoul (DéFI)**.- Je rappelle que juste avant la constitution de l'actuel gouvernement, la commission avait décidé de procéder à des auditions sur le bien-être animal et d'avancer sur le projet de code du bien-être animal. Une fois le nouveau gouvernement en place, plus rien n'a été fait.

Certes, l'abattoir fermera en 2028. Nous avons d'ailleurs toujours proposé d'interdire l'abattage sans étourdissement à partir de cette date, justement pour laisser l'abattoir terminer son activité. Cela ne signifie pas pour autant qu'un nouvel abattoir ne pourrait pas voir le jour - financé on ne sait comment, car ce n'est effectivement plus rentable. Nous devons légiférer. D'ailleurs, s'il n'y a plus d'abattoir, où est le problème ? On pourrait interdire l'abattage sans étourdissement dès maintenant.

Cette question empoisonne tout le dossier du futur code du bien-être animal, qui contient des centaines de mesures positives pour les animaux et est considéré comme l'un des plus innovants d'Europe. Or, nous ne pouvons pas en discuter à Bruxelles. Nous ne pouvons pas mener le débat dans cette commission et c'est scandaleux ! La majorité doit prendre ses responsabilités. Je sais bien que ce n'est pas vous qui bloquez, mais avançons ! Une majorité de parlementaires sont favorables à ces propositions, j'en suis certain. Faisons-le, pour le bien-être des animaux à Bruxelles.

- *L'incident est clos.*

1205 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1205 à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

1205 concernant la gestion des chats errants et les problématiques administratives rencontrées par les associations de terrain.

1207 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)**.- La problématique des chats errants demeure un enjeu important en Région de Bruxelles-Capitale, à la croisée des politiques de bien-être animal, de santé publique, de propreté et d'environnement.

Le travail quotidien mené depuis de nombreuses années par les associations de terrain, comme Ever'y Cat, permet, dans certains secteurs, de limiter la prolifération des chats errants. Dans d'autres zones, en revanche, la pression reste plus importante et la situation demeure préoccupante. Ces associations assurent la capture, la stérilisation, les soins, le suivi sanitaire et, lorsque c'est possible, l'adoption des animaux concernés. Leur action

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Ons standpunt is heel duidelijk, mijnheer Vanden Borre. Als er over deze kwestie gestemd wordt, zal Groen unaniem voor stemmen. Dat is altijd zo geweest, ook in de vorige regeerperiode toen we zelf teksten indienden, en dat zal niet veranderen.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- *De commissie had vlak voor de vorming van de nieuwe regering beslist om hoorzittingen over dierenwelzijn te houden en voortgang te maken met het wetboek voor dierenwelzijn. Sindsdien is er evenwel niets meer gebeurd.*

Omdat het slachthuis in 2028 zal sluiten, hebben wij altijd voorgesteld om onverdoofd slachten pas vanaf dan te verbieden. Er kan echter altijd een nieuw slachthuis komen. We moeten dus regels opstellen.

Het is jammer dat deze kwestie het hele dossier van het wetboek vergiftigt, dat honderden positieve maatregelen voor dieren bevat en als een van de meest innovatieve in Europa wordt beschouwd.

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende het beheer van zwervkatten en de administratieve problemen waarmee verenigingen op het terrein worden geconfronteerd.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Sinds vele jaren zorgen verenigingen als Ever'y Cat ervoor dat het zwervkattenprobleem onder controle blijft in bepaalde wijken, maar er zijn ook plaatsen waar de situatie zorgwekkend blijft. Ondanks de verplichte sterilisatie en identificatie van katten sinds 2018 blijven achtergelaten dieren de gelederen van de zwervkatten vervoegen.*

Soms moeten de verenigingen dagen- of zelfs wekenlang vrijwilligers op de been brengen om alles binnen de perken te houden. Ze hebben steeds meer werk terwijl de middelen beperkt blijven en er ook steeds minder plaats is in de opvangcentra.

participe pleinement à la prévention de la surpopulation féline. La Région elle-même rappelle que la stérilisation reste l'outil principal pour lutter contre la prolifération des chats errants.

Les témoignages de terrain font toutefois état d'une situation préoccupante. Malgré l'obligation de stérilisation des chats en vigueur depuis 2018 et celle d'identification généralisée, des abandons continuent d'alimenter les populations de chats errants. Pour éviter l'explosion des colonies installées dans certains quartiers ou sur des terrains laissés à l'abandon, les associations doivent parfois mener des opérations de capture et de stérilisation particulièrement ardues. Ces interventions mobilisent des bénévoles durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, dans des conditions souvent difficiles.

Le modèle repose largement sur l'engagement de bénévoles qui cumulent souvent activité professionnelle, missions de terrain, gestion administrative, suivi des familles d'accueil et coordination avec les vétérinaires. Les demandes d'intervention continuent d'augmenter, alors que les capacités humaines et financières demeurent limitées. La saturation des structures d'accueil et le manque de solutions pour certains animaux compliquent encore la mission des acteurs de terrain.

Plusieurs d'entre eux alertent d'ailleurs sur l'épuisement croissant du tissu associatif et la saturation des refuges, tout en pointant un autre obstacle : les relations avec l'administration. Certaines associations font en effet état d'un décalage entre certaines exigences administratives ou techniques et les réalités concrètes du terrain. Elles soulignent également une charge administrative de plus en plus lourde, qui mobilise une part importante de leurs ressources bénévoles. Certaines craignent que cette accumulation d'obligations ne fragilise davantage des structures déjà fortement sollicitées par les missions opérationnelles qu'elles assurent au quotidien.

¹²⁰⁹ Les associations ne contestent ni le principe du contrôle ni la nécessité de garantir le bien-être des animaux. Elles demandent toutefois que les exigences administratives restent proportionnées et compatibles avec les réalités de terrain. Elles souhaitent être davantage considérées comme des partenaires des politiques publiques du bien-être animal et pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté à leur mission. Leur action contribue en effet directement à l'application des objectifs régionaux en matière de maîtrise de la population féline, de lutte contre l'abandon et de protection animale.

Une réflexion est-elle en cours concernant le renforcement du soutien financier, logistique et opérationnel accordé aux associations de terrain qui assurent les campagnes de capture et de stérilisation ?

Quel bilan tirez-vous de l'obligation de stérilisation et d'identification des chats instaurée en Région bruxelloise ? Des adaptations sont-elles étudiées afin de renforcer la lutte contre les abandons, la saturation des refuges et la reproduction non contrôlée des chats ?

Sommige verenigingen wijzen er ook op dat de administratieve en technische vereisten niet stroken met de realiteit en dat de administratieve belasting toeneemt.

De verenigingen vragen om als partners beschouwd te worden en passend begeleid te worden, zodat ze hun werk kunnen voortzetten.

Komt er meer financiële, logistieke of operationele steun? Zult u de dialoog tussen Leefmilieu Brussel en de verenigingen stimuleren? Hoe schat u de administratieve belasting voor de verenigingen in en hoe wilt u die verkleinen?

Hoe evalueert u de sterilisatie- en identificatieverplichting voor katten? Plant u aanpassingen? Wat zijn de voornaamste moeilijkheden bij de bestrijding van zwervkatten?

Des initiatives sont-elles en cours d'élaboration afin de renforcer le dialogue et la concertation entre Bruxelles Environnement et les associations actives dans le secteur du bien-être animal ?

Comment analysez-vous les exigences administratives imposées aux associations au regard des réalités de terrain et considérez-vous que celles-ci sont proportionnées aux missions exercées ? Quelles adaptations étudiez-vous afin de mieux tenir compte des contraintes opérationnelles rencontrées par les associations ? Une simplification de certaines procédures est-elle à l'étude ?

Enfin, Bruxelles Environnement a-t-elle constaté, en concertation avec les associations, des difficultés particulières et, dans l'affirmative, pouvez-vous en préciser la nature et les principaux enjeux ?

¹²¹¹ **Mme Stéphanie Lange (Les Engagés).**- La saturation des refuges bruxellois n'est pas ponctuelle, mais se répète au contraire chaque été. Ainsi, le refuge Veeweyde est au maximum de sa capacité et se voit contraint de refuser des prises en charge alors que les neuf refuges agréés, qui accueillent près de 5.000 animaux par an, abordent leur période la plus tendue.

Notre Région ne part d'ailleurs pas de rien : depuis le 1er mars 2023, l'identification et la stérilisation des chats sont obligatoires, des primes communales existent, un subsidie régional soutient la stérilisation des chats errants et des campagnes de sensibilisation comme « Votre chat, hors-la-loi malgré lui ? » ont accompagné quelque 6.000 stérilisations par an.

Si je ne doute pas que ce nouveau gouvernement saura donner un nouvel élan à ce cadre réel, il me semble toutefois que la clé du problème se situe en amont : tant que les portées non désirées continueront d'alimenter les abandons, aucune capacité d'accueil ne suffira. Or, la reproduction incontrôlée des chats errants demeure une source majeure de cette pression. Les structures qui s'en occupent sont fragiles : l'ASBL Ever'y Cat, spécialisée dans la prise en charge des chats errants, a récemment fait état de très graves difficultés financières.

À cela s'ajoute une inégalité territoriale, puisque seule une quinzaine de communes proposent les primes communales à la stérilisation, et ce selon des montants variables. Ce sont ces angles complémentaires que je souhaiterais aborder.

Une harmonisation des primes communales à la stérilisation - actuellement limitées à une quinzaine de communes et à des montants disparates - fait-elle l'objet d'une réflexion afin de garantir à tous les Bruxellois un accès équivalent à ce levier de prévention ?

Par ailleurs, votre cabinet et l'administration soutiennent-ils ou étudient-ils déjà le développement de réseaux de familles d'accueil, qui permettrait d'élargir les capacités de prise en charge au-delà des murs des refuges lors des pics saisonniers ?

¹²¹³ **Mme Elke Van den Brandt, ministre.**- Je suis consciente des défis auxquels les refuges bruxellois sont confrontés. Remédier

Mevrouw Stéphanie Lange (Les Engagés) (in het Frans).- *De Brusselse dierenasielen zitten elke zomer vol. Nochtans hebben de maatregelen van de overheid (identificatie- en sterilisatieplicht, gemeentelijke premies en gewestelijke subsidies, bewustmakingscampagnes) ervoor gezorgd dat er jaarlijks zo'n 6.000 katten gesteriliseerd worden.*

Zolang katten achtergelaten worden omdat ze drachtig zijn, zal geen enkele opvangcapaciteit volstaan. Zwerfkatten planten zich bovendien ongehinderd voort en dat verhoogt de druk. De vzw Ever'y Cat is gespecialiseerd in het vangen en steriliseren van zwerfkatten, maar zit in grote financiële moeilijkheden.

De gemeentelijke premies lopen sterk uiteen en in sommige gemeenten bestaan ze niet. Zult u die premies harmoniseren? Denkt u eraan een netwerk van onthaalfamilies te ontwikkelen, dat de dierenasielen in piekperiodes kan ontlasten?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- *Ik ben mij bewust van de moeilijkheden waarmee de dierenasielen*

à la surpopulation dans les refuges commence par une meilleure sensibilisation de tous les citoyens. L'achat ou l'adoption d'un animal doit être un choix mûrement réfléchi, car l'acquisition d'un animal de compagnie implique une responsabilité à long terme. De plus, il est effectivement obligatoire d'identifier, d'enregistrer et de stériliser son animal.

La semaine dernière, mon administration a publié les statistiques pour l'année 2024. Nous attendons encore les données de certains refuges pour boucler le rapport de 2025. En 2024, les refuges bruxellois ont accueilli 3.288 animaux : 2.403 chats et 577 chiens. Chats et chiens représentent de loin les catégories les plus importantes. Les chats constituent la principale source de pression sur les capacités d'accueil, notamment en raison du nombre élevé de chats errants pris en charge. Pour les chiens, ce sont surtout les abandons par les propriétaires qui pèsent sur les structures d'accueil.

L'adoption demeure de loin la principale voie de sortie du refuge : plus de 2.150 animaux ont été replacés au cours de l'année. Le rôle joué par les structures d'accueil dans la protection et la réhabilitation des animaux s'avère essentiel. Les chiffres confirment également l'importance des politiques de prévention, de stérilisation, de responsabilisation des détenteurs et du soutien apporté aux refuges.

Une campagne de communication sur les réseaux sociaux rappelle l'obligation d'identifier et de stériliser son chat. Elle est combinée à une campagne de sensibilisation sur l'abandon des animaux en période de vacances. De telles campagnes restent pertinentes.

Les inspections liées uniquement à des cas de défaut de stérilisation ou d'identification sont plutôt rares. Toutefois, lorsque des faits de négligence ou de maltraitance sont dénoncés, les inspecteurs de Bruxelles Environnement constatent également fréquemment des infractions liées aux défauts d'identification ou de stérilisation.

De nombreuses personnes concernées sont en situation de précarité sociale ou administrative, ce qui rend les sanctions purement financières souvent inefficaces pour atteindre un objectif dissuasif ou éducatif. Nous analysons dès lors la possibilité de prendre d'autres types de mesures pour certaines infractions, qui pourraient être déterminées au cours d'une médiation.

¹²¹⁵ La Région soutient les refuges. Mon administration attribue tous les ans des subsides aux refuges bruxellois qui en font la demande. J'espère d'ailleurs que le gouvernement approuvera la proposition visant à prolonger ces aides, que je défendrai avec détermination.

Les communes bénéficient également d'un subside annuel, qui peut notamment être utilisé pour octroyer des primes à la stérilisation et ainsi agir sur cette problématique.

kampen. In 2024 vingen de Brusselse asielen 2.403 katten en 577 honden op. Vooral zwervkatten zorgen voor een grote belasting. Dankzij adoptie verlaten jaarlijks ruim 2.150 dieren de asielen.

De oplossing begint bij een betere bewustmaking van de burger. Een dier in huis halen betekent een verantwoordelijkheid op lange termijn en moet dus een doordachte beslissing zijn. Bovendien moet je een kat verplicht laten registreren en steriliseren. Communicatiecampagnes op sociale media herinneren daaraan.

Gerichte controles van de registratie- en sterilisatieplicht zijn zeldzaam, maar bij meldingen van misbruik of verwaarlozing worden wel inbreuken op die verplichting vastgesteld. Louter financiële sancties zijn in die gevallen vaak weinig effectief, dus onderzoeken we mogelijke alternatieven.

Het gewest subsidieert de asielen en ook de gemeenten, die hun sterilisatiepremies dus met gewestmiddelen kunnen financieren. Het gewest verstrekt de gemeenten ook financiële steun voor maatregelen die het dierenwelzijn bevorderen. Daarnaast onderzoekt een gewestelijke werkgroep oplossingen voor het probleem van de overbevolking van de dierenasielen.

Par ailleurs, la Région accorde un soutien financier aux communes dans le cadre du label Commune amie des animaux, afin de les encourager à prendre des mesures favorables au bien-être animal, parmi lesquelles la stérilisation. Compte tenu des effets positifs du label, ce subside sera pérennisé.

Enfin, dans le cadre du projet de coordination Awibru mené par la Région, un groupe de travail se penchera spécifiquement sur la problématique de la surpopulation dans les refuges afin d'identifier des pistes de solutions et de formuler des recommandations.

1217 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Je voudrais insister sur un élément que nous avons peu abordé : la spécificité des associations qui s'occupent des chats errants. En effet, tous les chats errants ne peuvent être mis à l'adoption via un refuge traditionnel. Certains d'entre eux ne pouvant être sociabilisés, ils devront, pour leur bien-être, être relâchés après leur stérilisation.

Le piégeage et la gestion des chats errants par des associations comme Ever'y Cat ou Catrescue constituent un travail particulier et singulier, qui doit être pris en compte, y compris par l'administration bruxelloise. Ce travail, souvent voire exclusivement effectué par des bénévoles, doit être soutenu. Je plaide donc pour que cette singularité soit reconnue afin de permettre aux associations de mener leurs missions à bien le plus largement possible.

La stérilisation des chats reste un problème majeur. Dans un refuge que je connais bien, nous constatons que la plupart des chats qui entrent dans nos murs ne sont pas stérilisés. La problématique de l'abandon masque donc celle des traitements inadéquats et du manque de responsabilité. Sans parler des chatons non sevrés, abandonnés comme des déchets dans des cartons, et dont il faut ensuite s'occuper spécifiquement vu leur grande fragilité.

Que ce soit à des fins de bien-être animal ou de maîtrise des populations félines, nous devons adopter une démarche particulière et singulière face à une situation qui, d'année en année, met en difficulté l'ensemble des associations œuvrant en faveur des chats errants.

- *L'incident est clos.*

1221 **QUESTION ORALE DE MME ARIANE DE LOBKOWICZ**

1221 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,**

1221 **concernant la sensibilisation du public aux codes couleur de communication entre propriétaires de chiens.**

1223 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Près d'un Belge sur trois possède un chien. Une part croissante de propriétaires utilise

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Niet alle zwerfkatten zijn geschikt voor adoptie. Sommige worden na hun sterilisatie opnieuw vrijgelaten.*

Het vangen en steriliseren van die dieren is een heel gespecialiseerd werk, dat bijna uitsluitend door vrijwilligers wordt uitgevoerd. Die specialisatie verdient erkenning, om te voorkomen dat ze verdwijnt.

Heel veel eigenaars voldoen niet aan de sterilisatieplicht. Dat probleem raakt wat ondergesneeuwd door de kwestie van het achterlaten van dieren, maar het moet absoluut aangepakt worden.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ARIANE DE LOBKOWICZ

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende de bewustmaking van het publiek omtrent de kleurcodes voor de communicatie tussen hondeneigenaars.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- *Bijna één op de drie Belgen heeft een hond. Steeds meer baasjes*

désormais un code couleur visuel fixé à la laisse, au collier ou au harnais de leur animal pour signaler aux passants la conduite à adopter lors d'une rencontre.

Ce mouvement, connu sous le nom de Yellow Dog Project, est né aux alentours de 2012. Le foulard ou le ruban jaune signale qu'un chien a besoin d'espace, sans pour autant indiquer une dangerosité. Les raisons sont variées : chienne en chaleur, animal convalescent, chien anxieux, sortie d'adoption ou simple inconfort face aux interactions non sollicitées. D'autres couleurs complètent ce vocabulaire : vert pour un chien sociable, orange pour un animal réactif envers ses congénères, rouge pour un chien à éviter, bleu pour un chien en formation, blanc pour un animal malade ou en situation de handicap, rose pour une chienne en chaleur, et violet pour un chien qu'il ne faut pas nourrir en raison d'un régime ou d'allergies.

Ces codes ne sont ni officiels ni obligatoires. Ils relèvent d'une démarche bénévole portée par certaines enseignes spécialisées, des associations et des éducateurs canins. Pourtant, leur utilité est concrète : ils permettent de prévenir des morsures et des incidents évitables dans l'espace public ainsi que de réduire le stress des animaux, particulièrement dans une ville dense comme Bruxelles, où les rencontres entre chiens et passants sont quotidiennes.

Quel est l'état des connaissances de l'administration régionale sur la diffusion du Yellow Dog Project et des autres codes couleur parmi les propriétaires de chiens à Bruxelles ?

Quelles actions de sensibilisation sont actuellement menées par Bruxelles Environnement ou les services régionaux du bien-être animal pour faire connaître la signification de ces codes au grand public, en particulier dans les parcs, les zones de promenade canine et les communes ?

Quels relais existent aujourd'hui entre la Région et les associations de protection animale, les vétérinaires, les éducateurs canins et les enseignes spécialisées actives à Bruxelles pour diffuser cette information de manière coordonnée ?

Disposez-vous de données concernant l'impact de ces codes sur la réduction des incidents canins dans l'espace public ?

De quelle manière ces outils préventifs s'inscrivent-ils dans la politique régionale plus large de cohabitation entre animaux, propriétaires et autres usagers de l'espace public bruxellois ?

hanteren een kleurencode om aan te geven hoe voorbijgangers zich best gedragen in de buurt van hun dier. Zo geeft een geel lint aan dat een hond ruimte nodig heeft, groen staat voor aaibaar en bij een rood merkteken blijf je beter uit de buurt.

Het gebruik van de codes is niet officieel en niet verplicht. Ze zijn echter bijzonder nuttig, want ze helpen voorkomen dat honden mensen bijten. Bovendien kunnen ze dieren in een drukke stad als Brussel heel wat stress besparen.

Kent u het systeem met de kleurcodes? Welke acties onderneemt Leefmilieu Brussel om het grote publiek er vertrouwd mee te maken? Overlegt het daarover met verenigingen voor dierenbescherming, dierenartsen, hondentrainers en gespecialiseerde winkels? Hebt u gegevens over de impact van de codes op het aantal incidenten in de openbare ruimte? Hoe passen dergelijke preventieve middelen in het beleid rond het samenleven van dieren, eigenaars en andere gebruikers van de openbare ruimte?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans). - *Ik ben op de hoogte van de codes die sommige hondeneigenaars gebruiken. Het gaat echter om private, vrijwillige initiatieven, waarvoor geen wettelijk kader bestaat.*

Leefmilieu Brussel kent het systeem, maar heeft geen gegevens over de verspreiding in Brussel of de impact op incidenten in de openbare ruimte.

1225 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.** - J'ai connaissance du Yellow Dog Project, un système utilisé par certains propriétaires de chiens afin de communiquer des caractéristiques ou besoins particuliers de leur animal. Il s'agit toutefois d'initiatives privées et volontaires, qui ne reposent sur aucun cadre officiel, harmonisé et obligatoire. À ma connaissance, ce système ne fait l'objet d'aucune reconnaissance ou mise en œuvre officielle en Belgique.

Bruxelles Environnement est informé de l'existence de ce projet, mais ne dispose pas de données relatives à sa diffusion auprès des propriétaires de chiens bruxellois. L'administration ne dispose pas non plus d'évaluations qui permettraient d'en mesurer l'impact sur la prévention des incidents ou des conflits dans l'espace public.

La Région reste néanmoins attentive à la cohabitation harmonieuse entre les propriétaires de chiens, leurs animaux et les autres usagers de l'espace public. Dans ce cadre, l'accent est mis sur la sensibilisation générale au bien-être animal, à la détention responsable et au respect mutuel dans l'espace public.

Quant à la plus-value éventuelle d'un tel système, il paraît opportun de disposer au préalable d'une évaluation objective de terrain. Je suis disposée à évoquer cette thématique lors d'une prochaine conférence interministérielle sur le Bien-être animal afin d'examiner si des expériences ou de bonnes pratiques pertinentes existent dans les autres Régions.

1227 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Je me réjouis que ce sujet soit abordé lors d'une prochaine conférence interministérielle.

- *L'incident est clos.*

1231 **QUESTION ORALE DE MME STÉPHANIE LANGE**

1231 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,**

1231 **concernant l'enquête de GAIA sur la perception de l'expérimentation animale.**

1233 **Mme Stéphanie Lange (Les Engagés).**- Je me rends compte que la question a été développée par M. Gaëtan Van Goidsenhoven auparavant. La réponse sera-t-elle différente ? Sinon, il n'est sans doute pas utile de prolonger les travaux.

1233 **Mme la présidente.**- N'hésitez pas, Madame la Ministre, chers collègues, à attirer l'attention en amont, avant la commission, si certains sujets peuvent être regroupés.

1237 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.**- Les deux sujets sont effectivement liés, mais vu l'importance de la thématique, il est utile d'apporter ici quelques nuances par rapport à la réponse donnée à la question précédente.

Nous connaissons la campagne de GAIA et nous avons tous reçu des SMS pour nous y sensibiliser. Les chiffres mentionnés dans le rapport de GAIA sont ceux publiés par mon administration elle-même et collectés auprès des laboratoires agréés.

Il est évident que la question de l'utilisation des animaux dans le cadre de la recherche scientifique est une question sensible

Het gewest blijft aandacht besteden aan harmonieus samenleven tussen honden, baasjes en andere gebruikers van de openbare ruimte. Het zet vooral in op bewustmaking over dierenwelzijn, verantwoordelijkheid en wederzijds respect.

Om de meerwaarde van het systeem te kunnen beoordelen, is er een voorafgaande objectieve evaluatie van de praktijk nodig. Ik zal dat aankaarten tijdens een volgende interministeriële conferentie.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- *Het verheugt me dat u dat wilt doen.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW STÉPHANIE LANGE

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

betreffende het onderzoek van GAIA naar de perceptie van dierproeven.

Mevrouw Stéphanie Lange (Les Engagés) *(in het Frans).*- *Aangezien de heer Van Goidsenhoven deze vraag al heeft gesteld, zal ik de werkzaamheden niet onnodig rekken.*

Mevrouw de voorzitter.- Aarzel niet, geachte collega's, om vooraf een samenvoeging van onderwerpen voor te stellen.

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister *(in het Frans).*- *Gezien het belang van het thema, zal ik nog enkele nuances aanbrengen.*

De cijfers in het rapport van GAIA heeft mijn administratie zelf verzameld bij erkende laboratoria en gepubliceerd.

Momenteel is het helaas onmogelijk om dierproeven volledig af te schaffen, bij gebrek aan alternatieven. We proberen ze echter zoveel mogelijk te beperken. Bepaalde dierproeven, zoals voor cosmetica en tabaksproducten, zijn overigens al verboden.

et importante. Actuellement, il est malheureusement impossible de supprimer totalement les expérimentations animales, faute de méthodes alternatives en suffisance. Cependant, il convient de préciser que certaines pratiques sont d'ores et déjà interdites, telles que les tests pour les produits des industries cosmétiques et du tabac. Cette bataille doit être poursuivie, afin de limiter ces tests au maximum.

En réponse à la question de M. Van Goidsenhoven sur la règle des 3 R, j'ai indiqué que ce principe est un élément essentiel de notre politique. La Région de Bruxelles-Capitale s'inscrit pleinement dans cette trajectoire, et soutient les universités menant des projets liés aux 3 R.

Enfin, mon administration entretient des contacts réguliers avec le secteur, que ce soit par le biais des contrôles ou des échanges au sein de la Commission bruxelloise de l'expérimentation animale.

1239 **Mme Stéphanie Lange (Les Engagés).**- Merci pour ces compléments de réponse.

- *L'incident est clos.*

1243 *(Mme Clémentine Barzin, doyenne d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)*

1247 **QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

1247 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,**

1247 **et à Mme Audrey Henry, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de la Propreté publique et de l'Énergie,**

1247 **concernant la gestion des stickers urbains sur le mobilier public bruxellois.**

1249 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Des autocollants en tout genre recouvrent quotidiennement une partie importante du mobilier urbain à Bruxelles : poteaux, panneaux de signalisation, boîtes aux lettres ou encore abribus. Ce phénomène, bien que peu interrogé dans le débat public, s'est progressivement installé dans le paysage urbain bruxellois, au point de constituer une forme visible et continue de marquage de l'espace public.

La présence massive de ces autocollants constitue également un enjeu de propreté urbaine et de dégradation du mobilier public. Prises isolément, ces microdégradations peuvent sembler mineures, mais cumulativement, elles ont un impact réel sur la qualité du cadre de vie urbain. Pour les services de propreté publique et de Bruxelles Mobilité, elles représentent un travail de nettoyage récurrent, mais également une mobilisation constante

De regel van de 3 V's is een essentieel onderdeel van het beleid. Het gewest ondersteunt universiteiten die dergelijke projecten uitvoeren.

Mijn administratie onderhoudt regelmatige contacten met de sector, via controles en via de Brusselse Commissie voor dierproeven.

Mevrouw Stéphanie Lange (Les Engagés) (in het Frans).- *Bedankt voor uw bijkomende antwoord.*

- *Het incident is gesloten.*

(Mevrouw Clémentine Barzin, oudste lid in jaren, treedt als voorzitter op)

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

en aan mevrouw Audrey Henry, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Ruimtelijke Ordening, Stedenbouw, Openbare Netheid en Energie,

betreffende de aanpak van stadsstickers op het Brusselse straatmeubilair.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- *Overal op straatmeubilair vind je stickers. Apart lijken ze onschadelijk, maar samen tasten ze de levenskwaliteit in de stad aan. Ze kosten Net Brussel en Brussel Mobiliteit uren schoonmaakwerk. Soms zetten de agentschappen personeel in dat zijn andere werkzaamheden moet uitstellen.*

Brussel Mobiliteit is overigens alleen bevoegd voor de gewestwegen, de rest van de openbare ruimte valt onder de verantwoordelijkheid van de gemeenten.

Meet Brussel Mobiliteit de verspreiding van stickers op het stadsmeubilair en hun impact op de openbare netheid? Zo ja, hoe? Heeft Net Brussel een aparte strategie voor de stickers, met aparte teams of doelgerichte ingrepen, of vallen ze onder

de ressources humaines et matérielles, parfois au détriment d'autres priorités opérationnelles.

Se pose dès lors la question de savoir comment ce type de microdégradations est appréhendé dans la stratégie de propreté publique de la Région bruxelloise et dans quelle mesure des réponses spécifiques ou complémentaires sont envisagées. Bruxelles Mobilité n'est pas seule responsable de l'ensemble du mobilier urbain bruxellois : elle gère ce qui relève des voiries régionales, tandis que les communes restent compétentes pour le reste de l'espace public. Les responsabilités sont donc partagées.

Bruxelles Mobilité dispose-t-elle aujourd'hui d'un outil de suivi spécifique de l'ampleur de la prolifération des autocollants sur le mobilier régional et de leur impact sur la propreté publique ? Si oui, quel est-il ?

Ce phénomène fait-il l'objet d'une stratégie spécifique au sein de Bruxelles Mobilité ou est-il traité dans le cadre plus général du nettoyage de l'espace public, en collaboration avec les services communaux et Bruxelles Propreté ?

Comment votre administration organise-t-elle concrètement le traitement de ces dégradations : par des équipes dédiées, des interventions ponctuelles ou une intégration dans les tournées classiques ?

Existe-t-il une coordination entre Bruxelles Propreté, Bruxelles Mobilité et les communes en ce qui concerne le nettoyage du mobilier urbain ? Si oui, comment s'organise-t-elle concrètement pour assurer un traitement cohérent de ce phénomène sur l'ensemble du territoire régional ?

Dans quelle mesure la question de la propreté du mobilier urbain est-elle intégrée dans les réflexions relatives à l'attractivité de Bruxelles, notamment en tant que capitale européenne ?

Enfin, des réflexions sont-elles en cours pour adapter le mobilier urbain - par des matériaux, un revêtement ou une conception spécifiques - afin de limiter l'adhérence ou la prolifération des autocollants ?

1251 **Mme Elke Van den Brandt, ministre.**- Cette question couvre plusieurs compétences. Je vais donc répondre aux éléments qui relèvent du champ d'action de Bruxelles Mobilité, puis je vous présenterai les réponses transmises par Mme la secrétaire d'État Audrey Henry.

Bruxelles est une ville qui bouge et présente une grande et belle diversité d'individus et d'opinions. Cette richesse s'exprime de plusieurs manières dans l'espace public et laisse parfois des traces, comme les autocollants. Ceux-ci ne peuvent en aucun cas compromettre la sécurité des différentes personnes qui utilisent l'espace public. Ainsi, la priorité est accordée à l'enlèvement systématique des stickers apposés sur des panneaux et feux de signalisation. Les incidents traités le sont donc au regard de la visibilité et lisibilité des éléments sécuritaires de l'espace public,

het algemene schoonmaakbeleid voor de openbare ruimte? Coördineren Net Brussel, Brussel Mobiliteit en de gemeenten de schoonmaak van stadsmeubilair? Hoe houdt het beleid rond de aantrekkelijkheid van Brussel rekening met de netheid van het stadsmeubilair? Onderzoekt u een aanpassing van het stadsmeubilair om de verspreiding van de stickers tegen te gaan?

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister (in het Frans).- *De diversiteit van Brussel laat in de openbare ruimte soms sporen na in de vorm van stickers. Die mogen geen gevaar vormen voor gebruikers van de openbare ruimte. Daarom worden ze in de eerste plaats van verkeersborden en -lichten verwijderd. Daar bestaat geen coördinatie over buiten de contacten die Net Brussel en Brussel Mobiliteit hebben over de verdeling van taken.*

Net Brussel heeft geen specifieke strategie voor het verwijderen van stickers. Het overlegt wel met de gemeenten en Brussel Mobiliteit over een toekomstige aanpak om verdere verspreiding van stickers tegen te gaan. Bij de aankoop van nieuw stadsmeubilair wordt er voor de keuze van materialen en bekleding rekening gehouden met de mate waarin stickers blijven kleven en het gemak waarmee ze verwijderd worden. We

qui permettent le respect du Code de la route et la bonne prise d'information par les usagers.

Il n'existe pas de coordination organisée à ce sujet, en dehors des contacts entre Bruxelles Propreté et Bruxelles Mobilité pour se répartir certaines tâches.

Du côté de l'agence Bruxelles Propreté, il n'y a pas de ressources dédiées à cette problématique. Les autocollants peuvent être enlevés ponctuellement, lors des interventions de nettoyage à haute pression, mais ces actions restent opportunistes et ne s'inscrivent pas dans une stratégie opérationnelle structurée.

Plus largement, la gestion de ce phénomène s'inscrit dans le cadre général du nettoyage de l'espace public, en collaboration avec les communes et les autres acteurs compétents, dont Bruxelles Mobilité. Une réflexion conjointe entre Bruxelles Mobilité, Bruxelles Propreté et les communes est en cours concernant la définition d'un futur modèle de corbeille publique à l'échelle régionale afin de limiter l'adhérence ou la prolifération des autocollants. Le même travail est en cours concernant les poteaux qui diffèrent selon que la voirie est régionale ou communale. Les exemplaires régionaux présentent une structure nervurée. Le choix des matériaux et revêtements est intégré à l'analyse puisqu'ils peuvent influencer l'adhérence des stickers, mais aussi leur enlèvement et l'entretien global du mobilier.

L'objectif est d'identifier des solutions aussi durables qu'opérationnelles, permettant de limiter les dégradations liées à l'affichage sauvage, tout en garantissant une maintenance efficace et des coûts d'entretien maîtrisés. Ce dernier point est l'une des priorités de nos administrations dans le contexte budgétaire actuel et le moratoire en cours.

1253 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- La prolifération des autocollants sur le mobilier urbain dans l'espace public bruxellois, notamment celui géré par la Région, constitue une nuisance qui participe à la dégradation des équipements publics. Ce phénomène entraîne donc des coûts non négligeables de nettoyage et d'entretien pour les services publics.

Plusieurs dispositifs existent, à l'échelle régionale et à l'échelle communale. L'apposition non autorisée d'affiches ou d'autocollants sur le mobilier urbain, les façades ou les équipements publics est également interdite par les règlements de police.

Je remercie en tout cas les services régionaux et communaux de propreté, notamment Bruxelles Propreté, pour les efforts déployés et pour assurer l'enlèvement de ces supports.

Vous avez évoqué plusieurs pistes qui méritent d'être renforcées. Je veillerai au suivi de ce dossier, et resterai attentive aux éventuelles mesures complémentaires pouvant être mises en œuvre afin de préserver notre mobilier urbain bruxellois.

zoeken duurzame en betaalbare oplossingen die de schade door wildplakken beperken.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) *(in het Frans).*- De stickers veroorzaken schade aan het stadsmeubilair, wat aanzienlijke kosten met zich brengt voor de openbare diensten. Er bestaan nochtans heel wat maatregelen, zoals het verbod om zonder toelating aan te plakken.

Ik wil in elk geval alle diensten die de stickers verwijderen bedanken. Ik zal dit dossier aandachtig blijven volgen.

- Het incident is gesloten.

(Mevrouw Aurélie Czekalski, eerste ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

- L'incident est clos.

(Mme Aurélie Czekalski, première vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)

QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la sécurité des gardes forestiers.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR). - En Région de Bruxelles-Capitale, les agents de Bruxelles Environnement assurent des missions essentielles de contrôle, de prévention et de répression des infractions environnementales, notamment dans des espaces sensibles comme la forêt de Soignes, le long des zones de pêche autorisées ou dans les parcs régionaux.

Qu'ils soient gardes forestiers ou inspecteurs, ces agents sont présents quotidiennement sur le terrain, parfois dans des conditions d'isolement, et interviennent auprès de publics variés dans des contextes qui ne sont pas toujours prévisibles. Leur rôle dépasse largement la simple sensibilisation : ils sont amenés à constater des infractions, à intervenir directement et à faire respecter la législation environnementale, dans des situations parfois tendues. À cela s'ajoute la décision controversée, prise par le précédent ministre chargé de cette matière, lors de la dernière législature, de leur retirer le port d'armes.

La pression croissante sur les espaces naturels bruxellois, liée à leur forte fréquentation et à la diversité des usages, accentue les risques de conflits. Les contrôles liés à la pêche illégale, notamment dans certaines zones ou à certains moments, peuvent également exposer ces agents à des comportements problématiques.

Ces agents disposent de prérogatives importantes, car ils ont un statut de police judiciaire. Cela signifie qu'ils enquêtent, enregistrent et suivent les infractions dans les domaines dont ils ont la charge. Ils sont assermentés par l'arrondissement judiciaire de Bruxelles-Capitale. Compétent pour l'ensemble des espaces verts de la Région, ce cadre renforce leur légitimité d'action, mais implique également une exposition potentielle à des situations de confrontation dans l'exercice de leurs missions.

Des interrogations émergent quant à leur sécurité personnelle. En Région wallonne, des mesures ont été prises pour renforcer la protection des agents de terrain, notamment par le port d'équipements de protection individuelle comme des gilets pare-balles ou pare-couteaux lors de certains contrôles.

Des agents de Bruxelles Environnement sont-ils confrontés à des situations d'insécurité ou de tension lors des contrôles ? Des

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de veiligheid van de boswachters.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).* - De boswachters en inspecteurs van Leefmilieu Brussel voeren belangrijke taken als controle, preventie en bestraffing van milieuovertredingen uit in gevoelige groene ruimten als het Zoniënwoud. Ze zijn dagelijks aanwezig op het terrein en hebben te maken met een divers publiek en soms gespannen situaties, bijvoorbeeld op plaatsen waar illegaal wordt gevestigd. Ze hebben het statuut van ambtenaar van de gerechtelijke politie, wat hun optreden legitimeert, maar hen ook meer blootstelt aan conflictsituaties.

De vorige minister van Leefmilieu nam de controversiële beslissing om hen geen wapens meer te laten dragen. Het Waals Gewest nam maatregelen om de medewerkers op het terrein te beschermen, zoals het dragen van kogel- of steekwerende vesten bij bepaalde controles.

Met welke onveilige of gespannen situaties werden de medewerkers van Leefmilieu Brussel de afgelopen maanden geconfronteerd en hoe vaak? Onderzoekt u de mogelijkheid van kogel- of steekwerende vesten? Worden die al getest of gebruikt en binnen welk kader? Vindt u het zinvol om het dragen van wapens opnieuw toe te staan? Krijgen deze mensen specifieke opleidingen om met potentieel gevaarlijke conflictsituaties om te gaan? Werken ze samen met de politiezones om hun interventies veiliger te maken? Komt er een algemene evaluatie van hun veiligheid?

incidents de ce type ont-ils été recensés ces derniers mois ? Dans l'affirmative, pouvez-vous en préciser la nature et la fréquence ?

Le port de gilet pare-balles ou pare-couteaux est-il à l'étude, expérimenté ou déjà en place pour certains agents ? Dans quel cadre ces mesures s'inscrivent-elles ?

Considérez-vous qu'il serait opportun de rétablir le port d'armes pour les agents concernés, afin de leur permettre d'exercer leur mission dans des conditions de sécurité adéquates ?

Par ailleurs, des formations spécifiques sont-elles dispensées aux agents pour faire face à des situations potentiellement conflictuelles, voire dangereuses pour leur sécurité personnelle ?

Existe-t-il des modalités de collaboration avec les zones de police pour sécuriser les interventions sur le terrain ?

Enfin, une évaluation globale des conditions de sécurité des agents de contrôle environnemental est-elle en cours ou à l'étude en Région bruxelloise ?

¹²⁶⁷ **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.** - Les agents de Bruxelles Environnement, gardes forestiers comme surveillants forestiers, sont en effet parfois confrontés à des situations d'insécurité et de tensions allant des injures aux violences physiques. Il s'agit essentiellement d'incidents avec des chiens, d'animaux accidentés tels que des chevreuils, ou de conflits entre usagers. Ainsi, en juillet 2025, un surveillant forestier a subi une agression physique lors d'une interpellation de cycliste en infraction.

Aucune étude n'est prévue pour le type d'équipement que vous décrivez. Toutefois, une analyse du port et de l'usage des armes de service a été effectuée. Elle prenait en compte les conditions de sécurité liées au port et à l'usage de l'équipement réglementaire de certains agents des services forestiers de Bruxelles Environnement. Selon ses conclusions, les mesures suivantes devraient être privilégiées : un ceinturon de service avec menottes et spray au poivre incapacitant, des moyens de communication efficaces et modernes, le port ou l'affichage de la mention « officier de police judiciaire », la clarification des procédures et des formations adaptées telles que la self-défense. Leur mise en place est en cours.

Je partage la vision de mon administration sur un futur sans arme à feu. Actuellement, seule une phase de test est prévue pour leur utilisation par un nombre restreint de gardes forestiers, aux seules fins d'euthanasie d'animaux sauvages en souffrance en forêt.

Aucun protocole de collaboration n'existe avec les zones de police, mais de nombreux contacts informels ont été pris. Sur le fond, en leur qualité d'officier de police judiciaire, les services de police sont tenus de prêter assistance aux policiers s'ils en expriment le besoin. Nous allons examiner si de tels protocoles sont utiles.

¹²⁶⁹ **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).** - Les gardes forestiers bruxellois, comme à peu près toutes les personnes en contact

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans). - De boswachters en inspecteurs van Leefmilieu Brussel krijgen soms inderdaad te maken met onveilige situaties.

Er is geen studie gepland over de uitrusting die u vermeldt. Een analyse over het dragen van dienstwapens leverde wel aanbevelingen op die nu uitgevoerd worden, zoals een dienstriem met handboeien en pepperspray, doeltreffende en moderne communicatiemiddelen, de verduidelijking van procedures en aangepaste opleidingen zoals zelfverdediging.

Ik deel de visie op een toekomst zonder vuurwapens. Momenteel is er alleen een testfase gepland voor het gebruik ervan om gewonde dieren uit hun lijden te verlossen.

Als ambtenaren van de gerechtelijke politie kunnen de boswachters in principe bijstand vragen aan de politie. We zullen nagaan of een samenwerkingsprotocol nuttig is.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans). - Natuurgebieden zijn helaas soms het toneel van gevaarlijke

avec l'espace public, sont malheureusement confrontés à des faits de violence. Par ailleurs, ils se trouvent bien souvent isolés et donc particulièrement exposés à des situations susceptibles de dégénérer.

Les espaces naturels sont parfois le siège d'activités dangereuses, nuisibles et préoccupantes, en ce compris des trafics. Les mauvaises rencontres sont dès lors probables au cours d'une carrière. Il faut donc investir pour mieux protéger ces personnes qui accomplissent un travail essentiel afin de préserver notre nature et, plus globalement, son accessibilité au bénéfice de la population bruxelloise.

J'entends que vous allez examiner la question d'un protocole d'accord avec les zones de police, ce qui semble une idée utile et constructive. Je ne peux donc que vous encourager à trouver, en dialogue avec les gardes forestiers, les meilleures solutions pour renforcer leur sécurité au quotidien et améliorer leurs conditions de travail.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la lutte contre les nuisances sonores liées aux deux-roues motorisés.

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- Le bruit lié au trafic routier est une préoccupation pour de nombreux Bruxellois. Avec les beaux jours, les nuisances sonores, en particulier celles générées par certains deux-roues motorisés, se multiplient, notamment en soirée et durant les week-ends dans de nombreux quartiers de la capitale. Ces nuisances ne relèvent pas uniquement d'un inconfort ponctuel ; elles ont un impact direct sur la qualité de vie, le sommeil et, plus largement, sur la santé des riverains.

Les études disponibles et les constats sur le terrain montrent que les pics sonores les plus problématiques sont souvent liés à des comportements individuels qui échappent encore largement à un contrôle efficace : véhicules modifiés, accélérations brusques ou usage abusif du klaxon. Des prototypes de radars sonores ont été testés à Bruxelles, sur l'avenue Louis Bertrand à Schaerbeek et sur la chaussée de Mons à Anderlecht. Cependant, à l'époque, des freins techniques et juridiques, notamment l'absence d'homologation, entravaient leur utilisation.

Quelques années plus tard, il est désormais opportun de faire le point sur les suites réservées à ces tests et sur les perspectives de déploiement progressif de ces outils à l'échelle régionale.

en schadelijke activiteiten, waaronder illegale handel. Het is dan ook waarschijnlijk dat boswachters in de loop van hun carrière te maken krijgen met ongewenste ontmoetingen, waarbij ze er vaak alleen voor staan. Het lijkt me nuttig om een samenwerkingsprotocol met de politiezones te onderzoeken. Ik kan u alleen maar aanmoedigen om, in dialoog met de boswachters, oplossingen te zoeken om hen beter te beschermen.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNE-CHARLOTTE D'URSEL

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de bestrijding van de geluidsoverlast veroorzaakt door gemotoriseerde tweewielers.

Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) *(in het Frans).*- *Verkeerslawaaï bezorgt veel Brusselaars kopzorgen. Zeker op mooie dagen zorgen met name motors en brommertjes voor veel geluidsoverlast 's avonds en in de weekends. De geluidspieken worden vaak veroorzaakt door individueel en moeilijk te controleren gedrag: opgevoerde voertuigen, snel optrekken, overmatig toeteren.*

In Schaarbeek en Anderlecht zijn er een aantal jaar geleden geluidsradars getest, maar er waren nog technische en juridische belemmeringen, zoals het gebrek aan homologering. Zijn die radars ondertussen gehomologeerd?

Worden ze ingevoerd in het gewest? Zo ja, waar, op basis van welke criteria, op welk type wegen en tegen wanneer? Welk budget trekt u ervoor uit? Of zijn er misschien nog technische, juridische of budgettaire belemmeringen?

Hoe scoort de geluidsradar vergeleken met andere systemen en maatregelen, zoals mobiele flitscontroles, campagnes tegen straatracers of acties om de stad 30 te doen respecteren?

Komen er in 2026 mobiele controles tegen luide motoren?

Qu'en est-il des tests réalisés à Anderlecht et à Schaerbeek ? Les radars sonores ont-ils été homologués, comme l'avait annoncé votre prédécesseur, pour le second semestre 2025 ? Dans l'affirmative, quelles décisions ont été prises depuis lors quant à leur déploiement en Région bruxelloise ?

Le cas échéant, où comptez-vous placer ces radars sonores, selon quels critères, sur quels types de voiries prioritaires, selon quel calendrier et avec quels moyens ? Dans l'hypothèse où aucun déploiement n'aurait encore été décidé, quels sont les obstacles techniques, juridiques ou budgétaires qui empêchent encore leur mise en œuvre ?

Par ailleurs, l'efficacité des radars devait être évaluée au regard d'autres outils existants. Une évaluation comparative actualisée de ces dispositifs - contrôles mobiles, campagnes contre les rodéos, respect de la ville 30 - a-t-elle été réalisée ? Quels en sont les enseignements et les orientations retenues ?

Des contrôles mobiles du bruit des motos sont-ils à l'étude pour une mise en œuvre en 2026 ? Des dispositifs intermédiaires, notamment à visée éducative ou dissuasive, sont-ils envisagés dans les zones identifiées comme particulièrement exposées aux nuisances sonores ?

Enfin, à court terme, quelles mesures visibles la Région va-t-elle mettre en œuvre pour répondre aux nuisances sonores les plus problématiques, en particulier dans les quartiers les plus touchés ?

1279 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Je partage pleinement l'objectif de réduire les nuisances sonores liées aux motos et, plus largement, au trafic routier, qui constituent une préoccupation pour de nombreux Bruxellois.

Je commencerai par vous livrer quelques éléments de contexte sur l'utilisation de nouveaux radars sonores et sur le projet pilote poursuivi par mon prédécesseur. L'adoption de la loi d'orientation des mobilités, en France, a conduit au développement rapide de radars sonores. Différents modèles ont été développés, afin de contrôler les véhicules trop bruyants et verbaliser leurs propriétaires, le cas échéant. Les équipes de Bruxelles Environnement ont eu l'occasion de tester deux prototypes de ces radars en 2023 : l'Hydre, développé par l'association Bruitparif, et le dBFlash, développé par MicrodB. ##Si aucun de ces deux radars n'est encore homologué, Bruxelles Environnement a appris que des tests sur piste ont été réalisés en juin et que le dBFlash devrait bientôt être homologué.

Les radars sonores constituent une piste intéressante qui mérite d'être examinée sérieusement, dès lors que les conditions techniques, juridiques et budgétaires de leur déploiement sont clarifiées. Ces outils contribuent effectivement à l'objectif partagé de limiter l'impact sonore des motos et, plus largement, du trafic routier. L'analyse devrait permettre d'identifier plusieurs conditions de réussite. Il faudra :

Wat wil het gewest op korte termijn ondernemen tegen de storendste vormen van geluidsoverlast, vooral in de zwaarst geteisterde wijken?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- In Frankrijk heeft de ontwikkeling van geluidsradars een hoge vlucht genomen nadat de kaderwet 'Mobilités' in 2019 werd goedgekeurd. Leefmilieu Brussel kreeg de kans om in 2023 twee Franse prototypes te testen: de Hydre en de dBFlash. De homologatie van dBFlash zou voor heel binnenkort zijn, vernam Leefmilieu Brussel.

Een geluidsradar is een interessant instrument om de geluidsoverlast van wegverkeer in het algemeen en motoren in het bijzonder te verminderen, op voorwaarde dat de technische, juridische en budgettaire voorwaarden voor de invoering zijn vervuld. Zo moeten we eerst onder meer zorgen voor steunconstructies die aangepast zijn aan het gewicht van de radars en de juiste hoogte hebben; we moeten over locaties beschikken waar we betrouwbare metingen kunnen doen die beantwoorden aan de akoestische eisen, en er moet een stevig wettelijk kader zijn met duidelijke drempelwaarden. Net zoals bij flietpalen staat of valt een goede meting met een geluidsradar bij de gekozen locatie.

Daarnaast beschikken we ook nog over andere actiemiddelen tegen verkeerslawaaï, zoals de klassieke snelheidscontroles, het beperken van sirenes van prioritaire voertuigen (regeringsbesluit van 10 januari 2024) of politieacties tegen straatracen.

- des supports adaptés aux caractéristiques techniques des radars (poids, hauteur, stabilité, etc.) ;

- des emplacements répondant aux exigences acoustiques nécessaires à une mesure fiable, avec une distance suffisante par rapport aux surfaces verticales, une vue dégagée et un environnement limitant les sources de bruits parasites ;

- un cadre juridique bruxellois clair et applicable, permettant notamment de fixer des valeurs limites pour le passage des véhicules roulants ;

- les moyens nécessaires à un éventuel déploiement proportionné et ciblé, au regard de l'efficacité attendue et de la valeur ajoutée par rapport aux dispositifs disponibles.

Il faudra déterminer les types de lieux où ces dispositifs peuvent produire l'effet le plus utile, car, comme les radars de vitesse, leur impact est lié aux emplacements choisis. Une réflexion devrait donc porter sur les sites prioritaires, sur la complémentarité avec d'autres mesures et sur les possibilités d'évolution des dispositifs, afin de répondre au mieux aux nuisances constatées sur le terrain.

Par ailleurs, plusieurs moyens d'action mobilisés peuvent être renforcés pour contribuer à la réduction du bruit des véhicules :

- les contrôles de vitesse dans le cadre du respect de la ville 30 ;

- la mise en œuvre de l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la lutte contre le bruit des avertisseurs sonores spéciaux du 10 janvier 2024 ;

- les contrôles mobiles de bruit des motos ;

- les contrôles de police liés aux rodéos urbains.

¹²⁸¹ Dans le cadre de la zone de basses émissions, la sortie progressive des mobylettes et motos à moteur thermique contribuera également à réduire les nuisances sonores.

Ces outils répondent à des situations différentes et doivent être envisagés de manière complémentaire.

En 2025, d'après les informations de Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité a réalisé huit opérations visant les nuisances sonores liées aux scooters et motos, en collaboration avec deux zones de police. Pour 2026, l'objectif est de poursuivre cette dynamique avec deux actions de contrôle du bruit des motos par mois, entre mai et octobre, en fonction des disponibilités des agents de Bruxelles Mobilité et en collaboration avec les zones de police concernées.

L'article 50 du Code de la route offre déjà une base légale pour intervenir dans le cadre de certaines pratiques problématiques sur la voie publique, notamment les courses de vitesse et les épreuves sportives non autorisées. Cette base permet aux zones de police d'agir sur le terrain, y compris lorsque l'intervention ne repose

In het kader van de lage-emissiezone zal ook de geleidelijke uitfasering van brom- en motorfietsen met verbrandingsmotor bijdragen aan het terugdringen van geluidsoverlast.

In 2025 voerde Brussel Mobiliteit, in samenwerking met twee politiezones, acht acties uit gericht op geluidsoverlast door scooters en motorfietsen. In 2026 wordt die dynamiek voortgezet met twee geluidscontroles per maand voor motorfietsen, tussen mei en oktober.

Ook artikel 50 van de Wegcode biedt een wettelijke basis om op te treden tegen bepaalde praktijken op de openbare weg, zoals snelheidsraces en niet-toegestane sportwedstrijden, ook wanneer de interventie niet op een geluidsmeting is gebaseerd.

Leefmilieu Brussel zet tot slot het overleg met bepaalde politiezones voort om samenwerkingsverbanden te ontwikkelen, onder meer voor de bestrijding van straatraces.

Kortom, geluidsraders kunnen helpen om geluidsoverlast te verminderen, maar het inzetten ervan moet grondig worden

pas sur une mesure acoustique. Il constitue donc un levier utile dans une approche globale de réduction des nuisances sonores et environnementales.

Bruxelles Environnement poursuit par ailleurs ses échanges avec certaines zones de police afin de développer des collaborations opérationnelles, notamment pour la lutte contre les rodéos urbains et pour renforcer de manière ciblée les actions contribuant à limiter l'impact sonore du trafic routier.

En conclusion, nous partageons le même objectif : réduire les nuisances sonores qui affectent la qualité de vie des Bruxellois. Les radars sonores peuvent faire partie des outils à examiner dans cette perspective, mais leur déploiement doit être apprécié de manière rigoureuse au regard de leur efficacité, de leur coût et des conditions techniques et juridiques à réunir, ainsi que de leur complémentarité avec les dispositifs existants. Cette analyse coût-bénéfice permettra de déterminer s'ils constituent pour Bruxelles un levier proportionné et utile au service de cet objectif commun.

1283 **Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).**- Vous nous annoncez là une bonne nouvelle : la France arrive au bout du processus menant à l'homologation de radars sonores qui relève, je pense, du niveau européen. Cependant, en attendant cette homologation, n'est-il pas temps d'étudier la faisabilité et l'impact de l'adoption d'une réglementation fixant les valeurs limites, ainsi que la manière dont ces radars s'inscriront dans le plan global que vous avez énoncé ? Je pense aux contrôles mobiles, aux sonomètres, aux campagnes contre les rodéos urbains et au plan quiet.brussels en général. Le processus est si long qu'il serait regrettable de ne pas envisager cette nouvelle réglementation sans attendre l'homologation.

Je terminerai par une proposition : ne pourrait-on pas, en attendant l'homologation, commencer à utiliser, à des fins éducatives ou pédagogiques, des radars sonores dans le but de sensibiliser les conducteurs de motos et autres véhicules bruyants, sans pour autant les sanctionner ? Ces systèmes existent déjà et fonctionnent un peu comme les radars pédagogiques indiquant la vitesse : lorsque le seuil est dépassé, un message s'affiche afin d'informer le conducteur qu'il génère une nuisance sonore excessive.

1285 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Je note vos suggestions. Nous suivons ce dossier de très près, car cet outil supplémentaire pourrait nous aider à combattre le phénomène des rodéos urbains et les nuisances sonores qui en découlent.

L'analyse coût-bénéfice, qui formera la base des mesures nécessaires (établir le cadre juridique, trouver les emplacements, etc.), est en cours.

- *L'incident est clos.*

1289 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

beoordeeld in het licht van hun doeltreffendheid en kostprijs, de technische en juridische voorwaarden en hun complementariteit met bestaande systemen.

Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) *(in het Frans).*- *De homologatie van geluidsradars zou naar mijn mening op Europees niveau moeten gebeuren, maar in afwachting daarvan lijkt het mij nuttig om nu al te werken aan een regelgeving waarin grenswaarden worden vastgelegd, evenals de manier waarop die radars zullen passen in uw algemene plan om verkeerslawaaï te bestrijden.*

Voorts zouden we de geluidsradars al kunnen inzetten voor educatieve doeleinden en bewustmaking van bestuurders van motorfietsen en andere lawaaiërende voertuigen.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris *(in het Frans).*- *Ik neem uw suggesties ter harte. De kosten-batenanalyse is momenteel aan de gang.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

1289 à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

1289 concernant la situation économique et la gouvernance de la Ferme du Chaudron.

1291 M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- La Ferme du Chaudron est un projet d'agriculture urbaine implanté à Anderlecht et ancré dans la dynamique de relocalisation de la production alimentaire en milieu urbain. Développée sur un site à vocation productive et pédagogique, elle ambitionne de combiner maraîchage, actions de sensibilisation à l'alimentation durable et ferme d'animation pour les enfants. Le projet porte en outre une dimension sociale en favorisant l'insertion et l'accès des habitants à une alimentation de qualité.

La Ferme du Chaudron participe à l'impulsion régionale de développer des projets d'agriculture urbaine, de transition alimentaire et d'inclusion sociale. À son lancement, cette initiative a été présentée comme exemplaire, tant par son ambition de production locale durable que par sa vocation pédagogique et sociale, justifiant un soutien public important. Elle contribue à renforcer les circuits courts, sensibiliser les citoyens et favoriser l'accès à une alimentation de qualité.

Cependant, selon plusieurs informations concordantes portées à ma connaissance, la Ferme du Chaudron rencontrerait aujourd'hui d'importantes difficultés qui menaceraient sa viabilité économique. Des incertitudes semblent peser sur sa capacité à générer des revenus suffisants pour couvrir ses coûts de fonctionnement, ce qui interroge la solidité de son modèle économique initial. Ces éléments sont d'autant plus préoccupants que le projet repose sur un équilibre délicat entre mission d'intérêt général et impératifs économiques.

Par ailleurs, il apparaît que le projet pourrait souffrir d'un manque de cap stratégique clair à moyen et à long termes. Des interrogations émergent quant à son positionnement, à la lisibilité de son offre et à la cohérence de ses activités. Cette impression d'un projet en perte de repères suscite des inquiétudes quant à la gouvernance de la structure, à sa capacité de pilotage et à l'adéquation entre les objectifs initiaux et la réalité actuelle du terrain.

Quelle est la situation financière et économique de la Ferme du Chaudron ?

Disposez-vous d'éléments récents attestant de la viabilité ou, au contraire, de la fragilité de son modèle économique ? Pouvez-vous, le cas échéant, nous les communiquer ?

Quels montants de financements publics régionaux et issus d'autres sources ont été octroyés à ce projet depuis son lancement ? Sous quelles conditions (objectifs, résultats

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de economische situatie en het bestuur van de Ketelhoeve.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *De Ketelhoeve in Anderlecht is begonnen als een veelbelovend initiatief voor stadslandbouw, voedseltransitie en sociale inclusie, met ook een kinderboerderij. Het project kreeg ruime subsidies.*

Vandaag zou de economische leefbaarheid van de Ketelhoeve onder druk staan: er zouden niet genoeg inkomsten zijn om de werkingskosten te dekken. De strategische doelstellingen zouden niet duidelijk zijn, net zomin als het aanbod en de coherentie van de activiteiten.

Hoe ziet de financiële en economische toestand van de Ketelhoeve eruit? Beschikt u over recente informatie over de houdbaarheid van het bedrijfsmodel?

Welke financiering heeft het project sinds zijn start ontvangen? Tegen welke voorwaarden? Wordt er geëvalueerd of de doelstellingen bereikt zijn, het project financieel leefbaar is en er sprake is van goed beheer?

Hoe garandeert u dat de investeringen niet vergeefs geweest zijn doordat het project in moeilijke papieren blijft zitten of zelfs stopgezet moet worden?

Bestudeert u manieren om het initiatief bij te sturen?

escomptés, modalités d'évaluation, etc.) ces financements ont-ils été accordés ?

Un suivi formel du projet a-t-il été réalisé ou est-il en cours d'élaboration, de manière à analyser conjointement l'atteinte des objectifs, la soutenabilité financière et la qualité de la gouvernance de la structure ?

Quelles garanties existent pour s'assurer que les investissements publics réalisés n'aboutiront pas à des complications durables ou un abandon progressif du projet ?

Enfin, des pistes de réorientation, de redressement ou d'accompagnement renforcé sont-elles à l'étude afin de permettre à la Ferme du Chaudron de retrouver une trajectoire claire, viable et conforme à l'intérêt général ?

¹²⁹³ **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.** - La Ferme du Chaudron est gérée depuis juillet 2024 par un consortium de cinq ASBL qui se sont organisées en une coopérative désignée comme concessionnaire en juillet 2021. Bruxelles Environnement a délégué la gestion et l'exploitation du site via cette concession assortie d'un cahier des charges.

Le site est affecté à la valorisation de l'activité agricole et à des équipements d'intérêt collectif. Il héberge le conditionnement, la transformation, la culture à des fins de démonstration et de test, la vente et la dégustation de produits fermiers, écologiques et locaux. Il assure au secteur naissant de la production bruxelloise de ce type de produits un accès à des infrastructures de transformation et de vente de qualité, à des conditions intéressantes. Son jardin pédagogique peut accueillir le grand public et les écoles.

Considérant la vocation d'intérêt public de l'éducation à l'environnement et dans une volonté de soutenir un secteur encore fragile, la Région bruxelloise a décidé de n'imposer aucune redevance pour l'occupation du site. En contrepartie, le concessionnaire a l'obligation d'assurer les fonctions principales du site : l'agriculture et l'éducation.

Les fonctions accessoires et de support de la ferme pourraient évoluer au profit de l'équilibre financier, mais pour être autorisées, les adaptations devront être compatibles avec les objectifs et les valeurs du projet.

La rénovation du site a nécessité 2,5 millions d'euros de subsides provenant du Fonds européen de développement régional. Bruxelles Environnement a complété ce montant en injectant près de deux millions d'euros dans le projet. Aucun subside n'est lié à la concession, ce qui n'empêche pas le concessionnaire de chercher activement des sources de financement publiques et privées.

Il faut bien distinguer la coopérative Ferme du Chaudron - qui a signé la convention de mise à disposition avec Bruxelles Environnement et qui gère les infrastructures, l'épicerie et les locations d'espaces - de l'ASBL Ferme du Chaudron, qui

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans). - *De Ketelhoeve wordt sinds juli 2024 uitgebaat door een consortium van vijf vzw's, die in juli 2021 door Leefmilieu Brussel als concessiehouder is aangesteld.*

Het gewest wilde de opkomende Brusselse landbouwsector een duwtje in de rug geven door de site gratis ter beschikking te stellen, op voorwaarde dat de concessiehouder er landbouw- en educatieve activiteiten zou ontwikkelen. Bijkomende functies zouden kunnen bijdragen tot een beter financieel evenwicht, maar die worden maar vergund als ze verenigbaar zijn met de doelstellingen en waarden van het project.

Voor de renovatie van de site heeft Leefmilieu Brussel bijna 2 miljoen euro aan subsidies toegekend, boven op de 2,5 miljoen uit het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling. Voor de concessie zijn geen subsidies toegekend.

De overkoepelende coöperatie Ketelhoeve moet onderscheiden worden van de vzw Ketelhoeve, die activiteiten voor volwassenen inricht in het kader van het wijkcontract Bizet.

s'occupe des animations pour les adultes, dans le bâtiment ou à l'extérieur de celui-ci, notamment dans le cadre du contrat de quartier Bizet.

1295 La coopérative n'a reçu aucune subvention publique ou privée en dehors des primes octroyées par la Région à toutes les entreprises pour la consultance ou les investissements. Quant à l'ASBL, elle a bénéficié depuis 2022 d'un total de 583.000 euros de la part de la commune d'Anderlecht et de la Cocof, dans le cadre du contrat de quartier durable Marius Renard et du contrat de quartier Bizet. Elle a également perçu 275.000 euros de fonds privés et 20.000 euros de fonds sectoriels. Les objectifs, les résultats attendus et les évaluations sont propres à chaque financeur.

Depuis la désignation du concessionnaire, la gouvernance annoncée dans le cahier des charges a été mise en place. Quatre comités de suivi ont ainsi eu lieu, au sein desquels sont représentés la Ferme, Bruxelles Environnement, la commune d'Anderlecht, hub.brussels, la Fédération bruxelloise des professionnels de l'agriculture urbaine et la Fédération des services sociaux.

Ce comité assure le suivi financier, notamment par une coréflexion sur le dynamisme nécessaire du modèle économique, ainsi que par l'échange d'informations et des discussions sur sa viabilité. Il assure également le suivi technique du site, de la qualité de son entretien et des adaptations éventuelles au bâtiment et de ses abords. Enfin, il suit l'évolution des prestations et l'orientation des missions de service public.

Lors du dernier comité de suivi, la Ferme a fait part de la fragilité structurelle de son modèle économique. Les recettes de ses activités commerciales ne suffisent pas à couvrir durablement les coûts liés à l'entretien et à la gestion d'une infrastructure qui assume de nombreuses missions de service public, non rentables par nature. Cette situation reflète un déséquilibre entre les missions d'intérêt général et le financement autonome, plutôt qu'une mauvaise gestion structurelle.

Les investissements publics ne sont pas menacés par un abandon du projet. Ce site est exploité, fréquenté et porté par des opérateurs engagés. En revanche, un accompagnement public renforcé est à l'étude pour garantir sa pérennité.

Plusieurs pistes sont examinées ou engagées afin de permettre à la Ferme du Chaudron de retrouver une trajectoire durable et conforme à l'intérêt général. Ainsi, hub.brussels lui a apporté un accompagnement assorti de recommandations. Premièrement, il est question d'optimiser les activités génératrices de revenus, en ciblant mieux les entreprises pour leur proposer d'organiser à la Ferme des activités de team building et d'y louer des salles. Un travail important incluant la création de brochures, la relance de la communication sur LinkedIn et la refonte du site internet a ainsi été réalisé pour rendre l'offre plus claire et attractive.

1297 Deuxièmement, il a été conseillé d'augmenter la visibilité du site. Le contenu publié sur Instagram et Facebook a été renforcé par des publications permanentes et éphémères et de vidéos courtes,

De coöperatie heeft geen specifieke publieke of private subsidies ontvangen. De vzw heeft in 2022 in totaal 583.000 euro ontvangen van de gemeente Anderlecht en de Cocof in het kader van de wijkcontracten Marius Renard en Bizet, naast 275.000 euro privéfondsen en 20.000 euro sectorale fondsen.

Er zijn sinds de gunning van de concessie vier bijeenkomsten geweest van een opvolgingscomité, samengesteld uit de Ketelhoeve, Leefmilieu Brussel, de gemeente Anderlecht, hub.brussels, de Fédération bruxelloise des professionnels de l'agriculture urbaine en de Fédération des services sociaux.

Tijdens de laatste bijeenkomst wees de Ketelhoeve op de structurele zwakte van haar bedrijfsmodel: de commerciële activiteiten kunnen de onderhouds- en beheerskosten niet duurzaam dekken.

Er is geen risico dat de overheidsinvesteringen een maat voor niets geweest zijn. De site wordt op zich goed beheerd, maar om te blijven draaien heeft ze meer begeleiding nodig.

Daartoe heeft hub.brussels vier aanbevelingen geformuleerd. De eerste bestaat erin proactief privébedrijven te benaderen om in de Ketelhoeve zalen te huren voor teambuildingactiviteiten.

De twee volgende aanbevelingen hebben tot doel meer bezoekers aan te trekken, door actiever te communiceren op Instagram en

dans le but d'accroître l'engagement et d'attirer plus de visiteurs. Cette stratégie a montré son efficacité lors des fins de saison, où la communication menée en amont a permis d'augmenter la participation.

Troisièmement, l'idée était de personnifier la communication via des vidéos immersives, des images des coulisses et des portraits des personnes qui font vivre la Ferme, afin de renforcer le lien avec le public et de rendre la communication plus humaine.

Quatrièmement, la mise en place d'indicateurs de performance a été préconisée afin de mieux mesurer l'impact des actions de communication.

Enfin, une réflexion est en cours sur le développement de certaines activités, notamment de transformation alimentaire, en lien avec les besoins des producteurs locaux.

La Ferme doit à présent élaborer un plan d'affaires permettant d'établir la viabilité de son projet à court et moyen termes.

Je resterai attentive à l'évaluation de la situation et aux résultats de l'accompagnement par hub.brussels pour garantir la pérennité de ce projet d'intérêt général et la valorisation durable des investissements publics réalisés.

1299 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Cet état des lieux exhaustif confirme malheureusement mes craintes. Je me réjouis néanmoins qu'un accompagnement public renforcé soit à l'œuvre et que des pistes soient envisagées afin d'établir une nouvelle trajectoire pour la Ferme du Chaudron.

Des moyens publics importants ont été investis dans ce projet que, personnellement, je juge utile et important, mais il faut pouvoir s'assurer de la viabilité du projet et de la pérennisation de cet investissement. Le fait que vos services et vous-même soyez attentifs à cet objectif est rassurant.

- *L'incident est clos.*

1303 **QUESTION ORALE DE M. MOUNIR LAARISSI**

1303 **à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,**

1303 **concernant les nuisances sonores le long de l'avenue de Meysse.**

1305 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- J'aimerais attirer l'attention sur une situation préoccupante à Laeken, le long de l'avenue de Meysse, à proximité immédiate de l'autoroute A12 et du futur dépôt de tram de la STIB.

Facebook en bijvoorbeeld portretten van de mensen achter het project te delen.

Ten vierde zullen prestatie-indicatoren gebruikt worden om de impact van de communicatie te meten. Tot slot wordt er nagedacht over activiteiten met betrekking tot voedselverwerking.

De Ketelhoeve moet nu een bedrijfsplan opstellen. Ik zal de begeleiding door hub.brussels in het oog houden, zodat het voortbestaan van het project gegarandeerd is.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Zoals ik vreesde, ziet de toestand er niet rooskleurig uit. Gelukkig wordt de begeleiding vanuit de overheid versterkt. Het is goed dat uw diensten erop toezien dat de investeringen niet vruchteloos zijn en dat het voortbestaan van het project verzekerd is.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MOUNIR LAARISSI

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de geluidsoverlast langs de Meiseselaan.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- *De omwonenden van de Meiseselaan in Laken, vlak bij de A12 en de toekomstige tramremise van de MIVB, krijgen al jaren te maken met aanzienlijke geluidsoverlast van het wegverkeer, trillingen in hun woningen en een gebrek aan structurele maatregelen om*

Depuis de nombreuses années, les habitants du quartier subissent des nuisances sonores considérables, auxquelles s'ajoutent aujourd'hui des inquiétudes croissantes liées à l'évolution du site et à l'intensification des activités. Les constats sont clairs : un bruit continu jour et nuit lié au trafic routier, des vibrations ressenties dans les habitations, au point de faire générer des fissures ou des craquements dans certaines, une proximité immédiate avec l'infrastructure routière sans dispositif suffisant de protection acoustique, et l'absence à ce jour de mesures structurelles permettant d'atténuer ces nuisances. Une pétition signée par les habitants, que je vous ai transmise, témoigne de l'ampleur du malaise.

D'après la cartographie du bruit multi-exposition de Bruxelles Environnement, dont l'année de référence est 2016, les habitants de l'avenue de Meysse à Laeken sont exposés à des niveaux sonores se situant entre 55 et 65 décibels, avec un indicateur qui est un niveau pondéré sur 24 heures. Cela, sans compter les festivals et autres concerts, comme le récent Couleur Café - que mon groupe soutient, bien évidemment. Cela correspond dès lors à un environnement qualifié de « bruyant », selon l'échelle de référence.

Dix ans plus tard, la situation de pollution sonore s'est fortement aggravée et nous sommes désormais bien au-dessus des indicateurs de 2016. Les habitants du quartier en subissent directement les effets sur leur santé. En effet, le bruit chronique ne constitue pas un simple désagrément mais est reconnu comme le deuxième facteur environnemental le plus nocif pour la santé, après la pollution de l'air.

Les impacts sont bien documentés : troubles du sommeil, stress, hypertension, maladies cardiovasculaires, fatigue ou encore troubles cognitifs. Il s'agit donc d'une véritable question de santé publique. Par ailleurs, bien que cela ne soit pas formellement confirmé à ce stade, il semble qu'un sonomètre installé il y a une dizaine d'années ait déjà mis en évidence des niveaux de nuisances élevés, sans qu'aucune suite concrète n'y ait été donnée. Dans le contexte de nouveaux développements en cours ou à venir, cette situation appelle une attention particulière.

1307 Avez-vous pris connaissance du problème de nuisances sonores dans ce quartier ?

Disposez-vous de mesures récentes et actualisées du bruit et des vibrations dans ce périmètre et, le cas échéant, quels en sont les résultats ?

Quelles mesures concrètes sont actuellement à l'étude ou mises en œuvre afin de réduire ces nuisances, notamment en matière de murs antibruit, d'aménagements végétalisés ou techniques et de réduction des nuisances à la source ?

Une concertation avec les habitants et le quartier est-elle organisée ou structurée afin de coconstruire des solutions adaptées ?

de hinder te beperken. Vandaag zijn ze bovendien bezorgd over een toename van de activiteiten op de MIVB-site.

Volgens de multiblootstellingskaart van Leefmilieu Brussel uit 2016 worden de betrokkenen blootgesteld aan geluidsniveaus tussen 55 en 65 dB. Daar komt nog hinder door evenementen bovenop. In die tijd was er duidelijk al veel lawaai in de buurt.

Tien jaar later is de geluidsoverlast sterk toegenomen en lijdt de gezondheid van de omwonenden daaronder. Chronisch lawaai is dan ook erkend als de tweede belangrijkste milieufactor die schadelijk is voor de gezondheid. Het kan slapeloosheid, stress, hoge bloeddruk, hart- en vaatziekten, vermoeidheid en cognitieve stoornissen veroorzaken.

Tien jaar geleden zou er een geluidsmeter zijn geplaatst, die duidelijk hoge geluidsniveaus aangaf. Toch werd er niets ondernomen. Gezien de toename van de overlast zijn maatregelen echter noodzakelijk.

Bent u op de hoogte van de geluidsoverlast in de wijk? Beschikt u over recente meetresultaten?

Welke maatregelen onderzoekt u om de hinder te beperken? Overlegt u met de omwonenden over mogelijke oplossingen?

Hebt u contact opgenomen met de stad Brussel? Hoe verloopt de coördinatie tussen de verschillende overheden?

Enfin, des contacts ont-ils été pris avec la Ville de Bruxelles sur ce dossier et de quelle manière la coordination entre les différents niveaux de pouvoir est-elle assurée ? Je pense, notamment, à l'inauguration récente du nouveau pont cyclable à proximité.

Le bruit est invisible, mais ses effets sont bien réels. Les habitants de l'avenue de Meysse, ainsi que des voiries voisines telles que l'avenue de la Croix-Rouge, attendent des réponses et des actions concrètes depuis de nombreuses années.

¹³⁰⁹ **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Depuis plusieurs décennies, les nuisances sonores du trafic routier de l'autoroute A12, à la limite nord de la Région jusqu'au pont Van Praet, dérangent les habitants de Neder-Over-Heembeek qui résident au bord est de cet axe. Dès le premier cadastre du bruit routier de Bruxelles Environnement, en 2006, cet axe est apparu comme très bruyant, avec un niveau sonore Lden (Level Day, Evening, Night) de 70 à 75 décibels. L'indicateur Lden mesure les nuisances sonores sur une période de 24 heures. La dernière version de ce cadastre, avec les données de trafic de 2021, indique des niveaux sonores Lden supérieurs à 75 dB à proximité des façades de l'avenue de Meysse.

Les niveaux sonores produits par le trafic routier le long de l'avenue de Meysse sont supérieurs à 55 dB, considéré comme seuil de forte gêne pour la population par l'Organisation mondiale de la santé. Ils dépassent également le seuil d'intervention de 68 dB fixé en Région de Bruxelles-Capitale pour le trafic routier.

En 2018, le projet initial Parkway 21 de Bruxelles Mobilité englobait la rénovation de l'ensemble de l'axe A12-avenue des Croix du Feu, depuis la limite régionale jusqu'au pont Van Praet. Les objectifs étaient de rendre cette entrée de ville plus urbaine et conviviale et de réduire ses nuisances, y compris pour l'avenue de Meysse. Cela devait se concrétiser par une réduction de la largeur des bandes de circulation et une forte diminution du flux et de la vitesse des véhicules motorisés.

Dans le cadre de ce projet, Bruxelles Mobilité a contacté le département bruit de Bruxelles Environnement afin d'obtenir des conseils pour réduire les nuisances sonores sur l'ensemble de l'axe et optimiser les murs antibruit proposés par une étude commandée par Bruxelles Mobilité en 2020.

Cette mission a été confiée au facilitateur « Bruit, voiries et espaces publics » de Bruxelles Environnement, et consistait notamment à mieux intégrer les dispositifs antibruit dans leur contexte paysager et urbain. Cependant, le permis introduit et obtenu par Bruxelles Mobilité n'a finalement concerné que la partie sud du projet Parkway, située entre le rond-point du Gros Tilleul et le pont Van Praet. Par conséquent, les dispositifs antibruit longeant l'avenue de Meysse, soit la partie nord du projet, n'ont pas été réalisés par le gestionnaire de voirie.

¹³¹¹ Bruxelles Environnement dispose d'une étude acoustique réalisée en 2022 par le bureau d'études Tractebel à la demande de Bruxelles Mobilité dans le cadre du projet Parkway 21.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *Omwonenden van de A12 in het noorden van het gewest ondervinden al decennia geluidsoverlast. In 2006 kwam die buurt uit onderzoek naar voren als heel lawaaiig, met een geluidsniveau van 70 tot 75 dB. In 2021 lagen de waarden in de buurt van de Meiseselaan zelfs boven 75 dB. Vanaf 55 dB beschouwt de Wereldgezondheidsorganisatie geluid als sterk hinderlijk voor de bevolking.*

In het oorspronkelijke plan Parkway 21 van Brussel Mobiliteit waren maatregelen opgenomen om de geluidshinder langs de A12 te beperken. Brussel Mobiliteit heeft echter alleen een vergunning aangevraagd voor het zuidelijke deel van Parkway 21, waardoor de werkzaamheden langs de Meiseselaan niet zijn uitgevoerd.

Leefmilieu Brussel beschikt over een studie van Tractebel die in 2022 op verzoek van Brussel Mobiliteit werd uitgevoerd ter voorbereiding van Parkway 21. Daarnaast werden er eind

Des mesures acoustiques et vibratoires ont également été effectuées au numéro 113 de l'avenue de Meyse, entre le 20 et le 27 mai 2026. Sur la base des résultats de cette campagne de mesures, entamée à la suite d'une plainte collective, Bruxelles Environnement rédigera une note reprenant des recommandations visant à réduire les nuisances. Cette note sera adressée aux différents gestionnaires d'infrastructures (STIB et Bruxelles Mobilité). Le rapport de la campagne de mesures et la note seront également envoyés aux plaignants et à la Ville de Bruxelles pour suites utiles.

Par ailleurs, en mars, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme de la STIB pour une extension de son dépôt de trams au niveau de l'avenue de Meyse, Bruxelles Environnement a remis un avis d'instance à urban.brussels. Celui-ci intègre plusieurs éléments relatifs au bruit et aux vibrations, notamment le dépôt de la plainte collective et la localisation en bout de ligne de ce dépôt non couvert.

Cet avis d'instance propose plusieurs conditions à la délivrance du permis. Premièrement, l'application stricte des recommandations énoncées dans le rapport d'incidences, au chapitre relatif à l'acoustique, en particulier celles indiquant que les nouvelles voies seront posées sur ballast, selon les techniques les plus modernes de pose de voies, qui induisent légèrement moins de bruit. Deuxièmement, la réparation ou le remplacement des voies défectueuses qui provoquent du bruit et des vibrations. Troisièmement, la réalisation d'une étude acoustique évaluant l'intérêt de placer une barrière acoustique ou un mur antibruit entre la zone du projet et l'avenue de Meyse.

Enfin, Bruxelles Environnement échangera avec les instances concernées, à savoir Bruxelles Mobilité et la STIB, sur la base des recommandations de sa note de synthèse faisant suite à la plainte collective déposée. Ces instances disposeront de douze mois après l'envoi de la plainte pour prendre une décision motivée quant à la suite de la procédure et, le cas échéant, réaliser ou planifier les mesures ou aménagements nécessaires à la réduction de la gêne subie et des nuisances sonores et vibrations perçues.

À ce stade, outre la réaction à la plainte collective et le rapport annoncé, Bruxelles Environnement ne prévoit pas de concertation avec les habitants, l'article 10 de l'ordonnance sur le bruit ne le lui imposant pas.

¹³¹⁵ **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).** - La diminution du bruit grâce à des ballasts légers ne sera pas une réponse satisfaisante. Il faut se rendre chez les habitants du numéro 113, pour comprendre à quel point la situation est insupportable au quotidien, non seulement pour eux, mais aussi pour tout le quartier.

Les nuisances sont multiples : elles sont liées, d'une part, à la ligne de tram et à l'extension de son terminus à l'arrêt Esplanade et, d'autre part, au bruit de l'axe routier qui mène à l'autoroute A12.

mei geluids- en trillingsmetingen gedaan ter hoogte van de Meiseselaan 113. Op basis daarvan zal Leefmilieu Brussel aanbevelingen overmaken aan de MIVB en Brussel Mobiliteit. Zowel de klagers als de stad Brussel zullen het verslag ontvangen.

Leefmilieu Brussel heeft in maart al een advies aan urban.brussels overgemaakt, waarin de geluids- en trillingsaspecten, de collectieve klacht en de locatie van de tramremise aan bod komen. Daarin wordt voorgesteld om de vergunning afhankelijk te maken van de strikte naleving van de akoestische aanbevelingen, de reparatie of vervanging van defecte rails en een studie naar het belang van een akoestische barrière.

Leefmilieu Brussel zal overleg plegen met Brussel Mobiliteit en de MIVB over de aanbevelingen in de synthesesnota naar aanleiding van de collectieve klacht. Beide instellingen krijgen vervolgens twaalf maanden om een gemotiveerde beslissing te nemen.

Naast de reactie op de collectieve klacht en het overmaken van het verslag is Leefmilieu niet van plan om met de omwonenden in contact te treden.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans). - Lichtere ladingen zullen niet volstaan om de geluidsoverlast terug te dringen. De overlast heeft te maken met de tramlijn, de uitbreiding van de eindhalte Esplanade en het verkeer op de verbinding met de A12. Dat laatste kan met een akoestische barrière worden verholpen.

Intensievere snelheidscontroles zijn een andere optie. De snelheidsbeperking bedraagt er 70 km/uur, maar veel vrachtwagens en motoren rijden sneller. Ik hoop dat u snel maatregelen neemt.

Des solutions existent pour ce dernier point, notamment les murs antibruit. J'entends qu'un projet de mur antibruit est prévu à Anderlecht sur cinq kilomètres, pour un budget de cinq millions d'euros ; en l'occurrence, nous parlons de moins d'un kilomètre. Cette piste mérite donc vraiment d'être étudiée pour le bien-être des habitants.

Il est également possible de réguler la vitesse. Je vous laisse le soin d'analyser s'il faut installer un radar, mais lorsque la limite est de 70 km/h et que des camions roulent à 100 km/h ou plus, ainsi qu'un grand nombre de motos, la situation devient insupportable pour les riverains. L'impact de ces nuisances dépasse la simple avenue de Meysse, qui est une voirie régionale, il concerne aussi les rues avoisinantes.

Les habitants du quartier attendent une réponse et des actions concrètes. J'espère que vous serez attentive au suivi de leurs demandes et que des mesures se concrétiseront très prochainement.

- *L'incident est clos.*

- *Het incident is gesloten.*

QUESTION ORALE DE MME CLÉMENTINE BARZIN

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN

à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics, de la Sécurité routière et du Bien-être animal,

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Mobiliteit, Openbare Werken, Verkeersveiligheid en Dierenwelzijn,

et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

concernant la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la population de chiens à Bruxelles.

betreffende de uitvoering van de strategie voor het beheer van de hondenpopulatie in Brussel.

QUESTION ORALE JOINTE DE M. JONATHAN DE PATOUL

TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL

concernant les espaces de liberté pour chiens.

betreffende losloopzones voor honden.

Mme Clémentine Barzin (MR).- Lors de la précédente législature, le gouvernement a approuvé, en juin 2024, une stratégie de gestion de la population de chiens à Bruxelles. Ce plan, structuré en six axes, comprend une série d'objectifs et de priorités visant à assurer une meilleure intégration du chien en milieu urbain. Ce projet trace les contours d'un plan d'actions couvrant différents aspects, de la détention respectueuse de l'animal à la propreté de l'espace public en passant par le développement d'espaces de liberté pour chiens.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- In 2024 keurde de regering een strategie voor het beheer van de hondenpopulatie goed. Het actieplan bestrijkt verschillende aspecten, gaande van de aanleg van losloopzones tot de bewustmaking van baasjes over het opruimen van de hondendrollen, het onder controle houden van hun dier en het respecteren van de biodiversiteit. Het plan is ook gericht op het tegengaan van impulsieve aankopen van honden.

Répondre à la question de l'intégration des animaux dans notre Région est en effet essentiel. Parmi les mesures prévues figurent notamment l'aménagement de l'espace public, la délimitation claire des zones où les chiens peuvent être en liberté dans les parcs et forêts, l'augmentation progressive des surfaces

Welke maatregelen van het plan zijn al uitgevoerd? Is er voor elk van de zes hoofdstukken een tijdschema opgesteld? Welke budgetten zijn voor het plan uitgetrokken? Hoe werkt u samen met minister Van den Brandt of staatssecretaris Henry voor de losloopzones? Hoever staat het project voor een gewestelijke harmonisering van de afbakening van losloopzones? Hoe

accessibles sans laisse dans les grands espaces verts, ainsi que la sensibilisation et la responsabilisation des propriétaires, notamment en matière de ramassage des déjections, de maîtrise de leur animal et de respect de la biodiversité. Le plan vise également à lutter contre les achats impulsifs de chiens.

Quelles informations avez-vous quant à la mise en œuvre concrète de cette stratégie depuis son adoption ? Quelles mesures ont déjà été effectivement mises en place ?

Un calendrier précis de mise en œuvre a-t-il été établi pour chacun des six axes ?

Quels budgets ont été alloués à la mise en œuvre de cette stratégie ?

Quelles collaborations ont été mises en place avec la ministre Van den Brandt ou la secrétaire d'État Henry en matière d'espaces de liberté pour chiens ? Les priorités fixées dans la stratégie ont-elles été atteintes ?

M. Maron indiquait qu'une harmonisation de la signalétique relative aux espaces de liberté pour chiens à l'échelle régionale était à l'étude. Où en est aujourd'hui ce projet ?

Quelles collaborations ont été développées avec les autres niveaux de pouvoir, notamment avec les communes, en matière de propreté publique et de sensibilisation au ramassage des déjections ?

1325 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).** - Abondamment débattu sous la dernière législature, ce sujet particulièrement pertinent semble avoir été mis de côté depuis lors. Qu'ils soient propriétaires d'un chien ou simples promeneurs, ce débat suscite pourtant l'intérêt de nombreux Bruxellois et Bruxelloises, ce qui souligne l'importance de développer pour l'ensemble du territoire régional une vision harmonisée qui tienne compte des intérêts de l'ensemble des acteurs. Comme vous êtes en fonction depuis quatre mois, je souhaite moi aussi aborder avec vous l'évolution des dossiers qui n'ont pas été clôturés sous la législature précédente.

La question des chiens dans les parcs publics est importante à Bruxelles. La hausse de la population canine, parallèle à l'augmentation du nombre d'habitants, exerce une pression constante sur nos espaces verts. Dès lors, le développement d'espaces de liberté pour chiens semble fondamental, bien qu'il puisse créer des tensions entre les différents utilisateurs de ces lieux essentiels au bien-être de tous. Ces espaces sont en effet nécessaires pour les chiens, qui en ont besoin pour socialiser, se dépenser et jouer avec d'autres chiens, ce qui est essentiel à leur bien-être et permet d'éviter l'apparition de troubles comportementaux problématiques en société.

Le règlement de police commun aux dix-neuf communes impose la laisse partout, sauf dans ces espaces de liberté où les chiens doivent être maîtrisés par leurs propriétaires. Cette notion de « maîtrise » est d'ailleurs parfois difficile à cerner. Cependant,

werkt u samen met de gemeenten rond openbare netheid en bewustmaking rond het opruimen van uitwerpselen?

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) *(in het Frans).* - De toename van het aantal honden, die parallel loopt met de bevolkingsgroei, oefent een voortdurende druk uit op onze groene ruimten. Daarom is er nood aan een geharmoniseerde visie voor het hele gewest, die rekening houdt met alle gebruikers.

Het gemeenschappelijk politiereglement voor de negentien Brusselse gemeenten bepaalt dat honden overal aan de leiband moeten worden gehouden, behalve in losloopzones. Losloopzones waar honden kunnen socialiseren, zich kunnen uitleven en met andere honden kunnen spelen, zijn essentieel voor hun welzijn en helpen problematisch gedrag te voorkomen. Ze zijn echter schaars en vaak slecht afgebakend, wat tot spanningen tussen hondenbezitters, wandelaars en fietsers leidt.

De nieuwe losloopzone van 2 ha op de Kauwberg vormt een belangrijke stap vooruit. De duidelijke afbakening zorgt daar voor een vreedzaam samenleven. Die afbakening ontbreekt echter nog steeds in andere groene ruimten, zoals het Woluwepark of het Zoniënwoud.

Hebt u feedback gekregen van de gebruikers van de losloopzone op de Kauwberg? Komt er een harmonisering van de afbakening en pictogrammen in alle gewestelijke en gemeentelijke groene ruimten? Wat is het tijdschema?

force est de constater que ces espaces de liberté, trop peu nombreux, sont souvent mal délimités, ce qui occasionne des tensions entre propriétaires de chiens, promeneurs et cyclistes.

Face à ces défis, la création, en février, d'un nouvel espace de liberté pour chiens de deux hectares au Kauwberg représente une avancée importante. L'implantation d'une signalétique claire et conforme aux réglementations y permet apparemment une cohabitation sereine. Or, cette signalétique fait toujours défaut dans d'autres espaces régionaux, comme le parc de la Woluwe, où le problème est discuté depuis des années, ou encore la forêt de Soignes, où les importants espaces de liberté sont souvent mal compris, tant par les propriétaires de chiens que par les autres usagers.

À la suite de l'introduction d'une signalétique claire au Kauwberg, avez-vous eu un retour des utilisateurs de ce site ?

Une harmonisation de cette signalétique et une généralisation des pictogrammes à l'ensemble des espaces verts régionaux et communaux sont-elles sur la table ? Ces pictogrammes différents d'un endroit à l'autre constituent un réel problème, car les gens ne s'y retrouvent plus. Pouvez-vous nous préciser le calendrier de cette évolution ?

Comme Mme Barzin, je me réfère également à M. Maron, qui avait indiqué qu'à la suite de la création d'un groupe de travail, une clarification de la signalétique au parc de la Woluwe devait aboutir pour la fin 2025. Pouvez-vous nous communiquer les conclusions de ces travaux ? Quel est le calendrier prévu pour l'implantation d'une signalétique claire dans ce parc ?

1327 Votre prédécesseur n'a pas pu faire aboutir une réforme du Code forestier, qui aurait permis de mieux encadrer les espaces de liberté pour chiens en forêt de Soignes et d'harmoniser les pratiques et les réglementations avec les deux autres Régions qui partagent la gestion de la forêt. Cette réforme est-elle toujours d'actualité et, si oui, quel est son calendrier de mise en œuvre ?

Enfin, concernant la zone dans le parc de la Woluwe, est-il bien prévu de la maintenir telle quelle, sans la rétrécir comme cela avait été suggéré par le passé ?

Le développement harmonieux des espaces de liberté pour chiens, à condition d'être bien pensé en amont, favorise un juste partage des espaces régionaux entre leurs différents usagers. Il est donc essentiel de tenir compte de ces évolutions pour que chacun puisse profiter au mieux de ces lieux, essentiels à notre santé physique et mentale, ainsi qu'au bien-être de nos animaux.

1329 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.** - Vous m'avez interrogée sur l'introduction d'une signalétique claire au Kauwberg, où une nouvelle grande zone de liberté pour chiens sans laisse a été créée. Comme souvent dans les espaces verts gérés par Bruxelles Environnement, il s'agit d'une zone partagée, mutualisée pour tous les publics, où les chiens maîtrisés peuvent s'ébattre sans

Volgens de heer Maron zou een werkgroep tegen eind 2025 duidelijkheid brengen over de losloopzone in het Woluwepark. Wanneer wordt daar werk van gemaakt?

Uw voorganger is er niet in geslaagd een hervorming van het Boswetboek tot stand te brengen. Staat die hervorming nog steeds op de agenda? Wat is het tijdsplan?

Zal de losloopzone in het Woluwepark worden behouden, zonder ze te verkleinen zoals in het verleden werd voorgesteld?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans). - De nieuwe losloopzone op de Kauwberg is afgebakend met paaltjes, maar niet afgesloten, om een goede integratie in het landschap te garanderen. Terwijl sommigen dat toejuichen, hebben anderen principieel bezwaar tegen afgebakende zones. In de eerste weken na de plaatsing werden veel paaltjes en borden gevandaliseerd. Bovendien worden de zones nog niet altijd goed nageleefd.

laisse. Des potelets jalonnent l'espace pour délimiter la zone sans pour autant la clôturer, en vue d'une bonne intégration paysagère.

Les retours sont - comme souvent - partagés : alors que certains saluent la création d'une grande zone sans laisse et la porosité visuelle de la signalétique, qui n'engendre pas un sentiment d'enfermement ou de mise à l'écart, d'autres n'apprécient pas le zonage par principe. Il est à noter à cet égard que, dans les premières semaines qui ont suivi l'installation, de nombreux potelets et panneaux ont fait l'objet d'actes de vandalisme. Par ailleurs, le zonage n'est pas encore bien respecté, ce qui souligne l'importance de prendre de nouvelles habitudes.

La nouvelle signalétique et les nouveaux pictogrammes seront utilisés sur les nouveaux sites aménagés par Bruxelles Environnement et sur les sites en cours de réaménagement, là où un budget a été prévu. Le budget actuel pour la signalétique permet à l'administration de mettre à jour quelques parcs par an. Cette mise à jour se fait au cas par cas suivant les priorités établies en début d'année.

Lors du forum organisé par le service bien-être animal le 30 janvier 2026, où étaient notamment conviés des représentants du bien-être animal des dix-neuf communes, les nouveaux pictogrammes relatifs à la signalisation canine ont été présentés et reçus de manière positive. Comme les pictogrammes précédents, les nouveaux peuvent être mis à la disposition des communes qui en font la demande, afin de signaler les espaces canins dont elles assument la gestion.

Concernant la signalétique au parc de la Woluwe, à la suite de la consultation effectuée auprès des publics, la division des espaces verts a émis, à la fin de l'année 2025, des propositions de clarification des zones de liberté - des zones partagées où les chiens sous maîtrise sont autorisés -, ainsi que des propositions de signalétique pour bien marquer ces zones.

1331 Les communes de Woluwe-Saint-Pierre et d'Auderghem ont envoyé leurs commentaires à ces propositions dans le courant du premier trimestre 2026. Sur la base de ces remarques, Bruxelles Environnement élabore une nouvelle proposition, qui sera finalisée en concertation avec les deux communes. Sur cette base, l'administration entrera dans la phase de préparation et de dépôt de la demande de permis d'urbanisme. Une fois le permis réceptionné, les panneaux pourront être produits et installés, ce qui devrait prendre environ quatre mois.

Je vous confirme que le projet de réforme du Code forestier est toujours bien d'actualité. Il est actuellement analysé par Bruxelles Environnement et mon cabinet. Une réunion de travail avec mon administration a été programmée. Enfin, comme me l'a précisé ma collègue Elke Van den Brandt, chargée du bien-être animal, les cabinets et les services évaluent pour le moment les possibilités de mise en œuvre concrète de la stratégie relative aux chiens. Un calendrier n'est actuellement pas encore défini.

De même, aucun budget spécifique n'a été dédié, mais des actions liées à la stratégie sont néanmoins réalisées. Celles-ci concernent

Leefmilieu Brussel zal de nieuwe afbakening en pictogrammen invoeren bij de nieuwe losloopzones en bij de locaties die worden heringericht. Met het huidige budget kan de administratie enkele zones per jaar vernieuwen, volgens de prioriteiten die aan het begin van het jaar zijn vastgesteld.

Leefmilieu Brussel stelde de nieuwe pictogrammen voor tijdens het forum van 30 januari 2026, waarop de gemeentelijke verantwoordelijken voor dierenwelzijn waren uitgenodigd. Ze werden positief onthaald en staan ter beschikking van de gemeenten.

Na raadpleging van het publiek stelde Leefmilieu Brussel eind 2025 meerdere locaties en afbakeningsopties voor losloopzones in het Woluwepark voor. De gemeenten Sint-Pieters-Woluwe en Oudergem hebben hun opmerkingen meegedeeld. Leefmilieu Brussel werkt nu aan een nieuw voorstel. Zodra dat is goedgekeurd, kan de vergunning worden aangevraagd.

De hervorming van het Boswetboek staat nog steeds op de agenda. Daarover is een werkvergadering gepland tussen Leefmilieu Brussel en mijn kabinet.

Voor de strategie voor het beheer van de hondenpopulatie is er nog geen tijdschema of budget vastgesteld, maar bepaalde acties worden al uitgevoerd, zoals de bewustmaking over de identificatie- en registratieplicht en de publicatie van een kaart met alle losloopzones op de website van Leefmilieu Brussel.

Persoonlijk vind ik de inrichting van enkele losloopzones per jaar te weinig. Ik zal daarom onderzoeken of het tempo niet kan worden opgevoerd.

la sensibilisation, notamment l'obligation d'identification et d'enregistrement, et la lutte contre les abandons, ainsi que la cartographie des zones de liberté répertoriées sur le site de Bruxelles Environnement, notamment.

Je terminerai par un ajout personnel. En lisant cette réponse, je trouve que l'aménagement de seulement quelques parcs par an avec le budget dédié à la signalétique est peut-être un peu trop modeste. Je souhaiterais donc examiner s'il n'y a pas moyen, à condition bien sûr de trouver le budget nécessaire, d'accélérer ce rythme pour équiper davantage que quelques parcs par an avec la nouvelle signalétique.

1333 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Merci, Madame la Secrétaire d'État, pour votre réponse assez complète. L'expérience du Kauwberg me semblait intéressante à analyser pour voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Vous avez évoqué le respect des zonages, certains actes de vandalisme, ainsi que le fait que certains ne respectent pas les règles.

Je crois qu'il est essentiel de clarifier les pictogrammes à l'échelle de toute la Région. J'avais d'ailleurs noté que l'aménagement de quelques parcs par an me paraissait insuffisant, et je vous remercie d'être revenue sur ce point. Il faut avancer le plus vite possible pour obtenir une signalétique claire. Les zones doivent être bien définies et il doit y avoir suffisamment d'espaces de liberté pour les chiens, mais il faut aussi que les gens respectent ces zones. Ils ne doivent pas lâcher leur chien un kilomètre avant l'espace autorisé, sinon des conflits éclatent, ce qui n'est pas acceptable.

Cela nécessite de la sensibilisation et, éventuellement, une certaine répression. Il faut veiller à ce que les règles soient respectées, tout en offrant suffisamment d'espaces de liberté aux chiens, ce qui me paraît une bonne chose. Certaines ASBL font d'ailleurs un travail remarquable à ce sujet, comme l'ASBL Godog.

Concernant le parc de la Woluwe, vous avez affirmé que le projet était sur le point d'être finalisé en concertation avec les deux autres communes. Pourriez-vous me préciser un calendrier pour cette finalisation, ainsi que pour le projet de réforme du Code forestier ?

J'entends que la réflexion est en cours au sein de votre cabinet. Nous serions heureux de savoir quand ce dossier reviendra sur la table, afin que nous puissions non seulement exercer notre contrôle parlementaire, mais aussi participer à la réflexion. Je crois que c'est un débat où tout le monde est à même de se retrouver, même si les visions sont un peu différentes, ce qui fait partie du jeu démocratique.

Je vous remercie de prendre cette question en main, car ce dossier a tendance à traîner. Des débats fréquents ont eu lieu, ainsi que des groupes de travail avec des citoyens au parc de la Woluwe. Aujourd'hui, ces derniers se demandent ce qu'il advient du projet. Hier encore, par un hasard du calendrier, j'étais au parc de la Woluwe et je discutais avec quelques promeneurs de chiens qui

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- *De feedback over de losloopzone op de Kauwberg is interessant.*

Het lijkt mij essentieel om de pictogrammen te harmoniseren in het hele gewest en snel werk te maken van meer losloopzones. Die zones moeten goed afgebakend zijn, maar het is ook belangrijk dat mensen zich aan die zones houden en hun hond niet al een kilometer ervoor loslaten, anders ontstaan er conflicten. Dat vereist een goede bewustmaking. Sommige vzw's verrichten overigens opmerkelijk werk ter zake, zoals de vzw Godog.

Kunt u een tijdschema geven voor de losloopzone in het Woluwepark? De hondenbezitters hebben de indruk dat het project niet vooruitgaat. Kunt u ons tot slot zeggen wanneer de hervorming van het Boswetboek aan het parlement zal worden voorgelegd, zodat we niet alleen onze controle kunnen uitoefenen, maar ook kunnen deelnemen aan de discussie?

estimaient que la situation n'avancait pas et se disaient un peu déçus.

Nous constatons que le dossier suit son cours et nous serons attentifs à la manière dont il évolue.

1335 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Je reste sur ma faim concernant vos réponses sur la stratégie visant les chiens en Région bruxelloise. Peu est fait, sauf en matière de sensibilisation. Vous vous référez à la cartographie des espaces de liberté. Or, d'autres dimensions sont intéressantes et le traitement réservé aux chiens relève aussi du bien-être animal. Certains éléments pourraient être mis en œuvre. Malgré la contrainte budgétaire, outre ce que vous avez indiqué, il faudrait faire l'analyse de ce qui peut être développé.

Par ailleurs, il serait bon d'évaluer, compte tenu des contraintes budgétaires, ce qui manque dans le maillage envisagé par le passé. Que l'on soit en forêt ou en ville, il faut fournir la réponse la plus utile possible, toujours en collaboration avec les communes.

Quant à la forêt de Soignes et au Code forestier, nous avons déjà eu un grand débat avec votre prédécesseur sur la tension existant entre le respect des animaux sauvages et de la biodiversité et la fonction récréative pour les chiens. Je vous invite à rester attentive à cette dernière, car votre prédécesseur faisait valoir, à ce propos, une restriction de principe. Or, énormément de propriétaires de chiens désirent bénéficier de toute la richesse de la forêt, qui doit profiter à tous les Bruxellois. Cela doit rester une priorité.

1337 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Je verrai si je peux fournir un calendrier plus précis.

Concernant la stratégie pour les chiens, les éléments que j'ai fournis proviennent de ma collègue, Mme Van den Brandt. La question orale lui était également adressée, et ce sont les seules informations que j'ai reçues. Cependant, je suis assez d'accord avec vous : la cartographie des zones de liberté a aussi pour but d'identifier les manquements sur le territoire de la Région et de permettre d'agir en conséquence. Je me rends très bien compte que, dans la réforme du Code forestier, le grand débat politique portera justement sur la place des chiens en forêt de Soignes. Nous y reviendrons, mais je suis sensible aux éléments que vous avez soulevés.

1339 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Je voudrais simplement souligner l'intérêt qu'il y aurait à réunir les compétences de l'Environnement et du Bien-être animal auprès d'un seul ministre. En effet, toutes ces questions sont liées, et cette séparation complexifie les réponses.

- Les incidents sont clos.

1343 **QUESTION ORALE DE M. KALVIN SOIRESSE NJALL**

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- Uw antwoord over de strategie stelt mij teleur. Er wordt weinig ondernomen, behalve inzake bewustmaking. Er zijn nochtans veel andere aspecten waaraan u zou kunnen werken, ondanks de budgettaire beperkingen. Zo zou het nuttig zijn om te evalueren welke gaten er nog in het netwerk zitten en om samen met de gemeenten naar oplossingen te zoeken.

Voor het Zoniënwoud moet er een evenwicht worden gevonden tussen het respect voor wilde dieren en de recreatieve functie voor honden. Uw voorganger pleitte voor een principiële beperking, terwijl veel hondenbezitters ten volle willen genieten van het bos. De aanpassing van het Boswetboek blijft dus een prioriteit.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- Ik zal nagaan of ik u een preciezer tijdschema kan bezorgen.

De informatie over de strategie voor honden was afkomstig van minister Van den Brandt. Het in kaart brengen van de losloopzones heeft ook tot doel de gaten in het netwerk zichtbaar te maken. Voorts is het duidelijk dat bij de hervorming van het Boswetboek het grote politieke debat zal gaan over de plaats van honden in het Zoniënwoud.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Leefmilieu en dierenwelzijn onderbrengen bij dezelfde minister zou het makkelijker maken om oplossingen te vinden.

- De incidenten zijn gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER KALVIN SOIRESSE NJALL

1343 à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

1343 concernant les subventions quinquennales aux associations environnementales bruxelloises attendues pour le 15 mars 2026.

1345 M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).- Cette question a été déposée au mois de février.

L'ordonnance du 4 septembre 2008 et son arrêté d'exécution prévoient que le gouvernement bruxellois décide, au plus tard au 15 mars 2026, de l'octroi ou du refus des agréments quinquennaux aux associations environnementales ayant introduit leur demande entre le 1^{er} et le 31 octobre 2025. Ces agréments ouvrent le droit à une subvention quinquennale pour leurs missions de base.

Cette échéance concerne des acteurs fondamentaux du paysage environnemental bruxellois, parmi lesquels Inter-Environnement Bruxelles (IEB), fédération de quelque 80 comités de quartier et groupes d'habitants, dont le pendant néerlandophone est le BRAL. Elle concerne aussi les associations membres du Réseau IDée, dont 60 % craignent pour leur survie à court terme, selon un sondage récent. Dans l'intervalle, les licenciements s'accroissent dans le secteur.

Cette décision de renouvellement intervient dans un contexte de restrictions budgétaires déclarées ; le gouvernement bruxellois a annoncé une économie de 15 % sur les moyens dits facultatifs, catégorie dans laquelle certains subsides associatifs risquent d'être classés ou sont déjà classés. La décision sur les agréments quinquennaux a-t-elle été prise avant la date butoir du 15 mars 2026 ? Le gouvernement a-t-il décidé de renouveler ces agréments ? Si non, pourquoi, et à quelle date les associations concernées recevront-elles une réponse ?

Les montants des subventions quinquennales qui seront notifiés aux associations seront-ils maintenus au niveau du cycle précédent, ou le gouvernement a-t-il prévu une réduction ? Si réduction il y a, de quel ordre ?

Comment le gouvernement justifie-t-il de qualifier de « facultatif » le financement d'organisations comme IEB ou le BRAL, dont les missions de veille citoyenne, de participation et d'éducation à l'environnement constituent en réalité une délégation de service public ? L'actualité nous le démontre chaque jour, surtout en ce moment.

Je précise que je vous avais également adressé une question écrite et que vous m'avez répondu « pas encore de décision » pour chaque association pour laquelle je demandais une réponse. J'espère donc que ces associations entendront une bonne nouvelle aujourd'hui.

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de vijfjarige subsidies voor Brusselse milieuverenigingen die tegen 15 maart 2026 worden verwacht.

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- Mijn vraag dateert van februari. Volgens de ordonnantie van 4 september 2008 moet de Brusselse regering uiterlijk op 15 maart 2026 beslissen over de erkenningsaanvragen die milieuorganisaties in oktober 2025 hebben ingediend. Een erkenning geeft recht op een vijfjarige subsidie.

Het gaat over belangrijke Brussels milieuorganisaties, zoals Inter-Environnement Bruxelles (IEB), zijn Nederlandstalige tegenhanger BRAL en de organisaties die lid zijn van Réseau IDée, waarvan 60% voor zijn voortbestaan vreest. Intussen neemt het aantal ontslagen hand over hand toe. De regering heeft immers aangekondigd dat ze 15% wil besparen op facultatieve subsidies.

Heeft de regering voor 15 maart 2026 besloten om de erkenningen te verlengen? Wanneer krijgen de betrokken verenigingen anders uitsluitsel? Blijven de subsidiebedragen dezelfde of worden ze gekort? Hoe rechtvaardigt de regering het label facultatief voor de financiering van organisaties als IEB of BRAL, waaraan de overheid een deel van zijn opdrachten delegeert?

1347

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- Nous y sommes presque. Si la décision sur les agréments quinquennaux n'a pas encore été prise par le gouvernement, ce sujet figure à l'ordre du jour du conseil des ministres de demain.

Le contexte particulier du début de la législature, après deux ans d'affaires courantes et la mise en place d'un nouveau cabinet de tutelle, explique en partie ces délais. Cette transition nécessite un temps d'appropriation de l'ensemble des dossiers en cours, parmi lesquels figurent les arrêtés relatifs aux agréments quinquennaux. Il s'agit également pour la nouvelle majorité de vérifier l'adéquation de ces différents dossiers avec les orientations générales du nouveau gouvernement.

Par ailleurs, la nouvelle délégation de compétence entraîne des adaptations juridiques et formelles des projets d'arrêté afin de garantir leur parfaite conformité au nouveau cadre institutionnel, ce qui peut retarder le processus. L'ordonnance du 4 septembre 2008, relative au subventionnement des associations et des projets visant à améliorer l'environnement urbain et le cadre de vie en Région de Bruxelles-Capitale, précise que les subventions quinquennales sont octroyées aux associations agréées dans le respect des crédits budgétaires disponibles.

Dès lors, l'octroi d'une subvention quinquennale implique, d'un point de vue budgétaire, la mobilisation immédiate d'un crédit d'engagement équivalent à cinq ans de subvention, ce qui correspond à l'engagement juridique de la Région vis-à-vis des associations. Cet engagement est particulièrement significatif dans le contexte budgétaire actuel de la Région et nécessite une réflexion globale qui pourrait utilement être menée sur des modalités alternatives. Cette nouvelle approche viserait à préserver la continuité des missions essentielles assurées par ces associations, tout en garantissant une saine gestion budgétaire responsable.

La qualification des subsides découle du cadre juridique instauré par le gouvernement précédent à travers le Code des finances publiques de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 avril 2024 et ses arrêtés d'exécution. Ce cadre distingue trois catégories de subsides : les subsides de nature organique, ceux de nature quasi organique et les subsides de nature facultative.

Conformément à ces dispositions, les subsides qui ne répondent pas strictement aux critères définissant les catégories organiques ou quasi organiques sont, par défaut, classés comme facultatifs. C'est le cas des subsides dont il est fait mention ici.

Je ne peux pas encore répondre à toutes vos questions, car la décision doit être prise par le gouvernement demain. Je ne peux donc pas vous rassurer sur les montants à ce stade.

1349

M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).- Demain, les associations seront à l'écoute pour être fixées sur leur sort. La décision que vous annoncez pour demain est non seulement importante, mais aussi nécessaire pour permettre aux associations d'avoir une vision d'avenir, car leur fonctionnement est actuellement incertain : des préavis de licenciement sont envoyés, des

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- De beslissing staat op de agenda van de ministerraad morgen. De vertraging is toe te schrijven aan de uitzonderlijke context van de start van de regeerperiode. De nieuwe bevoegdheidsdelegatie brengt juridische en formele aanpassingen met zich, waardoor het proces verdere vertraging kan oplopen.

Volgens de ordonnantie van 4 september worden de vijfjaarlijkse subsidies toegekend op basis van de beschikbare budgetten. Een toezegging is juridisch bindend. In de huidige begrotingscontext vraagt dat om een globale reflectie over alternatieve subsidiemodaliteiten. Het blijft de bedoeling om de continuïteit te verzekeren, maar dan wel binnen een context van verantwoord budgetbeheer.

Subsidies worden gelabeld volgens de regels die de vorige regering in de Codex van de openbare financiën van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest heeft opgenomen. Daarin staat dat subsidies die niet strikt organiek of quasi-organiek zijn, automatisch als facultatief worden bestempeld en dat geldt voor de subsidies waarover we het hebben.

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- De beslissing die u morgen neemt is nodig om de verenigingen een toekomstvisie te bieden, want heerst er onzekerheid.

Ik begrijp dat besparingen nodig zijn, maar u bespaart zo veel dat het onmogelijk wordt om in noodzakelijke milieumaatregelen

personnes sont licenciées et certaines associations ignorent si elles pourront poursuivre leurs activités. Nous attendrons donc la décision de demain.

Par contre, je pense qu'une faute originelle a été commise à la formation de ce gouvernement. Nous comprenons certes la nécessité de réaliser des économies, mais leur ampleur - qui n'a été demandée ni par l'Europe ni par aucune autre entité - amène à des décisions dramatiques pour ces associations, dont l'utilité est pourtant évidente aujourd'hui, face à la hausse des températures. À Cureghem, par exemple, nous avons vu des rails de tram et du bitume se déformer sous la chaleur. Les gens se rendent donc compte qu'il est nécessaire d'investir et d'anticiper.

Des économies d'une telle ampleur empêchent d'investir dans les mesures environnementales pourtant indispensables. Il faudra également revoir l'usage de cet adjectif - « facultatif » -, car comme le montre chaque jour l'actualité, le travail accompli par ces associations est essentiel. Il n'a rien de facultatif.

Sur cette base, on ne peut pas, comme l'a suggéré le ministre-président, qualifier ces subsides de facultatifs pour justifier de leur octroi éventuel. Il faut au contraire, aujourd'hui, les sanctuariser, et garantir à ces associations un niveau minimal de financement qui leur permette de fonctionner. Je reviendrai vers vous demain lorsque les décisions auront été annoncées.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. JONATHAN DE PATOUL

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant le développement de l'agriculture urbaine.

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Madame la Secrétaire d'État, lors des dernières discussions budgétaires, vous nous aviez assuré que votre gouvernement continuerait à promouvoir et à soutenir le secteur de l'agriculture urbaine en tant que maillon essentiel de la stratégie Good Food 2, qui court jusqu'en 2030. Néanmoins, vous aviez expliqué que les objectifs définis dans cette stratégie devraient être atteints avec un budget réduit de 200.000 euros pour l'année 2026.

L'agriculture urbaine professionnelle reste pourtant un levier concret et efficace pour répondre à plusieurs enjeux majeurs de la Région bruxelloise. Elle représente un investissement public à haut rendement social, économique et sanitaire, qui contribue à l'apaisement et à la cohésion urbaine tout en générant des emplois non délocalisables.

te investeren. Ook de benaming facultatief houdt geen steek, want de organisaties leveren essentieel werk.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de ontwikkeling van stadslandbouw.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) *(in het Frans).*- Tijdens de begrotingsbesprekingen verzekerde u ons dat de regering de stadslandbouw zou blijven ondersteunen. Het budget voor 2026 zou wel met 200.000 euro verlaagd worden. Nochtans gaat het om een sector die heel wat voordelen biedt op het vlak van welzijn, economie, gezondheid en niet-delokaliseerbare werkgelegenheid.

Blijven de projectoproep "Stadslandbouw" en het budget van 250.000 euro voor 2026 behouden? Blijft ook het budget voor de begeleidingsstructuren behouden?

Zult u daarvoor eventueel middelen overhevelen uit het algemene landbouwbudget, middelen die nu vooral naar structuren gaan die met voedsel distributie bezig zijn?

De bevoegdheden inzake stadslandbouw zouden van Brussel Economie en Werkgelegenheid naar Leefmilieu Brussel gaan.

L'appel à projets « Agriculture urbaine » est-il maintenu pour l'année 2026 ?

L'enveloppe budgétaire de 250.000 euros est-elle préservée ? Selon quel calendrier se distribue-t-elle ? Cet appel à projets, qui n'a plus été publié depuis 2024, constitue effectivement un pilier central du financement public de l'agriculture urbaine professionnelle à Bruxelles. Il semble donc essentiel de le maintenir en 2026 et d'en préserver l'enveloppe pour permettre aux associations de poursuivre leurs activités.

Les structures d'accompagnement jouent quant à elles un rôle déterminant pour les porteurs de projets en agriculture urbaine. Leur travail est essentiel pour assurer la pérennité du secteur et démultiplier ses impacts économiques, socio-environnementaux et climatiques, sans oublier ses bienfaits sur la santé mentale et physique. Elles bénéficient dès lors depuis plusieurs années d'un soutien public afin de renforcer l'efficacité de la politique agricole régionale et de maximiser son impact.

Le budget annuel destiné aux structures d'accompagnement est-il maintenu ? J'ai récemment cru entendre quelques bonnes nouvelles à cet égard, mais pouvez-vous nous en indiquer le montant ?

Au vu du contexte budgétaire régional restreint, une réallocation interne de l'enveloppe agricole permettrait de renforcer le soutien à la production urbaine, sans surcoût pour la Région. En effet, une grande partie de cette enveloppe est aujourd'hui absorbée par des structures dont les missions relèvent davantage de la politique de transformation ou de distribution alimentaire, comme Brucefo ou Brufotec.

Une réaffectation des ressources versées à ces acteurs au profit de ceux directement impliqués dans l'agriculture urbaine fait-elle partie de vos priorités, au regard de la réduction budgétaire annoncée ou, en tout cas, d'une réflexion en vue d'une solution ? Dans le cas contraire, pouvez-vous nous préciser ces priorités ?

Vous avez également annoncé que les compétences liées à l'agriculture urbaine professionnelle passeraient de Bruxelles Économie et Emploi à Bruxelles Environnement, ce qui paraît cohérent. Quelles sont les raisons de cette décision et quelles répercussions aura-t-elle sur les acteurs concernés ? Pouvez-vous nous donner davantage de précisions sur sa mise en œuvre ?

Bien que l'agriculture urbaine se soit développée sur notre territoire ces dernières années, le secteur reste cependant fragile, comme vous le savez sans doute. Le cadre financier actuel, instable et basé sur des appels à projets annuels, freine le développement des projets agricoles et limite les décisions d'investissement, pourtant essentielles à la pérennisation du secteur.

Dans le domaine de l'agriculture, la planification se fait sur plusieurs années, et non au jour le jour. Face à cette réalité, le gouvernement précédent s'était attelé à l'élaboration d'une ordonnance visant un financement stable et structurel de

Wat zijn de redenen daarvoor en welke impact zal dat hebben op de sector?

Door het huidige financiële kader, dat gebaseerd is op jaarlijkse projectoproepen, blijft het moeilijk om investeerders te vinden voor grotere projecten en blijft de sector kwetsbaar. Voor een landbouwbedrijf is een meerjarenplanning noodzakelijk. De vorige regering werkte daarom aan een ordonnantie over een meer structurele financiering voor stadslandbouw. Werkt u daaraan voort en volgens welk tijdschema?

l'agriculture urbaine. Quelles décisions votre gouvernement a-t-il prises concernant cette ordonnance ? Où en est son élaboration et quel est son calendrier de mise en œuvre ?

1357 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Vous avez tout à fait raison de dire que le secteur de l'agriculture urbaine répond à plusieurs objectifs en même temps. À ce stade, l'appel à projets « Agriculture urbaine » n'est pas maintenu en 2026 auprès de l'administration de Bruxelles Économie et Emploi.

Au vu du contexte budgétaire régional restreint, une réallocation interne de l'enveloppe « agriculture » permettra de maintenir le soutien à la production urbaine, sans surcoût pour la Région. En effet, une grande partie de l'enveloppe auparavant prévue pour l'appel à projets sera absorbée par les structures d'accompagnement dont vous avez dit vous-même qu'elles jouent un rôle déterminant.

Tant que les montants n'ont pas été confirmés par le gouvernement, je ne peux évidemment pas vous les communiquer, mais ils figurent à l'ordre du jour de la réunion de demain.

J'ai en effet pris acte de la modification de l'ordonnance « Agriculture » envisagée par le gouvernement précédent. Je compte évaluer avec Bruxelles Économie et Emploi la façon dont cette ordonnance peut nous aider à prévoir un financement stable et structurel dans les prochaines années. Je vous en dirai plus, avec plaisir, au moment où j'aurai pris une décision sur l'ensemble des outils financiers de soutien à ce secteur important.

Par rapport au transfert des compétences liées à l'agriculture et à l'agriculture urbaine de Bruxelles Économie et Emploi, je compte effectivement réaliser ce que la déclaration de politique régionale (DPR) a prescrit, à savoir qu'un transfert des compétences n'est pas seulement un transfert des budgets et projets, mais que c'est aussi un transfert des personnes, d'une équipe et d'une culture.

Ces premiers mois, j'ai pris le temps de rencontrer les équipes de Bruxelles Économie et Emploi et de Bruxelles Environnement, qui m'ont exposé les projets qu'elles portent. Je travaillerai avec elles sur l'intégration des services dans la deuxième partie de l'année 2026.

Vu que le deuxième pilier de la réforme administrative prévu dans la DPR prévoit que Bruxelles Environnement rejoindra le service public régional de Bruxelles, je souhaiterais faire coïncider la fusion de ces équipes avec cette autre réorganisation générale.

1359 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Je me réjouis de vous entendre reconnaître l'importance d'un secteur comme l'agriculture urbaine. Néanmoins, les budgets demandés ne sont pas énormes. Je suis aussi content que vous souligniez l'importance des structures d'accompagnement, comme la Fédération bruxelloise des professionnels de l'agriculture urbaine (Fédéau), dont l'action me semble essentielle à Bruxelles.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *De projectoproep "Stadslandbouw" blijft in 2026 niet behouden bij Brussel Economie en Werkgelegenheid. Een groot deel van de middelen daarvoor zal echter naar de begeleidingsstructuren gaan, zodat de steun aan de sector behouden blijft. Morgen vergadert de regering daarover.*

De ordonnantie waaraan de vorige regering werkte, zal ik samen met Brussel Economie en Werkgelegenheid onderzoeken. Ik kan daar meer over vertellen als ik een beslissing genomen heb.

Het is inderdaad de bedoeling om de bevoegdheden rond landbouw over te hevelen naar Leefmilieu Brussel. Ik heb de voorbije maanden de teams van de beide administraties ontmoet en de verhuizing is voor de tweede helft van 2026. Die zal samenvallen met de integratie van Leefmilieu Brussel in de Gewestelijke Overheidsdienst Brussel.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- *Ik waardeer uw aandacht voor de begeleidingsstructuren, maar de budgetten voor de sector blijven beperkt. Ze zijn bovendien erg onvoorspelbaar, wat funest is voor de sector.*

Bevestigt u dat het budget voor stadslandbouw wel degelijk bij actoren uit die sector terecht zal komen?

Le secteur est dans l'attente. Or, en agriculture, une absence de prévisibilité est mortelle. Ne pas savoir ce que vous ferez dans quelques mois met en péril la poursuite de vos activités. Ces structures ont donc absolument besoin de prévisibilité et d'informations, même si j'entends bien que la situation économique contraint chacun à faire un petit effort.

Si j'ai bien compris, les ressources de l'enveloppe allouée à l'agriculture urbaine seront réaffectées à des acteurs du secteur, et non plus à des structures telles que le Centre bruxellois d'expertise alimentaire (Brucefo) ou l'ASBL Brussels Food Technology (Brufotec). Pouvez-vous me le confirmer ?

1359 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Étant donné que nous ne lancerons pas d'appels à projets en agriculture urbaine cette année, les moyens qui étaient prévus à cet effet seront reversés sous forme de subsides à des structures d'accompagnement.

1359 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Certains moyens financiers seront donc absorbés par d'autres structures, et pas directement octroyés à ceux qui pratiquent l'agriculture urbaine au quotidien ?

1359 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- J'espère pouvoir dire demain quels montants seront alloués à chaque structure.

1359 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Donc, ma question arrive un peu trop tôt.

1359 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- De nombreux dossiers sont inscrits à l'ordre du jour du gouvernement demain, mais je suis bien consciente que ces structures ont urgemment besoin d'informations.

1359 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Une fois l'accord conclu au sein du gouvernement, seront-elles appelées immédiatement ou recevront-elles un courrier dans les prochaines semaines ?

1359 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Malgré les vacances, mon administration continuera à travailler et les en informera au plus vite. Je ne vais pas les contacter personnellement une à une !

1359 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- D'accord, je vous remercie.

- L'incident est clos.

1379 **QUESTION ORALE DE M. MOUNIR LAARISSI**

1379 à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- Bij gebrek aan een projectoproep dit jaar, gaan die middelen naar de begeleidingsstructuren.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Ze gaan dus niet rechtstreeks naar de stadslandbouwondernemingen?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- Morgen kan ik u zeggen welke middelen naar welke structuren gaan.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Mijn vraag kwam dus te vroeg.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- Ik begrijp dat dit dringend is en zal het morgen zeker aanklaarten.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Worden de betrokken organisaties de komende weken ingelicht over de regeringsbeslissing?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- Ze worden zo snel mogelijk op de hoogte gebracht.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Dank u.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MOUNIR LAARISSI

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

1379 **concernant la mise en place d'une filière de recyclage pour les pneus de vélo en Région bruxelloise.**

1381 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- Le développement de la mobilité active et, plus largement, de l'usage du vélo constitue à mes yeux un enjeu essentiel. Bruxelles connaît une véritable explosion de la pratique cycliste : le nombre de passages aux points de comptage est passé de 4,5 millions en 2020 à 11,5 millions en 2023. Cette dynamique très positive s'accompagne logiquement d'une augmentation des réparations et du reconditionnement de vélos sur notre territoire.

J'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs acteurs du secteur, dont l'ASBL Cyclo, qui gère plusieurs ateliers et points vélos à Bruxelles. Leurs responsables m'ont fait part d'une difficulté concrète et persistante : l'absence totale de filière de recyclage pour les pneus de vélo en Belgique, alors même que les volumes deviennent significatifs. À titre d'illustration, Cyclo estime jeter à elle seule environ 5.000 pneus par an, répartis entre les vélos épaves non réparables (environ 2.000), les vélos reconditionnés (environ 700) et les vélos réparés dans les points vélos (environ 2.300) sur 16.000 réparations annuelles. Une extrapolation à l'échelle régionale intégrant l'ensemble des ateliers associatifs privés donnerait des chiffres bien plus élevés encore.

Cette question avait déjà été abordée le 21 mai 2025, sous le gouvernement en affaires courantes. La réponse de l'époque indiquait que les pneus de vélo et les chambres à air ne relevaient pas du champ de la responsabilité élargie des producteurs (REP) gérée par Recytyre, que les pneus collectés dans les recyparks partaient à l'incinération avec les encombrants. La solution la plus simple serait, nous disait-on, d'intégrer les pneus de vélo dans la REP existante pour les pneus usagés, ce qui nécessiterait une démarche conjointe des trois Régions. Il était également mentionné que des projets innovants pourraient être soutenus via l'appel à projets Be Circular, mais qu'aucun dossier n'avait été introduit à ce jour sur cette thématique.

Compte tenu du décalage croissant entre l'essor du vélo à Bruxelles et l'absence de solution de traitement adaptée pour les pneus usagés, et considérant les expériences étrangères inspirantes comme celles de Schwalbe en Allemagne, Pyrum Innovations AG, Gecko Rubber au Royaume-Uni ou reTyre en Norvège, il me semble opportun de faire le point.

Une évaluation chiffrée du gisement de pneus usagés à l'échelle régionale est-elle en cours de réalisation par Bruxelles Environnement afin d'objectiver l'ampleur du flux et de dimensionner une éventuelle filière ? Des contacts ont-ils été pris avec vos homologues wallons et flamands pour réfléchir à l'élargissement de la REP existante, condition essentielle à la viabilité d'une telle filière ?

1383 Un dialogue a-t-il été ouvert avec les acteurs de terrain bruxellois, en particulier l'ASBL Cyclo et les velocistes, pour recenser des solutions opérationnelles à court terme, tel qu'un dispositif de collecte mutualisé dans les ateliers et points vélo ?

betreffende de organisatie van fietsbandenrecyclage in het Brussels Gewest.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- *Het fietsgebruik in Brussel neemt explosief toe en dat is goed nieuws. Dat gaat echter gepaard met nieuwe uitdagingen, waaronder de toenemende behoefte aan een recyclageketen voor fietsbanden. Volgens sectorespelers zoals de vzw Cyclo is het een groot probleem dat zo'n keten in België niet bestaat. Cyclo alleen al gooit jaarlijks zo'n 5.000 banden weg.*

Deze kwestie kwam al aan bod in mei 2025 en toen luidde het dat fietsbanden niet onder de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) vallen en gewoon met het grofvuil in de verbrandingsoven belanden. De eenvoudigste oplossing zou zijn ze op te nemen in de UPV voor afgedankte banden, wat een gezamenlijke aanpak van de drie gewesten vereist. De projectoproep Be Circular kwam ook ter sprake, maar daarvoor werd nog geen project in verband met fietsbanden ingediend.

Werkt Leefmilieu Brussel aan een raming van het aantal afgedankte fietsbanden om een verwerkingsketen op maat uit te bouwen? Overlegt u met uw Waalse en Vlaamse ambtgenoten om de UPV voor banden uit te breiden naar fietsbanden?

Bekijkt u met spelers op het terrein hoe afgedankte fietsbanden op korte termijn beheerd kunnen worden? Overweegt u een gerichte communicatie om bedrijven in de circulaire economie aan te moedigen om in het kader van Be Circular een project daarrond in te dienen? Is het recyclagesysteem voor

Une communication ciblée à destination des entreprises bruxelloises actives dans l'économie circulaire est-elle à l'étude pour susciter des candidatures dans le cadre de l'appel à projets Be Circular sur ces thématiques spécifiques ?

Enfin, au-delà de la responsabilité élargie des producteurs, le recyclage des chambres à air - pour lequel il existe déjà une filière auprès de certains vélocistes - est-il suffisamment connu et accessible aux Bruxellois ? Une cartographie des points de collecte est-elle disponible ?

1385 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- En 2023, Bruxelles Environnement a piloté une étude sur le potentiel de réparation de vélos en Région bruxelloise, en collaboration avec Bruxelles Propreté et les acteurs de l'économie de l'économie sociale, tels Cyclo. Mais cette étude ne portait que sur le flux de vélos, pas spécifiquement sur les pneus et chambres à air, et, par ailleurs, les acteurs concernés ne représentaient qu'une partie du marché. Bruxelles Environnement ne dispose donc pas d'une évaluation exacte du gisement de pneus de vélo usagés en Région de Bruxelles-Capitale. Néanmoins, je peux partager quelques données pertinentes.

Environ 1.500 vélos sont collectés chaque année dans les recyparks, soit environ 3.000 pneus et 3.000 chambres à air récoltés par Bruxelles Propreté.

L'ASBL Cyclo représente 50 % du marché. En 2025, selon Traxio Velo, la fédération sectorielle de la chaîne de valeur de production et de distribution de vélos, Cyclo estimait son propre gisement à environ 5.000 pneus par an. Au total, la quantité de pneus de vélo usagés devrait donc se situer autour de 10.000 par an, plus 6.000 pneus et chambres à air collectés via les recyparks.

Concernant l'élargissement de la responsabilité élargie des producteurs existante, mon administration, Bruxelles Environnement, a pris contact avec ses homologues wallons et flamands pour demander si des initiatives locales avaient pu se développer à plus grande échelle. Si la Wallonie n'a pas pu apporter d'éléments de réponse, en Flandre, la question des pneus de vélo usagés a déjà fait l'objet de premières réflexions en 2022, notamment via des projets pilotes et exploratoires et des contacts avec des partenaires potentiels, sans que cela ne mène à une solution structurelle. Ces projets portaient tant sur la réparation et le réemploi que sur le recyclage, en Europe et en dehors.

À ce jour, aucune filière de recyclage mature et locale n'existe pour ces déchets, qui sont dès lors principalement orientés vers les déchets résiduels et l'incinération.

1387 Une initiative de reprise des pneus, lancée par une marque allemande via des magasins à Bruxelles, a même été mise en pause en 2025, car elle n'avait pas assez de débouchés.

Dans ce contexte, il semble utile de pousser le secteur à mettre en place des solutions de traitement et de recyclage crédibles et

binnenbanden, dat bij sommige fietshandelaars al bestaat, voldoende bekend en toegankelijk?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- In 2023 leidde Leefmilieu Brussel, samen met Net Brussel en spelers uit de sociale economie zoals Cyclo, een onderzoek naar de potentiële stroom van afgedankte fietsen, maar die ging dus niet specifiek over banden en dekte slechts een deel van de markt. Een exacte raming ontbreekt dus, al kan ik wel enkele relevante cijfers delen.

Jaarlijks worden zo'n 1.500 fietsen ingezameld in de containerparken van Net Brussel, goed voor ongeveer 3.000 banden en 3.000 binnenbanden. De potentiële stroom van andere spelers, zoals Cyclo, wordt geraamd op zo'n 10.000 fietsbanden per jaar.

Leefmilieu Brussel contacteerde zijn Waalse en Vlaamse tegenhangers in verband met de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid. Vlaanderen onderzocht de kwestie al enige tijd, maar vooralsnog leidde dat niet tot een structurele oplossing. Vandaag bestaat er nog geen matuur, lokaal recyclagesysteem, waardoor die afvalstroom vooral bij het restafval en in de verbrandingsoven terecht komt.

Een initiatief voor de inzameling van banden door een Duits merk werd in 2025 zelfs opgeschort omdat er onvoldoende afzetmogelijkheden waren. Daarom lijkt het aangewezen om de sector aan te sporen om duurzame verwerkings- en recyclageoplossingen in te voeren alvorens fietsbanden op te nemen in de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid.

durables avant d'intégrer les pneus de vélo dans le champ de la responsabilité élargie des producteurs.

Un tel accord de coopération d'exécution ne sera discuté qu'après l'adaptation des accords de coopération d'exécution concernant les flux prioritaires, à savoir les textiles, les batteries et les véhicules hors d'usage.

Pour l'instant, il n'existe pas de dialogue structurel avec les acteurs de terrain. Cyclo et Bruxelles Environnement sont néanmoins en contact régulier et s'échangent des informations. Bruxelles Environnement n'a pas de contact direct avec les autres vélocistes, bien que des échanges aient aussi lieu avec Traxio Vélo. Sur la base de ces contacts et échanges, nous ne voyons pas émerger de solutions opérationnelles et durables sans obligation de reprise ou de financement de la collecte et du traitement des pneus de vélo, d'autant que ces derniers n'ont pas de valeur positive.

Concernant l'économie circulaire, aucune communication ciblée n'a été adressée aux entreprises bruxelloises actives dans ce domaine en vue de susciter des candidatures dans le cadre de l'appel à projets Be Circular. En effet, au regard du contexte budgétaire de la Région, le gouvernement en affaires courantes n'avait pas organisé l'appel à projets Be Circular et le gouvernement de plein exercice ne le fera pas non plus en 2026. Par conséquent, aucune action de communication spécifique n'a été menée à ce sujet.

Enfin, s'agissant du recyclage des chambres à air, j'aimerais nuancer vos affirmations. Les chambres à air ne sont reprises que par une seule marque dans certains magasins bruxellois, ce qui ne représente qu'une partie du marché. En outre, celles-ci sont envoyées en Asie pour y être traitées, ce qui ne me paraît pas constituer un gain environnemental par rapport à l'incinération locale. Sachant que le poids moyen d'une chambre à air est de 150 g et celui d'un pneu de vélo de 800 g, le gisement bruxellois devrait représenter 4,5 tonnes. À titre de comparaison, et afin de mettre l'importance de ce flux en perspective, d'après Recytyre, 2.900 tonnes de pneus usagés sont collectées et recyclées chaque année.

Cependant, la mobilité douce étant en pleine expansion et devant être soutenue, une solution durable pour la valorisation des pneus de vélo est souhaitable.

En effet, grâce à des innovations technologiques, la pyrolyse se développe en Belgique pour les pneus de voiture et de poids lourd. Par conséquent, nous pouvons espérer que les pneus de vélo pourront aussi être traités de cette manière, bien que leur composition soit différente.

M. Mounir Laarissi (Les Engagés). - J'entends beaucoup de constats dans cette réponse, qui s'inscrit dans la continuité de celle donnée à Mme Pans dans le cadre de sa question posée en mai 2025.

De samenwerkingsovereenkomsten rond textiel, batterijen en afgedankte voertuigen zijn sowieso prioritair.

Leefmilieu Brussel voert geen structurele dialoog met de actoren in het veld, maar er zijn wel regelmatig contacten met Cyclo en Traxio Velo. Op basis van die contacten zien wij geen duurzame oplossingen ontstaan zonder een terugnameverplichting of een financiering van de inzameling en verwerking van fietsbanden. We hebben ook geen gerichte communicatie verstuurd naar bedrijven in de circulaire economie. Door de begrotingssituatie komt de projectoproep Be Circular er immers niet in 2026.

Binnenbanden worden slechts door één merk in bepaalde Brusselse winkels teruggenomen, wat slechts een deel van de markt vertegenwoordigt. Bovendien worden die banden naar Azië gestuurd voor verwerking, wat mij geen milieuvoordeel lijkt op te leveren ten opzichte van lokale verbranding.

Toch moeten we blijven zoeken naar een duurzame oplossing voor de verwerking van fietsbanden, vooral ook omdat de zachte mobiliteit in volle opmars is. Ik denk daarbij bijvoorbeeld aan pyrolyse, die steeds vaker wordt toegepast voor autobanden.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans). - *Ik hoop dat u een visie op middellange termijn ontwikkelt voor de verwerking van dat soort afval.*

- Het incident is gesloten.

Ce qui m'importe, c'est de disposer d'une projection, d'une vision à moyen terme de la récupération de ce type de déchets. J'espère que vous pourrez nous proposer une telle vision dans les trois années à venir.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. KALVIN SOIRESSE NJALL

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant la position de la Belgique et de Bruxelles au Conseil européen face aux tentatives de suspension de la responsabilité élargie des producteurs dans la directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU).

M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo). - Lorsque nous mettons en place des dispositifs visant à assurer une équité environnementale, il se trouve toujours des secteurs pour essayer de les contourner, mettant ainsi en péril nos mesures structurelles.

La directive 2024/3019 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines, adoptée en novembre 2024, constitue une avancée majeure : elle oblige les fabricants de médicaments et de cosmétiques à financer au moins 80 % des surcoûts liés à la modernisation des stations d'épuration pour l'élimination des micropolluants, au nom du principe du pollueur-payeur. Or, des informations récentes font état de pressions industrielles croissantes visant à suspendre l'application du volet « responsabilité élargie des producteurs » (REP) de cette directive, avant même son entrée en vigueur. La Fédération des entreprises de la beauté (Febea), fédération européenne de l'industrie cosmétique, a ainsi explicitement demandé l'instauration d'un mécanisme suspensif (« Stop the Clock ») dans la mise en œuvre des dispositions relatives à la REP en attendant une nouvelle analyse d'impact. Des demandes similaires émanent du secteur pharmaceutique. Cette manœuvre soulève plusieurs interrogations.

Sur le principe du pollueur-payeur, il serait socialement et économiquement injuste de répercuter les coûts du traitement quaternaire sur les PME locales et sur les ménages, alors que les producteurs des principes actifs génériques - à près de 80 % des pays tiers - ne contribueraient pas à leur financement. La REP vise précisément à corriger cette asymétrie.

Par ailleurs, les organisations agricoles appellent à la mise en œuvre de la REP sous sa forme actuelle - signal fort que la suspension bénéficierait avant tout aux multinationales pharmaceutiques, au détriment des gestionnaires de l'eau, des agriculteurs et des citoyens.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER KALVIN SOIRESSE NJALL

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende het Belgische en Brusselse standpunt in de Europese Raad over de pogingen om de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid in de richtlijn inzake de behandeling van stedelijk afvalwater op te schorten.

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans). - De Europese richtlijn 2024/3019 over de behandeling van stedelijk afvalwater is een toepassing van het principe dat de vervuiler betaalt: medicijnen- en cosmeticafabrikanten zullen minimaal 80% moeten betalen van de kosten voor de quaternaire zuivering waarmee waterzuiveringsstations voortaan micropolluenten moeten verwijderen.

Nog voor die richtlijn in werking is getreden, oefenen cosmetica- en farmagroepen met hun 'Stop the Clock'-oproep druk uit om de toepassing van het onderdeel over de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) tijdelijk op te schorten. Die UPV is bedoeld om kmo's en huishoudens niet langer te laten opdraaien voor de verwerking van de vervuilende stoffen die producenten in omloop brengen. Ook de landbouworganisaties dringen aan op de correcte uitvoering ervan.

Wat is het officiële standpunt van het Brussels Gewest binnen de Europese Raad over 'Stop the Clock'? Zal het gewest zich verzetten tegen elke afzwakking van de UPV? Heeft de Brusselse regering met de federale overlegd over het Belgische standpunt? Hebt u contacten gehad met de farma- of cosmetica-industrie en wat hebben die opgeleverd? Hoe stemt België zijn standpunt af met de andere lidstaten om de belangen van de huishoudens te verdedigen?

Quelle est la position officielle de notre Région, au sein du Conseil européen, sur un éventuel mécanisme suspensif (« Stop the Clock ») de la REP prévue par la directive 2024/3019 ? Le gouvernement bruxellois et le gouvernement fédéral se sont-ils concertés sur la position à adopter par la Belgique ?

Des contacts ont-ils eu lieu avec des représentants de l'industrie pharmaceutique ou cosmétique sur ce sujet ? Si oui, lesquels, et selon quelles modalités de transparence ?

La Région bruxelloise s'opposera-t-elle à toute tentative de suspension ou de révision à la baisse de la REP au Conseil, conformément au principe du pollueur-payeur consacré par le droit européen de l'environnement ?

Quelles démarches sont menées pour coordonner la position belge avec les autres États membres attachés à la pleine mise en œuvre de cette directive, notamment en défense des intérêts des ménages qui en assumeraient autrement les coûts ?

1399 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Mon administration s'est tenue informée des discussions au niveau européen et des contestations qui en ressortent, liées au mécanisme de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans le cadre du traitement des eaux urbaines résiduaires. Elles vont à l'encontre du texte voté par les instances européennes et de sa mise en œuvre future par les États membres.

Dans la mesure où le traitement quaternaire doit être mis en place au niveau des deux stations d'épuration bruxelloises, il est logique de faire supporter jusqu'à 80 % des coûts d'investissement et d'opérationnalisation de ce traitement par les secteurs qui génèrent ces substances problématiques. Cette logique, qui vise à préserver la qualité des eaux de surface, doit être suivie. Les autres entités belges défendent d'ailleurs son application dans les délais prévus par la directive. À ce stade, une entrée en vigueur différée ou un amoindrissement du mécanisme n'est pas défendable pour Bruxelles.

Les discussions intrabelges ont eu lieu dans le cadre du groupe de travail spécifique dédié à cette directive au sein du Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement et, de manière similaire, en vue de l'instauration de la REP dans ce secteur. L'administration n'y a pas participé, faute de moyens. Cela passera par un accord de coopération élaboré par les deux autres Régions. Toutefois, une première discussion intercabine a été organisée fin juin, et mon cabinet y a pris part. L'objectif est de finaliser à l'automne une proposition pouvant être soumise à l'approbation du gouvernement en première lecture.

Les secteurs pharmaceutique et cosmétique sont consultés depuis mai 2025 et tenus informés des avancées et des choix de transposition envisagés au niveau belge. Les représentants des associations professionnelles Bachi, pharma.be, Detic et Medaxes ont eu l'occasion de faire part de leurs points de vue. Une nouvelle consultation sur le projet d'accord de

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *Het is logisch dat de kosten voor de quaternaire zuivering in de twee Brusselse waterzuiveringsstations voor 80% gedragen worden door de producenten. Voor het Brussels Gewest is een uitstel of afzwakking van de UPV onaanvaardbaar, en ook de andere gewesten willen dat die meteen van kracht wordt. Het principe dat de vervuiler betaalt is dan ook een Europees rechtsbeginsel.*

Op Belgisch niveau is over die richtlijn overlegd in een specifieke werkgroep binnen het Coördinatiecomité Internationaal Milieubeleid (CCIM) en eind juni heeft mijn kabinet deelgenomen aan een eerste interkabinettenoverleg over de uitwerking van een samenwerkingsakkoord, dat in het najaar ter goedkeuring aan de regering zal worden voorgelegd.

Sinds mei 2025 worden de farma- en de cosmeticsector geconsulteerd en geïnformeerd over de Belgische omzetting van de richtlijn.

Op Europese bijeenkomsten hebben de Belgische gewesten contact met de experts van andere Europese lidstaten en halen ze inspiratie uit de ervaring van de landen die al het verst staan met de omzetting van de richtlijn. De laatste had op 27 mei 2026 plaats. De ambitie is de zaken administratief zo eenvoudig mogelijk te houden en de richtlijn zo getrouw mogelijk te volgen.

coopération sera organisée avant que le texte ne soit présenté au gouvernement.

La Région de Bruxelles-Capitale, au même titre que les Régions flamande et wallonne, suit également le travail de transposition de la directive par les différents États membres, par le biais des réunions mises en place par la Commission européenne. Ces réunions sont l'occasion d'échanger avec les experts des autres États et de s'appuyer sur l'expérience de ceux qui sont les plus volontaristes et avancés dans le processus.

La dernière réunion a eu lieu le 27 mai dernier. Le mot d'ordre est de procéder de la manière la plus simple possible en termes de charges administratives, et de rester au plus près du texte de la directive. Le principe du pollueur-payeur étant un principe de droit européen, il semble logique que la Belgique s'oppose à toute suspension ou révision à la baisse des ambitions du texte.

1401 **M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).**- Vous nous rassurez quant à la continuité des exigences dans ce domaine. Ce n'est pas le cas du gouvernement fédéral, qui décide de mettre en place des mécanismes de dérogation à l'interdiction des pesticides, alors que le secteur agricole ne le demande pas. Cette situation a de quoi nous inquiéter.

On ne peut pas accepter qu'aujourd'hui, 1.747 personnes meurent en Belgique en raison du changement climatique et des problèmes environnementaux, et que ces personnes paient le prix de la pollution engendrée par des multinationales comme celles que j'ai évoquées dans ma question. C'est inacceptable !

Toute suspension de la REP constituerait un dangereux précédent : celui de permettre aux pollueurs d'acheter du temps au détriment de l'environnement et des contribuables.

Vous l'avez dit, Bruxelles doit s'y opposer clairement. Vous pourrez compter sur le soutien d'Ecolo, et nous espérons que vous ne flancherez pas. Et s'il vous arrivait de flancher, nous serions là pour vous rappeler que vous avez pris ici l'engagement de ne pas renoncer à ces exigences.

- *L'incident est clos.*

1405 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1405 **à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,**

1405 **concernant l'objectif de zéro artificialisation nette des villes.**

1407 **QUESTION ORALE JOINTE DE M. MARTIN CASIER**

1407 **concernant la désimperméabilisation des sols.**

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) *(in het Frans).*- Uw standpunt stelt me gerust, in tegenstelling tot de houding van de federale regering, die uitzonderingen invoert op het pesticidenverbod waar de landbouwsector niet eens om vraagt.

Het is onaanvaardbaar dat multinationals anderen voor hun vervuilende praktijken laten opdraaien, zoals de 1.747 mensen die in België gestorven zijn door klimaat- en milieuproblemen. De UPV opschorten zou een gevaarlijk precedent scheppen. U kunt op Ecolo rekenen in uw verzet daartegen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de doelstelling nul netto ruimtebeslag in steden.

TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MARTIN CASIER

betreffende de ontharding van terreinen.

1409 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- L'artificialisation des sols, définie comme la transformation durable d'un sol naturel, agricole ou forestier en surface construite ou imperméabilisée, constitue une pression majeure sur la biodiversité, les fonctions écologiques des sols et la gestion des risques climatiques, tels que les inondations et les îlots de chaleur urbains. Ce phénomène est reconnu dans les stratégies environnementales à l'échelle européenne et régionale comme un enjeu central de transition écologique.

Dans ce contexte, le gouvernement bruxellois a adopté, à la fin de la précédente législature, la stratégie Good Soil, qui vise, entre autres, à évoluer vers l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici 2050. Cette stratégie s'inscrit dans une vision de gestion intégrée et durable des sols, en mettant l'accent tant sur la protection et la restauration des sols que sur leur rôle dans le cadre de vie bruxellois.

L'objectif ZAN ne se limite pas à l'arrêt de toute nouvelle consommation d'espaces naturels. Il implique également la compensation de toute artificialisation inévitable par des mesures de renaturation ou de désimperméabilisation, ainsi que des efforts importants de densification et de mobilisation des terrains déjà urbanisés. Cette ambition soulève des défis spécifiques dans une région dense comme Bruxelles, où la disponibilité des surfaces non artificialisées est limitée et où les besoins en logements, en infrastructures et en services sont importants et régulièrement débattus.

La mise en œuvre effective de cet objectif dépend de la territorialisation cohérente de ces principes dans les outils de planification, tels que le plan régional d'affectation du sol, et d'une coordination étroite entre les acteurs urbains, les communes et les partenaires socioéconomiques.

1411 **Quels moyens envisagez-vous pour atteindre l'objectif ZAN d'ici 2050 à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale, compte tenu de sa forte urbanisation ? Quels sont les indicateurs ou scénarios étudiés pour suivre cette trajectoire ?**

Comment la Région de Bruxelles-Capitale intègre-t-elle les principes de protection des sols, de biodiversité et de continuité écologique dans les documents régionaux et communaux, tels que le plan régional d'affectation du sol ?

Existe-t-il des mesures, des incitants ou des ajustements réglementaires visant à favoriser la renaturation, la restauration écologique et la densification durable plutôt que la consommation de nouvelles surfaces naturelles ou agricoles ?

Quelles méthodes de compensation - renaturation, désimperméabilisation, création d'espaces verts ou reconversion de friches - privilégiez-vous ? Sur la base de quels critères de performance environnementale ces mesures sont-elles certifiées et suivies ?

Dans quelle mesure la stratégie de zéro artificialisation nette est-elle articulée avec les politiques du logement, de mobilité, de

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Bodemverharding zet de biodiversiteit, de ecologische functies van de bodem en het beheer van klimaatrisico's, zoals overstromingen en hitte-eilanden, onder druk. In het Europese en gewestelijke milieubeleid krijgt de problematiek dan ook een centrale plaats.*

De vorige Brusselse regering nam Good Soil aan, een strategie rond de doelstelling om tegen 2050 te evolueren naar netto nul ruimtebeslag. Ze omvat het stopzetten van de herbestemming van natuurgebieden, en compensaties voor elke vorm van onvermijdelijke verstedelijking door natuurherstel, ontharding van de bodem, verdichting en benutting van reeds verstedelijkte terreinen.

Die ambitie is niet gemakkelijk te handhaven in een dichtbevolkt gewest als Brussel. Of we ze waarmaken, zal afhangen van het gewicht dat ze krijgt in de gewestelijke beleidsinstrumenten voor ruimtelijke ordening en de samenwerking tussen stedelijke actoren, gemeenten en sociaal-economische partners.

Hoe denkt u de doelstelling van netto nul ruimtebeslag tegen 2050 te halen? Hoe verwerkt u de beginselen van bodembescherming, biodiversiteit en ecologische continuïteit in de gewestelijke en gemeentelijke regelgeving?

Komen er maatregelen ter bevordering van natuurherstel, ecologisch herstel en duurzame verdichting? Wordt de toestand van de Brusselse bodem gemonitord om de effecten van de verstedelijking te meten en volgens welke criteria gebeurt dat? Welke compensatiemaatregelen krijgen de voorkeur?

Speelt de doelstelling van netto nul ruimtebeslag een rol in het beleid inzake huisvesting, mobiliteit, biodiversiteit en waterbeheer? Bestaat daarvoor een transversaal beleidskader? Kunnen de gemeenten rekenen op financiële, technische en juridische ondersteuning om de doelstelling te halen?

biodiversité et de gestion des eaux ? Existe-t-il une gouvernance transversale pour arbitrer les inévitables conflits d'usage ?

Existe-t-il un suivi scientifique ou cartographique de l'état des sols bruxellois pour mesurer les effets de l'urbanisation et orienter la prise de décisions ?

Enfin, les communes bruxelloises peuvent-elles bénéficier d'un accompagnement financier, technique et juridique en vue d'atteindre l'objectif ZAN, notamment en matière d'études foncières, d'ingénierie de projets ou de densification maîtrisée ?

1413 **M. Martin Casier (PS).**- La question de la désimperméabilisation est au cœur des enjeux du changement climatique et de son atténuation. Nous avons par ailleurs tous deux introduits nos questions bien avant la période de canicule - la troisième cette année, en comptant celle de mai -, ce qui souligne encore son importance en milieu urbain.

En ce sens, il était heureux et justifié que cette question de la désimperméabilisation - j'ai opté pour ce mot, qui est plus facile à prononcer que « zéro artificialisation des sols » - soit un enjeu de la déclaration de politique régionale. Le gouvernement y affirme sa « volonté d'intégrer davantage la question environnementale dans les textes encadrant l'aménagement du territoire, dont la perméabilité du sol ».

Nous avons souvent eu l'occasion de discuter ici de cette question, notamment avec votre prédécesseur. M. Van Goidsenhoven rappelait par ailleurs le plan stratégique Good Soil existant en Région bruxelloise.

Aujourd'hui, sur la base de données satellites datant de 2006, le taux d'imperméabilisation à Bruxelles avoisine les 46 %. La Région imperméabiliserait encore ses sols à raison d'environ 65 ha par an, ce qui est considérable. Selon une étude de Bruxelles Environnement, pour arriver à l'objectif de zéro artificialisation nette des sols en 2050 et rendre aux sols bruxellois leurs services écosystémiques de base, ce rythme devrait être réduit à 32,5 ha par an à l'horizon 2030.

1415 C'est peut-être un peu prématuré, mais pourriez-vous préciser la méthode de travail et les objectifs que le gouvernement se fixera concrètement pour traduire cet engagement acté dans la déclaration de politique régionale ?

Des mesures d'accompagnement, de soutien ou d'incitation sont-elles envisagées à destination des communes, des particuliers et des porteurs de projets afin d'encourager concrètement la désimperméabilisation des sols ? Je vous avoue être stupéfait que l'on continue à bitumer des places de stationnement dans les rues, par exemple, plutôt que de chercher à assurer la perméabilité des sols tout en assurant leur stabilité.

Disposez-vous désormais de données plus récentes sur le taux d'imperméabilisation des sols à Bruxelles que celles basées sur des données satellitaires de 2006 ?

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- *Ontharding staat terecht als een belangrijke kwestie in de gewestelijke beleidsverklaring. Op basis van satellietgegevens uit 2006 bedraagt de verharding in Brussel bijna 46%. Jaarlijks zou er nog 65 ha extra worden verhard. Volgens onderzoek van Leefmilieu Brussel moet dat tegen 2030 gehalveerd worden om de verharding in 2050 volledig te stoppen.*

Hoe wil de regering die belofte in de praktijk brengen? Komen er steunmaatregelen voor gemeenten, particulieren en projectontwikkelaars om ontharding te stimuleren? Hebt u recentere gegevens over de verharding in Brussel? Wanneer er een grondoverzicht? Hoe zet u de strategie Good Soil van Leefmilieu Brussel verder? Wat zijn de doelstellingen inzake ontharding? Zijn er maatregelen om te voorkomen dat gronden van de beste milieukwaliteit nog worden verhard? Hoe laat u de ontharding aansluiten op het geïntegreerd regenwaterbeheer en de preventie van overstromingen? Gebruikt u stedenbouwkundige vergunningen om het gebruik van doorlaatbaar materiaal te stimuleren als er straten worden heraangelegd of wordt gebouwd?

Où en est le travail annoncé sur la connaissance et la cartographie des sols bruxellois, notamment sur les analyses de la qualité des sols et sur la perspective d'un cadastre plus complet des sols ? Comment le gouvernement entend-il poursuivre la stratégie Good Soil de Bruxelles Environnement ?

Des objectifs de baisse du rythme d'artificialisation des sols ont-ils été fixés ? Des mesures concrètes sont-elles aujourd'hui mises en œuvre pour préserver prioritairement les sols présentant la meilleure qualité écologique ou le meilleur potentiel d'infiltration des eaux pluviales ?

Comment allez-vous poursuivre l'articulation de la désimperméabilisation des sols avec les politiques régionales de gestion intégrée des eaux pluviales et de prévention des inondations en particulier ? Nous en avons longuement débattu au sein de cette commission lors de la législature précédente, puisque ce dossier est également lié à la question des bassins d'orage, notamment.

Enfin, des contacts avec la ministre Henry sont-ils en cours pour encourager l'utilisation de matériaux alternatifs ou perméables dans les projets d'aménagement et de construction en Région bruxelloise au moyen des permis d'urbanisme, au niveau privé comme public ?

1417 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Dans le cadre de la communication de la Commission européenne de 2011, de la stratégie européenne sur les sols de 2021 et de la stratégie bruxelloise Good Soil de 2024, une étude de faisabilité relative à la réalisation de l'objectif européen de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050 a été lancée par Bruxelles Environnement, en collaboration avec *perspective.brussels*.

Il s'agit d'une étude prospective et exploratoire visant à créer un cadre de discussion et à ouvrir des pistes de réflexion concernant l'opérationnalisation de l'objectif ZAN dans les outils d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'environnement. L'étude se concentre sur l'imperméabilisation, car le changement d'affectation est actuellement relativement limité à Bruxelles. Le rapport envisage plusieurs scénarios : d'un scénario tendanciel qui verrait l'artificialisation continuer à progresser, à des scénarios plus ambitieux visant soit à stabiliser ou à compenser, soit à réduire significativement la part des surfaces imperméabilisées.

La stratégie ZAN, telle que présentée dans le rapport, est conçue comme une approche transversale articulée avec les autres politiques régionales, mais sa mise en œuvre doit encore être discutée. Plusieurs chantiers en cours permettent déjà d'intégrer les objectifs de protection des sols, de biodiversité et de continuité écologique dans les documents régionaux et communaux.

Premièrement, une modification de l'ordonnance « Sols » devra transposer la directive européenne relative à la surveillance et à la résilience des sols afin de mettre en œuvre une gestion intégrée et durable des sols, d'instaurer un cadre de surveillance de la santé

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *In samenwerking met *perspective.brussels* heeft Leefmilieu Brussel onderzocht of nulnettoruimtebeslag mogelijk is tegen 2050. Het onderzoek legt zich toe op verharding, want de mogelijkheden tot bestemmingsverandering zijn vrij beperkt in Brussel. Er komen meerdere scenario's aan bod: verdere verharding, stabilisatie of compensatie daarvan en een aanzienlijke vermindering van de verharde oppervlakte.*

Het streven naar nulnettoruimtebeslag is opgezet als een allesomvattende benadering, maar de uitwerking moet nog worden bekeken. Doelstellingen in verband met grondbescherming, biodiversiteit en milieucontinuïteit kunnen nu al in gewestelijke en gemeentelijke documenten worden opgenomen.

Met de aanpassing van de grondordonnantie moeten we de Europese richtlijn inzake bodemmonitoring en bodemveerkracht omzetten, zodat we werk kunnen maken van geïntegreerd en duurzaam bodembeheer.

et de l'imperméabilisation des sols, et de soutenir leur santé et leur résilience.

1419 Des principes d'atténuation de l'artificialisation font également partie des dispositions à transposer. Cela étant dit, Bruxelles Environnement suit et cartographie déjà l'état de santé des sols bruxellois, et des outils d'aide à la décision, comme l'index de la santé des sols, orientent les développeurs dans leurs projets d'aménagement.

Deuxièmement, le plan renature, en cours de rédaction et issu de l'ordonnance « Nature » et des règlements européens sur la restauration de la nature, visera à protéger et restaurer les écosystèmes, ainsi qu'à favoriser la consolidation du maillage vert et la végétalisation.

Troisièmement, le plan air-climat-énergie prévoit des actions spécifiques de protection dans le cadre de sa stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

Quatrièmement, le plan de gestion de l'eau met l'accent sur la désimperméabilisation et la restauration de la perméabilité des sols à travers la mise en œuvre de la gestion intégrée des eaux pluviales, afin de ne plus les renvoyer à l'égout, mais de les valoriser pour les sols sains et non pollués.

Cinquièmement, le projet Share The City, intégrera dans le plan régional d'affectation du sol des dispositions relatives à la protection des sols comme écosystème vivant, en lien avec la biodiversité et la continuité écologique, notamment via le maintien des surfaces de pleine terre, la désimperméabilisation et la préservation des fonctions écologiques.

Sixièmement, le projet de révision du règlement régional d'urbanisme prévoit également des règles transversales pour éviter et limiter l'imperméabilisation, préserver les surfaces de pleine terre, inclure une gestion intégrée des eaux pluviales dans tout nouveau projet d'aménagement et restaurer les fonctions écologiques des sols.

Enfin, des incitants financiers existent à travers le programme « Opération ré-création », destiné aux écoles, ou les programmes de rénovation urbaine, qui sont attentifs à inclure ces enjeux.

Cette énumération d'outils répond également à votre question sur la façon dont la désimperméabilisation sera prise en compte par ce gouvernement.

Des mesures d'accompagnement, de soutien et d'incitation seront prévues. Les données relatives à la carte des surfaces imperméables, actuellement publiées sur le site de Bruxelles Environnement, datent de 2022, mais une mise à jour est en cours.

Plus largement, la connaissance des sols bruxellois repose aujourd'hui sur deux piliers. Le premier est l'inventaire de l'état du sol, en place depuis 2005, qui contient des informations relatives aux pollutions des sols et aux eaux souterraines.

In de Europese richtlijn staat ook het afremmen van de verharding. Leefmilieu Brussel houdt nu al de gezondheid van de Brusselse gronden in de gaten. Met het Renatureplan willen we ecosystemen beschermen en herstellen. Het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan omvat specifieke beschermingsmaatregelen in het kader van de strategie ter aanpassing aan de klimaatverandering.

Het Waterbeheerplan legt de nadruk op ontharding door geïntegreerd regenwaterbeheer. Met Share The City integreren we grondbeschermingsmaatregelen in het Gewestelijk Bestemmingsplan. De herziening van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening omvat uitgebreide regels om verharding te voorkomen en te beperken.

Voorts zijn er nog financiële stimuli voor scholen, met operatie Re-creatie. Er komen ook begeleiding, steun en verdere stimuli. De kaart met de verharde oppervlakte op de website van Leefmilieu Brussel dateert van 2022, maar er wordt aan een update gewerkt.

Kennis over de Brusselse gronden ontleen we momenteel aan de inventaris van de grondtoestand en analyses van de grondvervuiling en het grondwater. Die gegevens worden aangevuld met effectenonderzoeken over de gezondheid van de grond, die projectontwikkelaars vrijwillig laten uitvoeren.

Le second concerne les campagnes d'analyse relatives à la santé et aux dégradations du sol, menées depuis 2021 dans le cadre du programme des Nations unies Soilstat et de la stratégie bruxelloise Good Soil, avec déjà environ 1.200 analyses d'échantillons effectuées.

1421 Ces données sont complétées par les études d'incidences de santé des sols, qui sont réalisées sur une base volontaire par les promoteurs. Tant les informations de l'inventaire de l'état du sol que les résultats des campagnes d'analyse de la santé des sols peuvent être consultés via des cartographies rendues publiques sur le site de Bruxelles Environnement. Je vous invite à aller consulter ces dernières, car il s'agit d'un travail prodigieux.

À la suite de l'adoption récente de la directive européenne sur les sols, une transposition est en préparation et devrait aboutir d'ici le 15 décembre 2028. Cette directive prévoit notamment l'élaboration d'un cadre de suivi de la santé des sols, intégrant également des indicateurs relatifs à l'imperméabilisation et à l'enlèvement des sols. En outre, des rapports d'évaluation de l'état de la santé des sols sont à communiquer à l'Europe tous les six ans et diverses actions et mesures de soutien à la santé et à la résilience des sols doivent être prises.

À terme, cela permettra de passer à une véritable gestion intégrée et durable des sols, qui s'articulera avec les autres thématiques en matière d'environnement, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Concernant les matériaux perméables dans les permis d'urbanisme, il n'y a pas encore eu de contact spécifique avec la secrétaire d'État Henry sur ce point. Cela étant, le règlement régional d'urbanisme actuel impose déjà aux propriétaires disposant d'une zone de recul de la maintenir en pleine terre ou, à défaut, de prévoir un revêtement perméable.

Les projets soumis à permis d'environnement doivent également mettre en œuvre une gestion intégrée des eaux pluviales, à laquelle contribuent les revêtements perméables.

Enfin, pour ce qui est des espaces publics, le « Manuel des espaces publics », édité par urban.brussels en collaboration avec Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité et d'autres administrations concernées, reprend les lignes directrices en la matière. Il s'agit également d'un travail précieux qui n'est pas encore assez connu. Ce manuel prévoit qu'à chaque réaménagement d'une place de parking, les joints soient laissés ouverts pour permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol.

1425 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Comme vous l'avez souligné, il faut pouvoir mettre en œuvre l'ordonnance « Sols », transposer toute une série de dispositions et mettre en place ou réactualiser certains outils. L'essentiel est de pouvoir réaliser dans nos rues et notre ville des changements pour mieux respecter la qualité des sols.

Je pense aux sols encore à l'état naturel ou à ceux utilisés pour l'agriculture, qui sont devenus extrêmement rares, mais

De omzetting van de recent goedgekeurde Europese grondrichtlijn zou tegen 15 december 2028 rond moeten zijn. Ze omvat regels om de gezondheid van de grond te monitoren en verhardingsindicatoren. Op termijn zal dat helpen om tot een geïntegreerd en duurzaam grondbeheer te komen.

Ik had nog geen contact met staatssecretaris Henry over het gebruik van waterdoorlatend materiaal, maar de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening legt het behoud van inspringstroken of doordringbare bekleding al op.

Projecten waarvoor een milieuvergunning vereist is, moeten ook werk maken van geïntegreerd regenwaterbeheer. De richtlijnen ter zake staan ook in het Draaiboek Publieke Ruimte van urban.brussels.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Het is belangrijk dat we de kwaliteit van onaangeroerde gronden beter vrijwaren, want die dragen in belangrijke mate bij aan de kwaliteit van het milieu en de biodiversiteit.*

(Mevrouw Ariane de Lobkowicz, oudste lid in jaren, treedt als voorzitter op)

qui contribuent sensiblement à la qualité environnementale, écologique et de la biodiversité. Il reste du pain sur la planche, mais nous ne doutons pas que nous pourrions, durant cette législature, réaliser des avancées en la matière.

(Mme Ariane de Lobkowicz, doyenne d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)

1429 **M. Martin Casier (PS).**- Je vous remercie d'avoir dressé la liste de tout ce qui existe. C'est utile, et vous avez raison de souligner que ce n'est pas toujours suffisamment connu. Je relirai donc votre réponse avec attention, même si je pense déjà avoir eu l'occasion de discuter de chacun de ces outils.

Comme le disait M. Van Goidsenhoven, le plus important est d'arriver à concrétiser ces outils dans l'aménagement quotidien de notre ville. Sur ce point, il reste encore un peu de travail. J'entends votre volonté. M. Van Goidsenhoven et moi-même aurons l'occasion de revenir vers vous pour voir comment elle sera traduite en actions réglementaires et urbanistiques et en coordination avec les pouvoirs locaux. C'est l'enjeu principal à ce stade.

Je vous remercie pour les informations chiffrées et les analyses que vous nous avez transmises. Je les consulterai avec attention.

- *Les incidents sont clos.*

1433 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1433 **à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,**

1433 **concernant la gestion des espèces invasives.**

1435 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- À Auderghem, dans l'étang Ten Reuken, la présence d'écrevisses américaines rouges a récemment été confirmée. Cette espèce, introduite très probablement par l'action humaine, s'est installée dans cet écosystème local. Si cette situation précise semble, à ce stade, limitée à un seul site, elle constitue en effet un signal d'alerte révélateur d'un phénomène plus large qui concerne l'ensemble de nos milieux naturels.

Les espèces exotiques envahissantes représentent aujourd'hui une menace croissante. Leur introduction, volontaire ou accidentelle, perturbe les équilibres écologiques en place. Elles peuvent supplanter les espèces indigènes, dégrader les habitats naturels et appauvrir la biodiversité.

Par ailleurs, leurs impacts ne se limitent pas à l'environnement ; elles peuvent également engendrer des coûts économiques

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- *U hebt gelijk dat niet alle maatregelen voldoende bekend zijn. Het belangrijkste is dat we over tools voor dagelijkse ingrepen beschikken.*

- *De incidenten zijn gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende het beheer van invasieve soorten.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Onlangs werd de aanwezigheid van de rode Amerikaanse rivierkreeft in de Ten Reukenvijver in Oudergem bevestigd. Dat is het zoveelste voorbeeld van de opmars van invasieve soorten, die het ecologische evenwicht en de biodiversiteit bedreigen, de beheerskosten van de groene ruimten doen oplopen en zelfs gevaarlijk kunnen zijn voor de gezondheid.*

Op 1 januari 2015 trad de Europese verordening betreffende de preventie en beheersing van de introductie en verspreiding van invasieve uitheemse soorten in werking. Die verplicht de lidstaten en dus ook de bevoegde deelstaten om bepaalde preventie- en beheersmaatregelen te nemen en beklemtoont het belang van een gecoördineerde aanpak.

Met welke invasieve soorten zijn de diensten van Leefmilieu Brussel het meest bezig? Hoeveel dergelijke soorten zijn er

importants pour la gestion des espaces publics et, dans certains cas, poser des risques pour la santé humaine.

Le cas observé à Auderghem illustre la capacité de certaines espèces à coloniser rapidement un milieu favorable. Les écrevisses américaines rouges se distinguent par leur reproduction rapide, leur grande résistance et leur agressivité envers d'autres espèces. Cette dynamique pose la question de la résilience des écosystèmes bruxellois et de leur exposition à ce type de pression biologique.

La problématique des espèces exotiques envahissantes s'inscrit par ailleurs dans un cadre européen structurant, notamment avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2015, du Règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. Ce cadre impose aux États membres, et donc aux entités fédérées compétentes, de mettre en place des mesures de prévention, de surveillance et de gestion. Il souligne la nécessité d'une approche coordonnée et proactive à tous les niveaux de pouvoir.

Dans ce contexte, pouvez-vous faire le point sur cette situation préoccupante ? Quelles sont à ce jour les espèces invasives qui mobilisent le plus les services de Bruxelles Environnement ?

Quel est l'état des lieux actualisé des espèces invasives en Région de Bruxelles-Capitale et quels sont les milieux les plus exposés ?

Combien d'espèces jugées invasives sont-elles actuellement recensées en Région bruxelloise ?

Des mesures préventives à l'égard d'espèces invasives, pour limiter l'introduction de nouvelles espèces, notamment via l'humain, sont-elles à l'étude ? Les communes sont-elles impliquées dans le processus de veille et de prévention ?

Comment la détection anticipée et la réaction rapide sont-elles organisées en cas d'apparition d'une nouvelle espèce invasive, comme les écrevisses américaines rouges ?

Comment la coordination est-elle assurée avec les autres Régions et les instances européennes en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes ?

Enfin, concernant spécifiquement la situation à Auderghem, pouvez-vous faire le point sur l'évolution de la présence des écrevisses américaines rouges dans l'étang Ten Reuken et sur les perspectives de maîtrise ou d'éradication de cette espèce sur ce site ?

momenteel in het gewest? Welke omgevingen zijn het meest blootgesteld?

Bestudeert u preventieve maatregelen? Zijn de gemeenten daarbij betrokken? Hoe is de reactie georganiseerd wanneer een nieuwe soort opduikt? Hoe verloopt de coördinatie met de andere gewesten en de Europese instanties?

Hoe evolueert de aanwezigheid van de rode Amerikaanse rivierkreeft en hoe wordt die aangepakt?

¹⁴³⁷ **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- En Région de Bruxelles-Capitale, la problématique des espèces exotiques envahissantes fait l'objet d'un suivi structuré qui s'inscrit dans un cadre régional, national et européen. En 2026, 23 espèces figurant sur la liste européenne y ont été observées. Parmi celles-ci, environ un tiers est constitué de plantes terrestres ou aquatiques, les autres concernent des invertébrés ainsi que

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- In 2026 werden 23 invasieve exoten op de Europese lijst waargenomen in het Brussels Gewest, waarvan een derde planten. De soorten waar de gemeentelijke en gewestelijke diensten het meest werk mee hebben, zijn de Aziatische hoornaar, de Koreaanse grondeekhoorn, de grote Canadese gans, de Nijlgans, de reuzenberenklauw, de reuzenbalsemien en

plusieurs vertébrés, tels que des poissons, des oiseaux, des mammifères et un reptile.

Certaines espèces mobilisent particulièrement les services de Bruxelles Environnement, les communes et les citoyens. Il s'agit notamment du frelon asiatique, de l'écureuil de Corée, de la bernache du Canada, de l'ouette d'Égypte, de la berce du Caucase, de la balsamine de l'Himalaya, ainsi que des renouées asiatiques et de leurs hybrides. Ces espèces sont largement répandues sur le territoire régional et génèrent de nombreuses demandes d'intervention ou de renseignements de la part du public.

Bruxelles Environnement informe et sensibilise sur le sujet, que ce soit par le biais de son site internet, de la plateforme renature.brussels ainsi que des nombreuses formations organisées dans le cadre de la Nature Academy à destination des citoyens et des professionnels. Un outil particulièrement utile a été conçu dans le cadre du programme LIFERiparias : la plateforme d'alerte précoce et de réaction rapide riparias.be permet de centraliser les signalements d'espèces invasives et d'envoyer automatiquement des alertes aux autorités compétentes dès qu'une nouvelle observation est enregistrée, et ce quasi en temps réel. Les premières démarches sont en cours afin d'étendre les fonctionnalités du système et d'envisager à terme une utilisation à l'échelle européenne.

1439 En ce qui concerne les mesures de prévention destinées à limiter l'introduction de nouvelles espèces invasives, notamment par l'action humaine, celles-ci sont principalement coordonnées au niveau belge via l'accord de coopération entre les Régions, les Communautés et l'autorité fédérale. Cette coordination s'organise autour du secrétariat scientifique national des espèces exotiques envahissantes, du comité national de ce même secrétariat, ainsi que du conseil scientifique sur les espèces exotiques envahissantes.

Dans ce cadre, des analyses sont menées sur les voies d'introduction et de dispersion des espèces envahissantes afin d'identifier les principaux risques, et de formuler des recommandations de prévention. Des collaborations existent également avec différents secteurs concernés, notamment celui des animaux de compagnie, l'horticulture ornementale ou encore les secteurs liés aux terres et aux sols. Des campagnes de sensibilisation nationales sont également déployées afin d'informer le grand public des risques liés à l'introduction, volontaire ou involontaire, de ces espèces.

Les communes sont pleinement associées à cette dynamique de veille et de prévention. Elles participent aux formations organisées dans le cadre de Nature Academy, elles sont invitées à des séances d'information et de sensibilisation organisées par Bruxelles Environnement et elles sont encouragées à partager leurs observations, tant auprès de Bruxelles Environnement que sur les plateformes de signalement en ligne. La détection précoce et la réaction rapide constituent aujourd'hui un axe essentiel de la politique de gestion des espèces invasives. Lorsque l'observation concerne un terrain géré par Bruxelles Environnement, les

de la japonaise *duizendknoop*. Die komen dan ook voor op een groot deel van het Brussels grondgebied.

Leefmilieu Brussel doet aan bewustmaking via zijn website, het platform renature.brussels en een reeks opleidingen voor burgers en professionals. Op het platform riparias.be, dat voortgekomen is uit het LIFE-programma, worden meldingen bijeengebracht en worden automatisch waarschuwingen verstuurd naar de betrokken instanties. Er zijn plannen om dat platform uit te breiden op Europese schaal.

Preventieve maatregelen om te voorkomen dat invasieve soorten hier verspreid raken, worden op federaal niveau gecoördineerd. Een nationaal comité identificeert de manieren waarop die verspreiding gebeurt en doet aanbevelingen om dat tegen te gaan. Er zijn ook nationale bewustmakingscampagnes.

De gemeenten worden gericht aangesproken en worden gevraagd meldingen te delen met Leefmilieu Brussel en online. Een snelle opsporing en reactie zijn essentieel in de aanpak van invasieve soorten en de terreinbeheerders (Leefmilieu Brussel, gemeenten, particulieren) worden gevraagd om snel op te treden.

In de Ten Reukenvijver in Oudergem werden voor het eerst rode Amerikaanse rivierkreeften waargenomen in 2023. Het lijkt erop dat die recent en opzettelijk uitgezet werden door een particulier. Elders in de Woluwevallei komt de soort niet voor. Eind 2023 werd de vijver leeggemaakt en sindsdien is er een jaarlijkse campagne om zoveel mogelijk individuen te vangen. Dat zullen we blijven doen zolang er waarnemingen zijn.

communes ou des particuliers, les gestionnaires sont sollicités afin d'agir rapidement.

Enfin, concernant plus spécifiquement la situation observée à Auderghem, dans l'étang Ten Reuken, les écrevisses américaines rouges ont été détectées pour la première fois en 2023 dans le cadre des campagnes de surveillance du projet Life Riparias. Les premières observations concernaient un nombre limité d'individus adultes, ce qui laissait supposer l'existence d'une petite population, probablement issue d'une introduction récente et volontaire par un particulier. Cette hypothèse est renforcée par le fait qu'aucune autre présence de cette espèce n'a été détectée dans les autres étangs de la vallée de la Woluwe.

À la fin de l'année 2023, l'étang Ten Reuken a été vidé dans le cadre de sa gestion périodique habituelle. Des campagnes de piégeage ont confirmé la persistance de quelques individus, mais toujours en très faible quantité. Depuis lors, une campagne annuelle de piégeage est organisée afin de capturer le plus grand nombre possible d'individus. Le public est également informé de cette opération au moyen de panneaux explicatifs, installés à proximité de l'étang. Cette stratégie sera poursuivie aussi longtemps que les écrevisses continueront à être observées. À ce jour, l'espèce n'a pas été détectée ailleurs en Région bruxelloise.

1441 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Depuis quelques années, de nombreuses espèces invasives, tant végétales qu'animales, sont en effet devenues très présentes dans l'espace public et naturel bruxellois. Outre le frelon asiatique, vous avez pointé l'écureuil de Corée, les bernaches et la berce du Caucase. Dès lors, une grande vigilance, une collaboration avec les instances fédérales et la mise en place d'un signallement et d'une action rapides sont essentielles pour éviter, autant que possible, de perdre totalement le contrôle de ces espèces. Le cas du frelon asiatique est exemplaire en la matière.

Concernant les écrevisses rouges américaines détectées à Auderghem, votre réponse est rassurante, puisqu'elles ne semblent pas s'être étendues ailleurs dans la Région. Il s'agit donc probablement d'une action humaine volontaire d'implantation, mais j'entends que la situation fait l'objet d'un suivi. Espérons qu'à tout le moins pour cette espèce, nous ne devrions pas déplorer d'autres implantations à Bruxelles, qui seraient dommageables pour la biodiversité.

- *L'incident est clos.*

1441 **Mme la présidente.**- M. Ahidar et Mme Vainsel tiennent à être excusés pour leur absence ce matin, ayant dû se rendre à des funérailles.

1445 **QUESTION ORALE DE M. MARTIN CASIER**

1445 **à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat,**

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *De voorbije jaren zijn er heel wat invasieve soorten bijgekomen. Waakzaamheid en een goede samenwerking met de federale overheid zijn dus geboden.*

Uw antwoord over de rode Amerikaanse rivierkreeften stelt mij enigszins gerust.

- *Het incident is gesloten.*

Mevrouw de voorzitter.- De heer Ahidar en mevrouw Vainsel moesten naar een begrafenis en laten zich excuseren.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MARTIN CASIER

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,

concernant l'avenir de Réno Click.

M. Martin Casier (PS).- La situation a évidemment évolué depuis le dépôt de cette question. Réno Click, en tant que guichet unique de la rénovation énergétique durable des bâtiments publics, s'est imposé ces dernières années comme un vrai moteur du plan d'amélioration du bâti bruxellois. Porté notamment par Bruxelles Environnement et Sibelga, ce dispositif vise à accompagner les pouvoirs publics, les CPAS, les communes, les zones de police ou encore des institutions parapubliques dans la conception, le financement et la mise en œuvre de projets de rénovation énergétique. C'est donc un projet très important dans le contexte actuel.

Un des plus gros enjeux de la Région - aussi pour limiter notre empreinte écologique - est celui du chauffage et de l'isolation des bâtiments. Réno Click a contribué, au cours de la précédente législature, à développer une approche large de la rénovation. Toutefois, les défis demeurent importants.

Quel bilan tirez-vous de l'action de Réno Click sous l'ancienne législature ? Combien de projets ont été accompagnés, quels volumes d'investissement ont été générés et quels gains énergétiques ont été constatés ?

Quel financement de moyens humains et budgétaires est prévu par l'accord de gouvernement pour Réno Click ?

Quelles sont les priorités assignées à Réno Click jusqu'en 2029 ? Des objectifs chiffrés en matière de rénovation du parc public ont-ils été fixés ?

Le gouvernement compte-t-il renforcer l'attractivité et l'accessibilité du dispositif pour les différentes entités publiques, notamment celles disposant de moins de capacités administratives ou techniques ? Les plus petites structures ou communes ne disposent en effet pas toujours des personnes pouvant mener ces projets à bien.

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- Le service régional Réno Click constitue aujourd'hui un outil central de la stratégie de rénovation du bâti à Bruxelles. Mis en œuvre par Bruxelles Environnement et Sibelga, Réno Click vise à simplifier et accélérer les démarches des pouvoirs publics en proposant un accompagnement intégré, du suivi énergétique jusqu'à la réalisation des travaux.

Sous l'ancienne législature, Réno Click a fédéré des initiatives existantes, comme SolarClick et EnergyClick, au sein d'un guichet unique. Ce dispositif a notamment permis de centraliser l'accompagnement, de renforcer l'appui technique, d'accélérer le déploiement d'installations photovoltaïques et de moderniser les installations techniques, tout en intégrant davantage les critères de durabilité dans les marchés publics. Depuis 2021, Réno Click

betreffende de toekomst van Reno Click.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- Tijdens de vorige regeerperiode heeft Reno Click, als centraal aanspreekpunt voor de energierenovatie van overheidsgebouwen, bijgedragen aan het verminderen van de ecologische voetafdruk van het gewest, maar de uitdagingen blijven aanzienlijk.

Wat was de balans van Reno Click tijdens de vorige regeerperiode? Hoeveel projecten werden begeleid en welke investeringsvolumes en energiebesparingen leverde dat op? Welke middelen zijn in het regeerakkoord voor Reno Click voorzien? Wat zijn de prioriteiten tot 2029? Zijn er cijfermatige doelstellingen voor de renovatie van overheidsgebouwen? Zal de regering de regeling nog aantrekkelijker maken, met name voor de kleinste overheidsinstanties, die niet altijd over voldoende personeel beschikken voor renovatieprojecten?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- De gewestelijke dienst Reno Click vormt een centraal instrument in de renovatiestrategie voor gebouwen, aangezien hij overheden begeleiding aanbiedt tijdens het hele renovatieproces, van de energiemonitoring tot de uitvoering van de werkzaamheden. Tijdens de vorige regeerperiode bundelde Reno Click verschillende initiatieven, zoals SolarClick en EnergyClick, om de ondersteuning nog efficiënter te maken.

Sinds 2021 begeleidt Reno Click zowel dakrenovaties (30.000 m²) als de plaatsing van zonnepanelen (30.200 kWp) en de renovatie van verwarmings-, ventilatie- en airconditioningsystemen, waardoor meer dan 4.400 ton CO₂

a permis la concrétisation de nombreux projets : plus de 30.000 m² de toitures rénovées, 30.200 kWc de panneaux installés et des rénovations de systèmes de chauffage, ventilation et air conditionné, ayant permis d'économiser plus de 4.400 tonnes de CO₂. Par ailleurs, les projets de rénovation globale qui bénéficient de l'accompagnement et qui sont en préparation représentent une surface de 45.000 m².

L'accord de gouvernement prévoit de poursuivre les efforts d'isolation du bâti public, sans détailler spécifiquement les moyens alloués à ce dispositif. Néanmoins, dans le contexte budgétaire contraint, une réflexion a été lancée avec Sibelga dans le cadre du nouveau contrat de gestion afin d'optimiser l'allocation des ressources disponibles aux missions prioritaires et à plus haute valeur ajoutée pour les pouvoirs publics. Je ne me prononcerai pas sur les montants engagés avant que la décision ne soit validée par le gouvernement, ce qui est prévu demain, si je ne me trompe pas.

À l'horizon 2029, deux priorités se dégagent. La première vise à continuer de soutenir les pouvoirs publics afin d'accélérer la rénovation du bâti public et de contribuer aux objectifs climatiques régionaux. La seconde concerne le projet FinanceClick, qui vise à intégrer un service d'assistance au financement direct dans le guichet unique. L'objectif est de compléter l'analyse technique par une analyse financière afin de définir les meilleures solutions de financement, entre autres en mobilisant davantage de financements privés et en développant des projets à plus grande échelle.

¹⁴⁵¹ En ce qui concerne les objectifs chiffrés, le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie prévoit un objectif zéro émission pour les bâtiments publics à l'horizon 2040.

Enfin, concernant l'attractivité du dispositif, nous sommes conscients que toutes les entités publiques ne disposent pas des mêmes ressources. Réno Click a précisément été conçu pour lever ces obstacles, en proposant un accompagnement complet : point de contact unique, assistants techniques, soutien aux marchés publics, outils mutualisés et mis à disposition des prestataires.

Cette approche permet de garantir un accès plus équitable aux dispositifs régionaux et de faciliter la mise en œuvre de projets ambitieux par l'ensemble des acteurs publics.

J'espère que cette réponse vous a permis de mieux situer à la fois les avancées réalisées et les prochaines étapes.

¹⁴⁵¹ **M. Martin Casier (PS).** - Je retiens surtout que ma question a quatre mois de retard, même si ce n'est absolument pas votre faute, mais surtout un jour d'avance. Elle aurait dû arriver la semaine prochaine, ce qui nous aurait permis d'avoir une discussion complète. Il n'y aura malheureusement plus de réunion de commission la semaine prochaine.

is bespaard. Bovendien vertegenwoordigen de lopende en geplande renovatieprojecten een oppervlakte van 45.000 m².

Het regeerakkoord voorziet in een voortzetting van de inspanningen om overheidsgebouwen te isoleren, maar vermeldt niet welke middelen daarvoor bestemd zijn. Gezien de krappe begrotingssituatie bekijken we samen met Sibelga wat de werkzaamheden met de grootste toegevoegde waarde zijn.

Reno Click heeft twee prioriteiten tot 2029: het blijven ondersteunen van de overheden en het project FinanceClick. Het doel van dat laatste is om de technische analyse aan te vullen met een financiële analyse om de beste financieringsoplossingen te bepalen.

Het Brussels Wetboek van Lucht, Klimaat en Energiebeheersing voorziet in een nuluitstoot voor openbare gebouwen tegen 2040.

We zijn ons ervan bewust dat niet alle overheidsinstanties over dezelfde middelen beschikken. Daarom biedt Reno Click een volledige begeleiding aan, met inbegrip van technische assistenten, ondersteuning bij overheidsopdrachten en gedeelde tools.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans). - De resultaten zijn indrukwekkend en benadrukken het belang van Reno Click. Na de zomervakantie zullen we de gelegenheid hebben om samen de balans op te maken van de beslissing die de regering morgen zal nemen over de toekomst van dit project. Heeft die beslissing enkel betrekking op de financiële aspecten of ook op de organisatorische?

Nous suivrons évidemment avec attention les décisions du gouvernement demain.

Je vous remercie pour les chiffres, qui attestent l'ampleur et l'importance de ce projet. Il est impressionnant d'additionner tout ce que ces programmes arrivent à mettre en œuvre.

Je ne doute donc pas de votre volonté de préserver Réno Click dans le temps et permettre à ce programme de continuer à avoir ses effets sur le bâti bruxellois public. Je comprends évidemment la nécessité de réallouer certaines ressources au sein de Sibelga, pour essayer de préserver les objectifs tout en limitant les moyens financiers.

Pour le reste, je vous remercie pour les éléments complémentaires que vous avez apportés. Nous aurons l'occasion, à la rentrée, de faire le point avec vous sur les décisions que le gouvernement aura prises, la suite de la mise en œuvre de ce projet et les objectifs fixés. La décision de demain n'est-elle que financière ou concerne-t-elle aussi les éléments stratégiques d'organisation ?

1451 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.** - La décision de demain portera uniquement sur le subside Sibelga.

Nous sommes dans une réflexion plus globale concernant tous les intermédiaires qui conseillent les particuliers, les ASBL, le secteur tertiaire et les pouvoirs publics.

1451 **M. Martin Casier (PS).** - Oui, bien sûr. Il en allait de même lors des discussions autour de Homegrade. À quel moment cette réflexion devrait-elle aboutir ?

1451 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.** - Cet automne.

1451 **M. Martin Casier (PS).** - Nous ferons alors le point avec vous dans le courant du mois d'octobre ou novembre.

- L'incident est clos.

1465 **QUESTION ORALE DE MME FRANÇOISE SCHEPMANS**

1465 **à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Environnement, du Climat, de la Rénovation urbaine, du Patrimoine et de l'Image de Bruxelles,**

1465 **concernant la couverture territoriale en fontaines d'eau potable dans le nord-ouest de Bruxelles.**

1467 **Mme Françoise Schepmans (MR).** - Au cours de la législature 2019-2024, la Région bruxelloise a augmenté le nombre de fontaines d'eau potable accessibles au public, notamment grâce aux installations réalisées par Bruxelles Environnement et Vivaqua, en collaboration avec Bruxelles Mobilité. Cette

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans). - Die beslissing heeft uitsluitend betrekking op de subsidie aan Sibelga. We zijn evenwel bezig met een bredere reflectie over alle instanties die advies verlenen aan particulieren, vzw's, de tertiaire sector en de overheid.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans). - Wanneer zal die afgerond zijn?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans). - In het najaar.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans). - Dan zullen we in oktober of november samen met u de balans opmaken.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW FRANÇOISE SCHEPMANS

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Leefmilieu, Klimaat, Stadsvernieuwing, Erfgoed en het Imago van Brussel,

betreffende de geografische spreiding van drinkwaterfonteinen in het noordwesten van Brussel.

Mevrouw Françoise Schepmans (MR) (in het Frans). - Tijdens de regeerperiode 2019-2024 is het aantal drinkwaterfonteinen in het Brussels Gewest opgevoerd tot ongeveer 160, maar die zijn

dynamique positive a permis de déployer environ 160 fontaines sur le territoire régional.

Cependant, cette progression masque des disparités territoriales importantes. Ainsi, le nord-ouest de Bruxelles, et en particulier les communes de Koekelberg et Ganshoren, reste faiblement doté. Les quelques fontaines qui y sont identifiées sont souvent concentrées dans des espaces spécifiques, comme des parcs ou des équipements publics, ou dont l'accès est limité aux heures d'ouverture des bâtiments.

Quelle est la répartition actuelle des fontaines au nord-ouest de Bruxelles ? Quels dispositifs concrets ont été mis en place dans ces communes ?

Quels moyens financiers et techniques ont été mobilisés par la Région, Bruxelles Environnement et Vivaqua pour renforcer l'installation et l'entretien des fontaines dans les zones moins bien couvertes ?

Enfin, quels mécanismes de coordination opérationnels ont été mis en place entre Vivaqua, Bruxelles Environnement et Bruxelles Mobilité afin d'assurer une couverture territoriale plus équilibrée, notamment dans les quartiers du nord-ouest de la Région ?

1469 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Les canicules démontrent la nécessité de disposer de fontaines d'eau potable partout dans notre Région.

À l'échelle régionale, le nombre de points d'eau potable accessibles au public a progressivement augmenté au cours des dernières années, notamment grâce à des installations proposées par Bruxelles Environnement, Vivaqua et Bruxelles Mobilité, en particulier dans les espaces verts régionaux et le long de certaines voiries. Cette dynamique a permis de déployer 160 fontaines environ sur l'ensemble du territoire bruxellois.

J'ai récemment demandé à mon administration - Bruxelles Environnement - de dresser une carte de toutes ces fontaines en Région bruxelloise. Elle a été réalisée en quelques heures durant la dernière canicule et sera étoffée d'autres informations au cours des semaines et mois à venir.

Cette hausse globale s'accompagne toutefois de disparités territoriales persistantes. Le nord-ouest de la Région reste globalement moins bien desservi, avec des points d'accès à l'eau potable relativement peu nombreux et souvent concentrés dans des lieux spécifiques (parcs et équipements publics), ce qui peut réduire leur accessibilité réelle.

L'installation de fontaines publiques relève aujourd'hui de projets différents et d'une diversité d'acteurs : communes, SNCB, Bruxelles Environnement, Vivaqua, Bruxelles Mobilité, etc. S'il permet un déploiement progressif, ce fonctionnement ne s'inscrit pas encore dans un cadre pleinement intégré à l'échelle régionale, notamment faute d'attribution claire des compétences.

geografisch ongelijk verspreid. In gemeenten als Koekelberg en Ganshoren zijn er maar weinig te vinden.

Waar bevinden zich de drinkwaterfonteinen in het noordwesten van Brussel? Welke financiële en technische middelen hebben het gewest, Leefmilieu Brussel en Vivaqua ingezet om die zones beter te bedienen? Hoe coördineren Vivaqua, Leefmilieu Brussel en Brussel Mobiliteit hun beleid op dat vlak?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *Het aantal publiek toegankelijke drinkwaterpunten is de laatste jaren geleidelijk tot 160 gestegen door de inspanningen van Leefmilieu Brussel, Vivaqua en Brussel Mobiliteit. Het noordwesten van het gewest blijft inderdaad echter onderbedeeld.*

Bij de plaatsing van drinkfonteinen zijn de gemeenten, de NMBS, Leefmilieu Brussel, Vivaqua, Brussel Mobiliteit en andere actoren betrokken. In 2023-2024 werd een eerste reeks van 43 drinkfonteinen geplaatst langs gewestwegen, op aangeven van Brussel Mobiliteit. Voor de plaatsing en het onderhoud daarvan kende Leefmilieu Brussel Vivaqua een budget van 750.000 euro toe voor de periode 2022-2029. Daarnaast plaatste Leefmilieu Brussel drinkfonteinen in parken, in de buurt van moestuinen en in het kader van nieuwe projecten.

Ainsi, une première initiative d'installation de 43 fontaines a été lancée en 2023-2024 à des endroits identifiés par Bruxelles Mobilité sur des voiries régionales. Bruxelles Environnement en a assuré le volet financier par un budget de 750.000 euros destiné à leur installation et leur entretien par Vivaqua sur la période 2022-2029.

En parallèle, Bruxelles Environnement a poursuivi l'installation de fontaines dans ses propres périmètres d'intervention, notamment les parcs régionaux, à proximité des potagers et dans le cadre de nouveaux aménagements.

¹⁴⁷¹ À ce jour, il n'existe pas de dispositif de coordination opérationnel, structuré et permanent pour les fontaines à l'échelle régionale. Pourtant, un tel dispositif serait bien utile.

Les récentes installations effectuées par Vivaqua grâce à un subside de Bruxelles Environnement ont été définies sur la base de propositions de Bruxelles Mobilité et d'échanges ponctuels entre partenaires.

En 2025, Bruxelles Environnement a réalisé une étude comparative à l'échelle internationale portant, notamment, sur Vancouver, Paris et Londres. Il en est ressorti que les villes disposant de réseaux structurés s'appuient sur des mécanismes de coordination transversale associant l'opérateur d'eau, le gestionnaire de l'espace public, l'autorité locale et les acteurs de terrain. Cette étude souligne, en outre, l'importance d'une cartographie centralisée et actualisée, ainsi que l'intérêt d'analyses multicritères permettant d'objectiver les besoins et de prioriser les implantations.

Dans cette optique et sans que les compétences soient clairement attribuées à ce stade, de premiers contacts ont été pris avec différents acteurs (communes, Infirmiers de rue, Bruss'help, SNCB...) afin de mieux recenser les équipements existants, d'améliorer la cartographie et de renforcer les échanges. Les exemples étudiés montrent l'intérêt de croiser des données, telles que la densité et les flux de population, la vulnérabilité aux fortes chaleurs, la présence d'équipements collectifs, l'accessibilité ou la proximité de réseaux d'eau, dans le but d'inventorier les zones sous-équipées et d'assurer une meilleure équité territoriale. La carte que nous avons réalisée pourra être croisée avec tous les critères que je viens de citer pour déterminer plus précisément les besoins.

L'objectif est d'évoluer progressivement vers une approche régionale plus coordonnée, garantissant une répartition plus cohérente et équitable des points d'accès à l'eau potable sur le territoire bruxellois.

Vous m'avez demandé un relevé précis des fontaines dans le nord-ouest de Bruxelles. Les emplacements exacts seront ajoutés au compte rendu, mais je vous donne déjà la situation commune par commune. À Molenbeek-Saint-Jean, huit fontaines d'eau potable sont accessibles à toute heure. À Koekelberg, une fontaine se trouve sur la voirie régionale à Simonis et une autre dans le parc Elisabeth, géré par Bruxelles Environnement.

Er bestaat nog geen permanente coördinatiestructuur voor drinkwaterfonteinen op gewestelijk niveau.

In 2025 bleek uit een studie van Leefmilieu Brussel dat buitenlandse steden die goed uitgebouwde drinkfonteinnetwerken hebben, kunnen bogen op een systematische coördinatie tussen de drinkwatermaatschappij, de beheerder van de openbare ruimte, het lokale bestuur en de actoren op het terrein. De studie benadrukte ook het belang van analyses op basis van meerdere criteria om de behoeften in kaart te brengen en te bepalen waar nieuwe fonteinen het meest nodig zijn.

Zulke criteria kunnen zijn: de bevolkingsdichtheid, de kwetsbaarheid voor hitte, de aanwezigheid van collectieve voorzieningen of de nabijheid van waterleidingen. Het doel is via een gecoördineerde aanpak tot een betere spreiding van drinkfonteinen te komen. Daartoe zijn de eerste contacten gelegd met de gemeenten, de vzw Straatverplegers, Bruss'help, de NMBS enzovoort.

De precieze ligging van de drinkwaterfonteinen in het noordwesten van Brussel zal ik aan het verslag laten toevoegen, maar ik geef u al een overzicht van de permanent toegankelijke fonteinen per gemeente. In Sint-Jans-Molenbeek zijn er acht. In Koekelberg is er een bij Simonis en een in het Elisabethpark. In Sint-Agatha-Berchem zijn er vier, net als in Jette. In Ganshoren is er een in het OCMW-rusthuis.

Dans le parc Victoria, un évier d'eau potable et une toilette, dégradés depuis longtemps, sont aujourd'hui inutilisables, mais leur remise en état est envisagée dans le cadre d'un projet de réaménagement plus global planifié à moyen terme. Berchem-Sainte-Agathe compte quatre fontaines accessibles à toute heure. À Jette, on recense également quatre fontaines. À Ganshoren, une fontaine est disponible au home du CPAS. Un accès à l'eau potable existe aussi au niveau du cimetière et du hall des sports, durant les heures d'ouverture. En outre, les bâtiments de l'administration communale disposent de fontaines accessibles au public.

1473 En effet, ce sujet retient toute mon attention. J'ai demandé à Bruxelles Environnement de travailler sur cette question pour opérationnaliser un plan « eau potable » au sein des parcs. Forte de son étude et de son expertise en matière de placement de ce type d'infrastructure, Bruxelles Environnement pourra établir une stratégie et un plan de déploiement de fontaines à eau au sein des parcs régionaux dans le courant de cette législature.

Cependant, si Bruxelles Environnement s'occupe principalement des fontaines au sein de ses parcs, nous avons besoin d'une vision régionale qui regroupe toutes les informations sur les fontaines qu'elle gère, mais aussi sur celles de Bruxelles Mobilité, de Vivaqua, ainsi que sur les points d'eau accessibles au sein des bâtiments communaux. Il est important d'avoir une vue d'ensemble et d'ajouter des fontaines dans les quartiers et lieux où les besoins sont les plus criants.

1475 **Mme Françoise Schepmans (MR).**- Comme vous l'avez dit, le nord-ouest de la Région présente tout de même des difficultés, puisque vous avez déclaré qu'à Molenbeek-Saint-Jean, on dénombre seulement huit fontaines pour près de 100.000 habitants. C'est interpellant.

J'entends également que sur la carte régionale actuelle, les fontaines communales ne sont pas prises en compte. Vous avez toutefois déclaré que vous prévoyez de rectifier et élargir le recensement.

1475 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Lors de la dernière canicule, j'ai constaté qu'il n'existait pas de cartographie, ce que je trouvais incroyable. J'ai donc demandé à l'administration de développer une carte au plus vite, sur la base des informations dont elle disposait, ce qu'elle a fait. Dès que de nouvelles informations sont disponibles, elles sont ajoutées au fur et à mesure, afin de disposer d'une cartographie la plus complète possible. Plusieurs communes ont d'ailleurs déjà été ajoutées. Cette cartographie est indispensable pour identifier les manques qui subsistent.

Ce que vous avez dit est tout à fait correct : le nord-ouest de la Région est, à l'heure actuelle, moins bien desservi, et il faut y remédier.

1479 **Mme Françoise Schepmans (MR).**- Au-delà du nombre de fontaines, que l'on peut évidemment toujours augmenter, il faut aussi améliorer et harmoniser la signalisation pour les

Ik heb Leefmilieu Brussel gevraagd een plan op te maken om nog deze regeerperiode drinkwaterfonteinen in de parken te plaatsen.

We hebben echter een algemeen overzicht nodig van de drinkfonteinen beheerd door Leefmilieu Brussel, Brussel Mobiliteit en Vivaqua, alsook de toegankelijke drinkwaterpunten in gemeentelijke gebouwen, zodat we bijkomende drinkfonteinen kunnen plaatsen waar die het meest nodig zijn.

Mevrouw Françoise Schepmans (MR) (in het Frans).- Het noordwesten van Brussel is manifest onderbedeeld, want volgens uw toelichting telt Sint-Jans-Molenbeek maar acht drinkfonteinen voor 100.000 inwoners.

Blijkbaar staan de gemeentelijke fonteinen ook niet op de huidige overzichtskaart?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- Inderdaad. Die is tijdens de laatste hittegolf inderhaast samengesteld op basis van de informatie waar Leefmilieu Brussel over beschikte. Ze wordt stap voor stap aangevuld; de informatie van verschillende gemeenten is al toegevoegd.

Mevrouw Françoise Schepmans (MR) (in het Frans).- Er moet ook een duidelijkere en eenvormige signalisatie komen. De drinkfonteinen moeten gemakkelijk herkenbaar zijn, of ze

citoyens. Peu importe qu'il s'agisse d'une fontaine de Bruxelles Environnement, de Vivaqua ou d'une commune, ce qui compte est de pouvoir les identifier facilement. La carte dont vous avez parlé est une belle avancée.

Aujourd'hui, les signalétiques sont parfois différentes, peu visibles ou inexistantes. Il faudrait donc opter pour une signalisation régionale claire, uniforme et reconnaissable pour toutes les fontaines d'eau potable accessibles au public. Il faut également analyser la répartition des fontaines et leur usage réel, que ce soit au niveau de la consommation, des problèmes de vandalisme, des localisations inadéquates ou des problèmes de propreté.

1479 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.** - Nous avons aussi, avec Vivaqua, installé lors des épisodes de canicule des fontaines temporaires d'eau potable, notamment sur la Grand-Place. Le caractère patrimonial de la Grand-Place ne permet pas d'y avoir une fontaine d'eau potable en permanence. Il y en a aussi une près de l'Atomium.

Outre la carte des fontaines permanentes, il est important d'avoir avec Vivaqua, dans le cadre du plan chaleur, des lieux identifiés comme comprenant des fontaines d'eau potable, placées à titre temporaire, en cas de canicule.

- *L'incident est clos.*

nu door Leefmilieu Brussel, Vivaqua of een gemeente beheerd worden.

Ook het reële gebruik en de meest geschikte ligging moeten geanalyseerd worden, rekening houdend met vandalisme en netheid.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans). - Vivaqua heeft tijdens de hittegolf tijdelijke drinkfonteinen op de Grote Markt geplaatst, maar door het erfgoedkarakter daarvan kunnen er daar geen permanente staan. In het kader van het hitteplan moeten we de plekken identificeren waar tijdens hittegolven tijdelijke fonteinen kunnen komen.

- *Het incident is gesloten.*